

المملكة المغربية
+ⵏⵔⵉⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵔ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⵏⵔⵉⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵔ ⵏ ⵉⵔⵉⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵔ ⵏ ⵉⵔⵉⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵔ ⵏ ⵉⵔⵉⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵔ
Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
INSTANCE NATIONALE D'ÉVALUATION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LES ÉTUDIANTS ET LA VIE UNIVERSITAIRE

ENQUÊTE NATIONALE





LES ÉTUDIANTS ET LA VIE UNIVERSITAIRE

ENQUÊTE NATIONALE



Dépôt Légal : 2023MO1193
ISBN : 978-9920-785-82-2

TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	3
■ CHAPITRE I. CADRE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	4
1. Cadre et objectifs de l'enquête	4
2. Méthodologie d'échantillonnage	4
2.1. Plan de sondage	5
2.2. Méthode de sondage des étudiants universitaires	5
3. Le questionnaire «étudiant»	6
4. Formation des enquêteurs et enquête pilote	7
4.1. Formation des enquêteurs	7
4.2. Enquête pilote	7
5. Collecte et traitement des données	8
5.1. Collecte des données	8
5.2. Apurement des données	8
■ CHAPITRE II. PROFILS ET ORIGINE SOCIALE DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES	10
1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants et de leurs familles	10
1.1. Le profil de la population étudiée	11
1.2. Le contexte familial des étudiants	12
2. Origine sociale et parcours des étudiants	16
2.1. Le milieu de résidence des parents	16
2.2. La dimension culturelle : niveau d'instruction du père et de la mère	18
2.3. La dimension économique: profession et revenu des parents	20
■ CHAPITRE III. CURSUS SCOLAIRE, ORIENTATION ET ACCÈS À L'UNIVERSITÉ	25
1. Profil scolaire des étudiants	25
1.1. Scolarité, retard scolaire et spécialité du baccalauréat	25
1.2. Mention obtenue au baccalauréat et choix d'études	26
2. Orientation scolaire et choix des filières : la transition du lycée à l'université	27
2.1. Type d'enseignement secondaire et choix de la spécialité à l'université	27
2.2. Rôle de l'orientation dans le choix de la spécialité	28
3. Accès à l'université et mobilité géographique	30
3.1. La pré-inscription et l'inscription à l'université	30
3.2. Choix de la spécialité et mobilité géographique des étudiants	31
■ CHAPITRE IV. FORMATION ET CLIMAT DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ	34
1. Déroulement de la formation	34
1.1. Communication des objectifs et du contenu des cours	34
1.2. Langue d'enseignement	35
1.3. Types de cours reçus par les étudiants	38
1.4. Les supports de cours reçus par les étudiants	41
1.5. Satisfaction des étudiants par rapport à la formation et équipements	42
2. Engagement des étudiants dans la formation	44
3. Rapports étudiants-enseignants-administration	46
4. Évaluation et examens	48
5. Études et climat universitaire	50

■	CHAPITRE V. PROFILS ET AVIS DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE L'APPUI SOCIAL	53
	1. Profils et milieux d'origine des étudiants bénéficiaires de l'appui social	53
	1.1. Les étudiants boursiers	53
	1.2. Les résidents dans les cités universitaires	54
	1.3. Fréquentation des restaurants universitaires	56
	1.4. Les étudiants affiliés à l'AMO-E	57
	1.5. Usage des moyens de transport	57
	2. Avis des étudiants concernant les services qui leurs sont offerts	59
■	CHAPITRE VI. SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS ET LEURS DÉPENSES EN ÉTUDES	61
	1. L'effort des étudiants et de leurs familles	61
	2. Les dépenses des étudiants et les quartiles des revenus de leurs familles	63
■	CHAPITRE VII. LES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES : ACTIVITÉ ASSOCIATIVE, PARTICIPATION CITOYENNE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	66
	1. Activité associative et participation citoyenne	66
	2. Perspectives et aspirations des étudiants	69
	2.1. Perspectives et aspirations des étudiants	69
	2.2. Les appréhensions de l'insertion professionnelle	70
■	CHAPITRE VIII. CATÉGORIES ET PROFILS DES ÉTUDIANTS : ESSAI DE TYPOLOGIE	75
	1. Le modèle de classification: le clustering non supervisé ou la technique des k-moyennes	75
	2. Choix des critères de classification	75
	3. Résultats de la catégorisation (le clustering)	76
■	CONCLUSION GÉNÉRALE	82
■	ANNEXES.....	85
	Annexe 1. Méthode des k-moyennes.....	85
	Annexe 2 : fréquence de chaque variable (écart par rapport a la moyenne)	86

Introduction

Les étudiants représentent la catégorie la plus importante numériquement au sein de l'université en comparaison avec les autres corps d'acteurs : les enseignants-chercheurs et le personnel administratif. C'est la formation des étudiants qui légitime l'existence de la mission de l'université et de la politique publique en matière d'enseignement supérieur. C'est autour des étudiants que l'université organise ses structures et ses établissements afin d'offrir les formations et servir d'espace de production des compétences nécessaires pour le fonctionnement d'une nation et son développement. Les étudiants sont donc au centre des préoccupations de toute réforme ciblant l'enseignement supérieur.

La réforme globale que préconisent les grandes orientations de la Vision Stratégique de la réforme 2015-2030, consolidée dans la Loi cadre 51.17 ciblant la gouvernance, le pédagogique, l'enseignement des langues, la valorisation des conditions de travail du métier d'enseignant, a pour finalité de rehausser, de manière substantielle, la qualité de l'offre de formation aux étudiants, favorisant ainsi la production du capital humain.

Pourtant, très peu d'études sont réalisées sur les étudiants et la vie étudiante dans le contexte des universités marocaines. Or, il est difficile d'évaluer et d'analyser les politiques publiques sans examiner le vécu des étudiants sur le terrain et leur rapport à l'université et à ses services. Beaucoup de systèmes universitaires internationaux adoptent des méthodes d'évaluation sur les formations, sur le fonctionnement et sur les services offerts aux étudiants, en se basant sur des sondages et les enquêtes qui interrogent le point de vue des bénéficiaires : les étudiants⁽¹⁾.

Cette enquête de terrain sur "les étudiants et la vie universitaire" a pour ambition de contribuer à combler le déficit de connaissance du corps des étudiants, leurs caractéristiques sociales et culturelles, leurs

parcours du scolaire à l'université, leur rapport aux formations, à leurs enseignants, et leur vie au sein de l'université.

Cette étude réalisée par l'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (INE) s'inscrit dans une approche participative adoptée par l'INE, dans ses évaluations et ses études, pour donner la parole aux acteurs-étudiants pour qu'ils se prononcent sur leurs expériences et leur vécu au sein du système d'éducation et de formation. Il est évident que l'on ne pourrait favoriser la formation et l'épanouissement des étudiants sans connaître le contexte socioéconomique de leurs familles et l'appréciation de leur vécu au sein de l'université dans toutes ses dimensions: de l'accueil aux aspirations, en passant par la relation avec les enseignants et l'encadrement, avec le personnel administratif, le rapport aux langues, l'accès aux services et aux ressources de l'université, le financement des études et des choix de leur vie active future.

Les résultats de cette enquête informent, non seulement sur les caractéristiques socioéconomiques et culturelles des étudiants et sur leurs points de vue sur la vie universitaire, mais renseignent également, comme le montre le dernier chapitre de ce rapport, sur la manière dont notre système universitaire, à travers son organisation, œuvre à reproduire les disparités sociales et en freine la mixité.

Tout en analysant les données de l'enquête pour cerner les différents aspects de la vie des étudiants au sein des universités marocaines, ce rapport, structuré autour de huit chapitres, fournit également les informations nécessaires pour l'intervention des politiques publiques au niveau national et le développement de stratégies de réforme, ciblant les étudiants, au niveau de l'université.

1. La Charte Nationale d'Éducation et de Formation avait préconisé d'utiliser "le sondage périodique des avis des acteurs éducatifs et de leurs partenaires" comme mode d'évaluation. Voir Levier 16, article 157

CHAPITRE I.

CADRE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

1. Cadre et objectifs de l'enquête

Plusieurs pays entreprennent des études régulières, aux niveaux national et régional, sur les étudiants pour avoir des informations sur leur vécu à l'université et afin d'orienter les actions et les mesures à adopter pour améliorer les enseignements et les conditions de la vie estudiantine. Les enquêtes auprès des étudiants constituent l'une des sources de données les plus importantes et les plus fréquemment utilisées pour évaluer la qualité de l'enseignement supérieur. Cependant, les données sur les étudiants sont presque inexistantes, si on exclut quelques études menées à des fins académiques sur la jeunesse estudiantine marocaine. En effet, en dehors des données officielles sur l'enseignement à l'université, très peu d'informations sont disponibles sur les étudiants et la vie universitaire.

L'enquête sur les étudiants et la vie universitaire est réalisée pour parer à ces déficits de données afin d'illustrer les différents aspects du vécu des étudiants à l'université et fournir à l'INE une appréciation réelle sur leurs profils ainsi que leurs points de vue sur la vie universitaire.

La réforme annoncée par la Vision Stratégique englobe un certain nombre de préconisations qui ciblent l'enseignement supérieur. Il y a lieu de citer celle visant à « garantir aux étudiants l'équité et l'égalité des chances au niveau de l'accès et de la poursuite de leurs études dans les conditions les plus favorables »⁽¹⁾. En se référant à ces préconisations, il est nécessaire de considérer que l'effet de toute réforme doit se concrétiser par la qualité de l'offre de service, de la formation des étudiants ainsi que par leur épanouissement dans les campus universitaires.

1. Levier 15 de la Vision Stratégique 2015-2030.

La présente enquête a été fondée sur un dispositif méthodologique élaboré par l'INE pour évaluer les conditions socioéconomiques des étudiants universitaires et leur vécu universitaire. C'est une enquête nationale destinée à 13.000 inscrits universitaires afin de collecter des données sur leur vécu en classe, au campus universitaire et à l'extérieur de l'université et par suite apprécier leur satisfaction et perceptions par rapport à leur environnement académique et social dans lequel ils vivent.

Les objectifs principaux de cette enquête sont:

- Avoir une connaissance de l'université sous le prisme du point de vue des étudiants ;
- Permettre à l'INE de disposer des données sur les étudiants et la vie universitaire qui peuvent servir dans d'autres études se rapportant à l'enseignement supérieur ;
- Réaliser cette enquête tous les quatre ans afin de suivre l'évolution du point de vue de la jeunesse estudiantine sur leur vécu au sein de l'université ;
- Permettre la réalisation des comparaisons dynamiques tous les quatre ans ;
- Contribuer à la connaissance de la jeunesse estudiantine marocaine.

2. Méthodologie d'échantillonnage

Ce rapport se base sur une enquête nationale réalisée auprès d'un échantillon de 13.000 étudiants inscrits dans les universités publiques marocaines.

2.1. Plan de sondage

Il s'agit d'un plan de sondage national stratifié avec allocations proportionnelles assurant une représentativité par type d'accès, par domaine d'étude, par cycle d'étude. C'est un échantillonnage stratifié à trois degrés où il a été procédé au choix au premier degré de façon aléatoire simple d'un échantillon selon chaque type d'accès, soit 11.292 étudiants de l'accès ouvert et 1.708 étudiants de l'accès régulé dont les marges d'erreur sont :

Type d'accès	Marge d'erreur
Accès ouvert	0,9%
Accès régulé	2,3%
Population totale	0,9%

Au deuxième degré de stratification, un échantillon d'étudiants a été choisi au sein de chaque domaine d'étude en respectant chaque type d'accès. Le tableau qui suit présente les marges d'erreurs correspondantes.

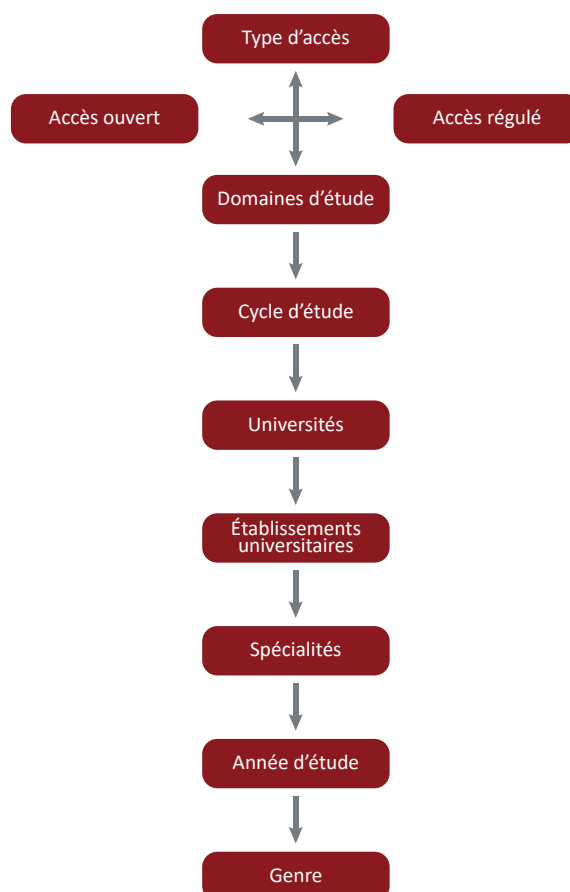
Domaine d'étude	Marge d'erreur
• Sciences économiques, juridiques et sociales	1,3%
• Sciences	2,2%
• Lettres et Sciences Humaines	1,6%
• Commerce et Gestion	4,9%
• Sciences d'Ingénieur, Technologie & Sciences et Techniques	3,2%
• Paramédical, Sciences de l'éducation, Traduction et Sport	5,3%

Quant au troisième degré, l'échantillon a été pris selon le cycle de chaque domaine d'études de chaque type d'accès universitaire. Il est à signaler que la répartition de l'échantillon des étudiants a été réalisée d'une manière proportionnelle à la taille. Voici les marges d'erreurs de chaque cycle :

Cycle d'étude	Marge d'erreur
Cycle normal	0,9%
Master	3,7%

2.2. Méthode de sondage des étudiants universitaires

Vu que les listes des sondages individuelles des étudiants ne sont pas disponibles pour exécuter les tirages des échantillons selon le plan de stratification adopté, une méthode de tirage par quotas marginaux a été privilégiée. Il s'agit d'imposer au départ plusieurs critères de répartition des étudiants afin de garantir au maximum possible par l'échantillon une représentation semblable de la population mère. Ces critères sont respectivement : l'université, l'établissement universitaire, la spécialité, l'année d'étude et le genre. Cette répartition, très exhaustive, a pu être réalisée grâce à la disposition des données sur les effectifs des étudiants selon plusieurs informations externes⁽²⁾. Le schéma qui suit résume les différents niveaux de stratification et de répartition de l'échantillon :



2. Données universitaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

3. Le questionnaire «étudiant»

Un questionnaire conçu, développé et implémenté par l'INE a été administré à 13.000 étudiants universitaires. Il est composé de plusieurs axes, et comporte des questions fermées de type catégorique ou à choix multiples.

Ce questionnaire a été administré via une plateforme, sous l'environnement Lime Survey, qui a permis la saisie et la collecte instantanée et simultanée des réponses durant la passation du questionnaire par les enquêteurs ainsi que leur acheminement vers des serveurs sécurisés dédiés à l'enquête.

Les axes de ce questionnaire sont :

Axe 1 : Origine et situation socio-économique des familles

Cet axe vise à collecter des informations personnelles sur l'étudiant, son niveau d'instruction, l'activité professionnelle de ses parents et le statut de logement.

Axe 2 : Informations académiques et parcours scolaire de l'étudiant

Cette dimension renseigne sur le parcours scolaire de l'étudiant, sur son baccalauréat, sur le diplôme en cours de préparation et sur sa filière.

Axe 3 : Conditions d'accès, accueil, informations et orientation

Cet axe porte sur le service d'orientation de l'étudiant au niveau de l'établissement universitaire avant d'accéder aux études universitaires, sur sa préinscription en ligne et sur son niveau de satisfaction vis-à-vis du service offert en matière d'orientation.

Axe 4 : Déroulement de la formation

Les renseignements demandés à ce niveau ont pour but de savoir si l'étudiant a été informé sur les objectifs et les contenus des cours par les enseignants. Cet axe s'intéresse également à la langue d'enseignement, les difficultés rencontrées, les types de cours reçus, le volume horaire prévu, les

équipements de l'établissement ainsi que le degré de satisfaction de l'étudiant vis à vis des contenus d'enseignement, des méthodes pédagogiques et la coordination entre les cours théoriques et pratiques. Il vise aussi à collecter des informations sur l'étudiant en dehors des cours comme le volume horaire consacré pour la révision et demande s'il dispose chez lui d'un ordinateur, d'une connexion internet, d'un téléviseur...etc.

Axe 5 : Contrôles et examens

Cette partie concerne les notes des contrôles continus et si elles sont prises en compte effectivement dans la note générale et si les examens portent sur les contenus des cours. Elle vise également les modes de contrôles continus utilisés et par qui l'étudiant est appuyé pour préparer ses examens en indiquant la fréquence avec laquelle il les prépare.

Axe 6 : Engagement de l'étudiant dans le processus de formation

Cet axe concerne l'assiduité des étudiants dans les cours, les raisons de l'absentéisme des étudiants, les difficultés rencontrées pendant les cours, la langue principale préférée ainsi que les autres enseignements que l'étudiant souhaite recevoir en complément.

Axe 7 : Rapports des étudiants aux enseignants et à l'administration de l'établissement

Les questions de cette partie visent à savoir si l'étudiant sollicite un ou plusieurs enseignants pour une explication ou complément de cours au sein de l'établissement et dans quel cadre l'étudiant contacte son enseignant en dehors de l'établissement. Cet axe inclut également des questions relatives au degré de satisfaction de l'étudiant vis-à-vis de l'administration à l'établissement ainsi que la relation entre l'étudiant et les enseignants.

Axe 8 : Études et climat universitaire

Cet axe porte principalement sur les phénomènes constatés au sein

de l'établissement, au voisinage de l'établissement et à la cité universitaire (turbulence, triche, violence, consommation de tabac, contestations, harcèlement ...etc.).

Axe 9 : Activités culturelles, loisirs et bien être

Par ces questions, les informations ciblées portent sur l'adhésion de l'étudiant à une association culturelle ou sportive ou à un club scientifique ou artistique au sein l'établissement. Il est également demandé la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux, ainsi que les raisons pour lesquelles l'étudiant les utilise.

Axe 10 : Appui social (bourse, logement, restauration, santé et transport)

À travers cette dimension, une tentative de collecte d'informations a été réalisée sur la bourse octroyée à l'étudiant, son lieu de résidence, la restauration universitaire, l'affiliation à l'Assurance Maladie Obligatoire des étudiants (AMO-E), les moyens de transport et la durée du trajet jusqu'à l'établissement.

Axe 11 : Engagement citoyen et associatif

Cette partie demande si l'étudiant a une activité associative en dehors de son établissement et s'il est inscrit sur les listes électorales.

Axe 12 : Perspectives d'avenir et aspirations en termes d'insertion

L'étudiant renseigne sur ce qu'il envisage de faire à l'issue de sa formation et donne également une estimation de la durée d'attente avant son insertion sur le marché du travail ainsi que le secteur d'activité de sa préférence. Il précise également si sa formation lui paraît suffisante/adéquate pour trouver un emploi.

Axe 13 : Financement des études & activités rémunérées des étudiants

Cet axe cherche à connaître, par ordre d'importance, les sources de financement des études selon l'étudiant, l'activité

rémunérée que l'étudiant exerce ainsi que les estimations du budget et du revenu mensuel de l'étudiant.

4. Formation des enquêteurs et enquête pilote

Le choix adéquat des enquêteurs est fondamental pour garantir la réussite du déroulement de l'enquête. C'est ainsi que la cellule chargée de la sélection des enquêteurs qui vont administrer le questionnaire auprès des étudiants a exigé un niveau de formation équivalent au baccalauréat plus trois ans, d'avoir des compétences en communication et de maîtriser l'usage des supports informatiques et ayant un cumul d'expériences en matière d'enquête.

4.1. Formation des enquêteurs

L'équipe ayant participé à l'opération de l'enquête était constituée de 40 personnes: 5 superviseurs bureau, 5 superviseurs site, 23 enquêteurs et 7 aide-enquêteurs.

Cette équipe a bénéficié d'une formation préalable à l'enquête afin de s'approprier les objectifs principaux de l'étude. Cette formation a également été l'occasion de prendre connaissance de tous les axes du questionnaire ainsi que de la méthodologie et l'organisation opérationnelle. Durant cette formation, des explications et des instructions ont été fournies aux enquêteurs pour réussir les interviews. Ce fut également l'occasion de leur présenter la plateforme numérique de collecte des données (Lime Survey), qui sera utilisée durant l'enquête, ainsi que le questionnaire dans sa version numérique.

De plus, et à ce propos, une séance pratique a été consacrée pour des simulations des interviews à l'aide des tablettes et l'application Lime Survey.

4.2. Enquête pilote

Une enquête pilote a été menée auprès d'un petit échantillon pour tester les méthodes

de collecte utilisées et apporter par la suite des modifications et rectifications au questionnaire si c'est nécessaire. Elle a également servi à vérifier que l'application sur les tablettes ne pose aucun problème technique lors de la passation du questionnaire et à mesurer le degré d'assimilation du questionnaire par les enquêteurs. Elle a été réalisée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra dans deux universités: l'Université Mohammed V de Rabat (six établissements) et l'Université Ibn Tofail de Kénitra (quatre établissements).

Cette enquête pilote a aidé d'une part, à la finalisation du questionnaire et du manuel d'instructions, et a également permis aux enquêteurs et aux contrôleurs de mieux maîtriser le questionnaire, la saisie sous CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) et tous les concepts utilisés. Elle a permis par ailleurs de renforcer la campagne de sensibilisation dans les administrations des établissements universitaires pour faciliter la passation de l'enquête principale.

5. Collecte et traitement des données

5.1. Collecte des données

L'enquête terrain s'est déroulée du 1^{er} avril au 23 mai 2019 dans 31 villes et a couvert 132 établissements de l'ensemble des universités marocaines. L'enquête a démarré graduellement dans les universités suivant un planning⁽³⁾ prédéterminé dont la durée de passation diffère d'un établissement à l'autre variant entre 30 et 49 jours.

L'enquête a adopté la méthode CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) qui s'appuie sur le recueil direct des données en face à face, en introduisant les réponses au questionnaire de manière directe dans les tablettes. À la fin de chaque journée, les enquêteurs procèdent à la synchronisation et à l'envoi des données vers les serveurs de stockage puis au niveau du serveur de l'INE.

Une fois l'enquête de terrain achevée, le traitement des données a constitué une étape cruciale, suivie de celle de l'analyse statistique des données.

5.2. Apurement des données

Une fois la base de données constituée, et pour garantir la fiabilité des résultats, il a été procédé à son l'apurement de suivant cinq étapes.

La première consiste en la détection des doublons pour éviter qu'un étudiant soit enregistré plusieurs fois dans la même base de données, biaisant ainsi les résultats obtenus. Cette phase consiste également à élaborer des tableaux croisés entre les variables afin de contrôler la cohérence interne de la base. Cependant, même si un contrôle approprié est effectué, ceci ne peut complètement garantir une base dépourvue d'erreurs car les incohérences peuvent toujours exister, soit à cause de la mauvaise foi des enquêtés ou de la mauvaise compréhension des enquêteurs des instructions ou à cause de la mauvaise codification : d'où l'importance des contrôles de vraisemblance.

Les tests de cohérence forment la deuxième étape. Ils permettent de déceler dans les données les erreurs de saisie et les incohérences au niveau des déclarations des enquêtés.

Quant à la troisième étape, elle est fondée sur le contrôle de validité des filtres puisque le questionnaire comporte également plusieurs filtres qui permettent à l'étudiant de répondre uniquement aux questions qui le concernent.

Pour la quatrième étape, il s'agit du traitement des données manquantes en déterminant le mécanisme des non-réponses pour choisir la méthode de traitement la plus adéquate.

Enfin, vient le codage comme cinquième étape. Il consiste à attribuer des codes pertinents aux réponses pour faciliter l'analyse statistique ultérieure. C'est une

3. Le planning de réalisation de cette enquête nationale est en annexe.

phase qui peut être effectuée soit avant la saisie, pendant ou après avoir terminé la saisie des réponses.

Une fois la base de données apurée, les équipes ont entamé la préparation de la base de données brute en réalisant le recodage des variables du questionnaire selon les finalités

et les besoins de notre analyse statistique en traitant également le cas des questions qui comportent plusieurs modalités de réponses y compris principalement la modalité «autres» qui a nécessité un traitement spécial dans notre cas pour que la base soit prête pour l'analyse.

CHAPITRE II.

PROFILS ET ORIGINE SOCIALE DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

L'enseignement supérieur universitaire a connu, durant la dernière décennie, une croissance exponentielle des effectifs des étudiants, qui ont presque triplé : passant de 293 642 à 876 005 étudiants entre 2009 et 2019. Néanmoins, en dépit de cette montée en flèche du nombre d'étudiants, on dispose de peu d'informations sur les caractéristiques démographiques et conditions socioéconomiques de cette population. Or, la question de l'accès à l'enseignement supérieur ou plutôt les inégalités sociales d'accès à cet enseignement est au cœur des défis que doit relever le système éducatif marocain.

Globalement, l'influence de l'origine sociale sur l'apprentissage scolaire est documentée par peu d'études au Maroc⁽¹⁾. En revanche, elle a généré plusieurs études et recherches dans d'autres pays et a même constitué un sujet central dans la sociologie de la reproduction sociale⁽²⁾. Par contre, pour le cas du Maroc et pour l'enseignement supérieur, l'impact de cette dimension socioéconomique estudiantine sur la configuration du système universitaire est peu ou pas étudié. Qui sont les étudiants de l'université publique ? D'où viennent-ils ? Dans quelle mesure l'origine territoriale (urbain/rural) agit-elle sur l'accès à l'enseignement supérieur ? Comment le capital économique (profession des parents et revenu familial) et culturel (niveau d'études des parents) interviennent-ils dans l'accès à l'enseignement supérieur, dans le type d'établissement fréquenté (système régulé ou système ouvert) ou encore dans le domaine d'études ?

Ces questions se posent avec acuité dans un contexte national marqué par un processus de réforme ciblant essentiellement l'apprenant et l'étudiant. Dans son objectif « donner

aux jeunes de différentes origines sociales plusieurs possibilités d'intégrer l'enseignement supérieur », la Vision stratégique 2015-2030, préconise notamment :

- la diversification des modèles d'institutions d'enseignement supérieur à accès ouvert, la précision dans leurs typologies, l'unification de leurs critères d'accès et le développement de leur capacité d'accueil,
- la définition, dans le respect des principes de l'équité, de la transparence et du mérite, de nouveaux modes de sélection et d'accès aux institutions à admission limitée avec l'élargissement de leurs capacités d'accueil en tenant compte des secteurs et des métiers représentant un besoin prioritaire pour notre pays⁽³⁾.

Ces préconisations doivent être approfondies avec des études qui éclairent la voie et les orientations pour cibler les besoins des étudiants en offrant une meilleure offre de formation et un épanouissement au sein des campus universitaires.

Ce chapitre dresse, dans un premier temps, un portrait sociodémographique de la population estudiantine et de ses caractéristiques socioéconomiques avant d'analyser l'influence de l'origine socioculturelle des familles sur les étudiants et sur leur parcours universitaire.

1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants et de leurs familles

Il est primordial d'examiner, au préalable, la structure de la population estudiantine. En se

1. Notamment à travers le PNEA 2016. Voir également, Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, Une école de justice sociale, 2018.

2. L'école du sociologue français Pierre Bourdieu.

3. Levier 5, Visions stratégique 2015-2030.

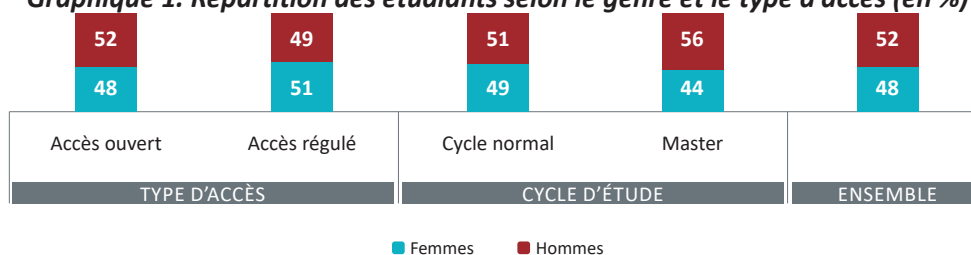
basant sur certaines variables structurantes (genre, âge, types d'accès, milieu de résidence des parents...), l'objectif est double. D'une part, fournir le maximum de renseignements sur les étudiants et, d'autre part, mettre en relief les relations existantes entre les différentes caractéristiques des étudiants. Pour ce faire, deux dimensions sont particulièrement privilégiées : la première est liée aux caractéristiques des étudiants, la seconde au contexte familial.

1.1. Le profil de la population étudiée

L'analyse par genre montre que les hommes représentent 52% de l'échantillon contre 48% des femmes. Ces proportions reflètent une configuration paritaire de la population étudiante universitaire. En effet, selon les statistiques du Département de l'Enseignement supérieur⁽⁴⁾, l'effectif global des étudiants durant l'année universitaire 2018-19 s'est établi à 876.005 dont 432.308 sont des

filles. Néanmoins, le niveau d'instruction des deux sexes est loin d'être paritaire puisque le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus est beaucoup plus élevé chez les femmes (42,1% contre 22,2% pour les hommes en 2014, selon le RGPH 2014) et la moyenne d'années de scolarisation pour la population âgée de 15 ans et plus est nettement inférieure chez les femmes que les hommes (4,5 années contre 6 années en 2014, selon le RGPH 2014). À cet égard, bien que les filles soient entravées plus que les garçons par les facteurs socioéconomiques, une fois qu'elles franchissent le seuil du collège⁽⁵⁾, elles se maintiennent dans la scolarité et réussissent mieux que les garçons finissant ainsi par rattraper ces écarts au niveau de l'enseignement supérieur. De ce fait, la parité est presque atteinte au niveau de l'enseignement universitaire que ce soit en accès régulé ou en accès ouvert comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 1. Répartition des étudiants selon le genre et le type d'accès (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Par ailleurs, la configuration de la population étudiée selon le cycle d'études change selon qu'il s'agit du cycle normal ou du master. Ainsi, dans le premier, l'écart entre les hommes et les femmes est relativement réduit puisqu'ils représentent respectivement 51% et 49% de l'effectif des étudiants. Cependant, cet écart se montre plus important dans le cycle master car les étudiantes représentent seulement 44% de l'effectif global contre 56% pour les étudiants. Soulignons de plus qu'au niveau du cycle doctoral, la part des doctorantes est aux

alentours de 41,6%⁽⁶⁾ en 2018.

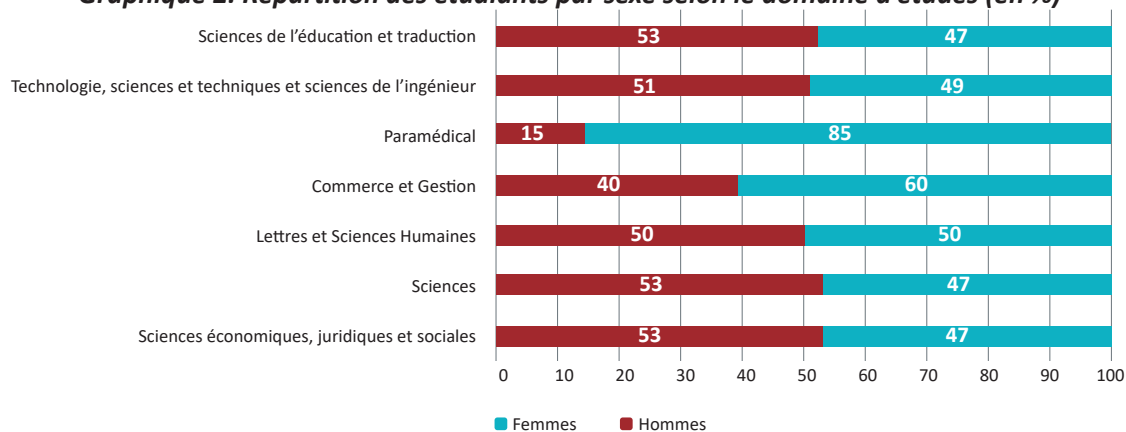
C'est ainsi que bien que la répartition des effectifs filles-garçon soit équilibrée dans le cycle de licence, la tendance des effectifs des garçons a tendance à augmenter et celui des filles à se réduire.

4. Statistiques Universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur.

5. Selon l'Atlas du décrochage scolaire, le constat de la différenciation de l'abandon selon le genre est plus grave dans le milieu rural où le taux d'abandon concerne 5,6% des filles au primaire contre 4% des garçons. Par contre, ce sont les garçons qui souffrent le plus de l'abandon dans les collèges et les lycées du milieu rural.

6. Statistiques universitaires 2017-2018 – Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Graphique 2. Répartition des étudiants par sexe selon le domaine d'études (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La répartition des étudiants par genre selon chaque domaine d'études révèle que les femmes représentent 60% de l'effectif global des étudiants au niveau du domaine du Commerce et Gestion (principalement les Écoles nationales de commerce et gestion, ENCG). Quant aux domaines des Sciences économiques, juridiques et sociales et des Sciences, qui relèvent de l'accès ouvert, la part des hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes 53% contre 47%. En revanche, le domaine Paramédical présente une proportion majoritaire de femmes atteignant 85%.

Selon les résultats de l'enquête, les étudiants en situation de handicap sont très minoritaires dans l'enseignement universitaire (moins de 1%). Ce qui, en soi, n'est pas étonnant. D'abord au vu du taux de scolarisation très faible des enfants en situation de handicap au niveau de l'enseignement scolaire : 37,8% pour la tranche d'âge de 6 à 11 contre 99,5% pour l'ensemble de la population d'élève de la même tranche et de 50,1% pour les élèves de 12-14 ans alors que ce taux est de 87,6% pour l'ensemble d'élève âgés de 12 à 14 ans⁽⁷⁾. Ensuite au regard des obstacles souvent insurmontables qui se dressent devant les étudiants en situation de handicap : accessibilité, transport...

La majorité des étudiants (99%) sont célibataires, ce qui est en phase avec les données du dernier Recensement général de la population (2014) qui indique que l'âge

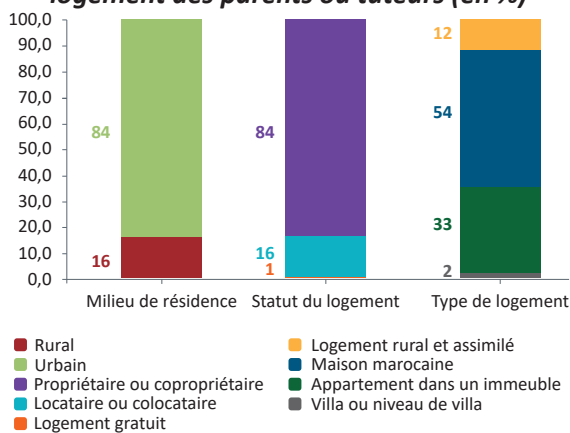
au premier mariage est de 26 ans pour les femmes et de 31ans pour les hommes. Les étudiants mariés représentent 1,1% dans l'enseignement universitaire, dont près de 70% sont des femmes. De plus, la proportion des étudiants mariés est trois fois plus élevée au master par rapport au cycle normal (3% contre 1%).

1.2. Le contexte familial des étudiants

Dans la littérature scientifique, il est largement admis que le contexte familial, dans ses dimensions socioéconomique et culturelle, a un effet important sur la scolarité et le parcours universitaire. En se basant sur un certain nombre de variables (milieu de résidence des parents, profession des parents...), il s'agit ici de cartographier la population étudiante en mettant en exergue les relations existantes entre l'origine familiale et le parcours des étudiants. Il s'agit d'interroger les données, à travers un certain nombre de critères, tels que le milieu, la propriété du logement, le nombre de frères et sœurs, et autres..., sur la représentation des différentes couches sociales, dans l'accès à l'enseignement universitaire.

7. Instance Nationale d'Évaluation, Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, Évaluation du modèle d'éducation des enfants en situation de handicap au Maroc : vers une éducation inclusive, 2019.

Graphique 3. Répartition des étudiants selon le milieu de résidence, le statut et le type du logement des parents ou tuteurs (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

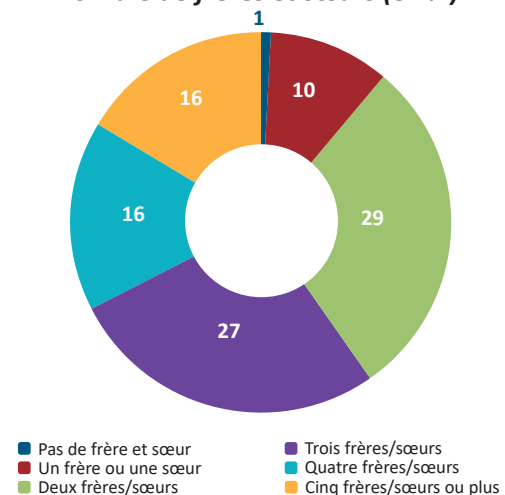
La grande majorité des étudiants est issue du milieu urbain (84%), ce qui en dit long sur l'impact de l'origine territoriale et sociale sur la scolarité en général, et sur l'accès à l'enseignement universitaire en particulier. En réalité, cette configuration n'est que le prolongement « naturel » des inégalités de scolarisation dont souffre le monde rural dans les cycles inférieurs, et ce dès le préscolaire. Rappelons, à ce propos, que le taux d'alphabétisation est de 77% en milieu urbain, alors qu'il n'est que de 53% en milieu rural, tandis que la moyenne d'années de scolarisation pour la population âgée de 15 ans et plus atteint 7,13 en milieu urbain et à peine 3,24 en milieu rural⁽⁸⁾.

Selon les déclarations des étudiants, la grande majorité de leurs familles (84%) est propriétaire ou copropriétaire de leurs logements. Les locataires ou colataires représentent 16% tandis que 1% disposent d'un logement gratuit. Ces proportions ne sont pas loin des résultats du dernier Recensement général de la population (2014) qui avait notamment révélé que près de 6 ménages sur 10 dans le milieu urbain sont propriétaires de leur logement. La propriété d'un logement est toujours valorisée par les familles, dans la mesure où elle constitue une protection contre les vicissitudes du temps. Toutefois, la différenciation sociale réside plus dans la

nature du logement que dans sa propriété.

Par ailleurs, la majorité des logements des parents ou tuteurs des étudiants est de type maison marocaine (54%). Le tiers des étudiants sondés indiquent néanmoins que ses parents occupent un appartement tandis que 12% d'entre eux viennent d'une famille qui habite un logement rural. La proportion des étudiants dont les parents habitent une villa est minime (2%).

Graphique 4. Répartition des étudiants selon le nombre de frères et sœurs (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire 2019

Un peu plus de la moitié des étudiants déclare avoir une fratrie de 2 à 3 frères ou sœurs. Dans le détail, 29% des étudiants ont 2 frères ou sœurs, 27% en comptent 3 et 16% ont 4 frères ou sœurs. Ces chiffres restent globalement en harmonie avec les statistiques démographiques du pays. En effet, la fécondité au Maroc (nombre d'enfants/femme) est passé, en moyenne nationale, de 3,28 en 1994 à 2,47 en 2004 puis à 2,2 en 2014.

Cependant, il est à noter que 16% des étudiants ont cinq sœurs ou frères et plus. Cette catégorie est composée principalement des étudiants en provenance du monde rural. En effet, au total plus de 42% des étudiants dont les parents résident dans le milieu rural ont cinq frères et sœurs et plus contre seulement 11% des étudiants issus du milieu urbain.

8. Instance Nationale d'Évaluation, Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, Atlas territorial des disparités en éducation, 2017.

Le niveau d’instruction des parents est un indicateur qui renseigne sur l’origine sociale des étudiants. Il est particulièrement intéressant dans la mesure où il englobe à la fois une dimension culturelle (proximité ou non avec la culture universitaire) et économique (généralement corrélé avec la profession et, par ricochet, le revenu).

Les données de l’enquête montrent, d’un côté, une disparité importante du niveau d’instruction des parents et, de l’autre, une représentation inégale des différentes catégories sociales dans l’enseignement supérieur relativement à leur poids dans la population du pays.

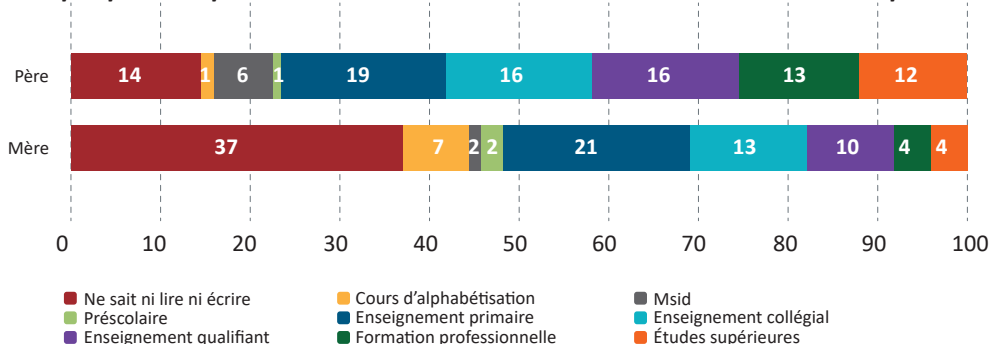
L’analyse des résultats de l’enquête révèle que le pourcentage des étudiants ayant des parents qui ont poursuivi des études supérieures est légèrement supérieur à la population ayant des parents qui ont poursuivi les mêmes études. En effet, s’agissant du niveau d’instruction du père, l’enquête révèle que 12% des étudiants ont un père qui a fait des études supérieures. Or, dans la population nationale, les hommes âgés de 25 ans et plus qui ont atteint le niveau du supérieur représentent seulement 10,6%⁽⁹⁾. La population moyennement instruite est encore mieux représentée au niveau de l’enseignement supérieur. Selon les statistiques

du HCP, les hommes âgés de 25 ans et plus qui ont atteint le niveau secondaire représentent 24 % de la population. Dans le cadre de notre enquête, la part des étudiants dont le père a atteint le niveau du secondaire (collégial et qualifiant) dépasse 32%. Et si l’on inclut la formation professionnelle, le taux augmente à plus de 45%.

La surreprésentation de ces catégories se fait au détriment des couches faiblement instruites ou analphabètes. En effet, les résultats de l’enquête indiquent que 15% des étudiants ont un père qui ne sait ni lire ni écrire. Or, selon les données du HCP, les hommes âgés de 25 et plus et qui n’ont jamais fréquenté un établissement scolaire représentent 28,2%. Il en est de même pour le niveau primaire : 31% des hommes âgés de 25 ans et plus dans la population nationale ont poursuivi des études primaires, alors que notre enquête révèle que seuls 18,6% des étudiants sondés ont un père ayant ce niveau d’instruction.

Les données de cette enquête sur la surreprésentation des pères des étudiants ayant un niveau d’instruction plus élevé que celui de la population démontrent, de manière significative, que le facteur «niveau d’instruction du père» joue un rôle positif dans l’accès des enfants à l’enseignement supérieur.

Graphique 5. Répartition des étudiants selon le niveau d’instruction des parents



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La même tendance ressort aussi de la distribution des étudiants selon le niveau d’instruction de la mère. Les résultats de l’enquête révèlent que près de 37% des étudiants ont une mère qui ne sait ni lire ni écrire. Or, les données nationales sur la

population indiquent que 58% des femmes âgées de 25 et plus n’ont jamais fréquenté un établissement scolaire.

Ces chiffres sont à mettre dans le contexte des années 1970/80 – années estimées de

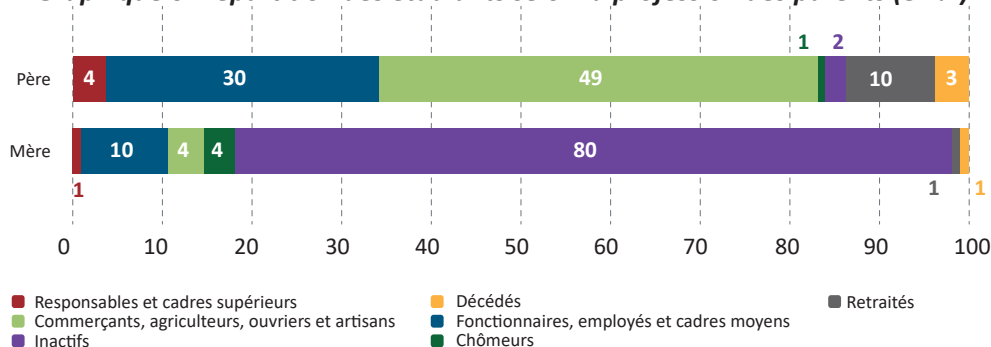
9. Les indicateurs sociaux du Maroc, édition 2018, HCP.

naissance des parents des étudiants – durant lesquelles le taux d’analphabétisme était encore élevé et celui de scolarisation faible, en particulier auprès du sexe féminin.

Néanmoins, les étudiants ont globalement réalisé une mobilité intergénérationnelle importante. En effet, que ce soit en comparaison avec le niveau d’instruction de la mère ou celui du père, les étudiants ont largement dépassé leurs parents en matière de niveau d’études : 12% des étudiants ont un père qui a fait des études supérieures et seuls 4,1% dont la mère a atteint ce niveau.

En lien avec les résultats du niveau d’instruction des parents, près de huit étudiants sur dix (80%) ont déclaré que leur mère est inactive. Ce chiffre, qui paraît élevé, reste néanmoins en harmonie avec les statistiques du marché du travail. L’Enquête nationale sur l’emploi de 2018 indique que le taux d’activité des femmes est de 22,2% au niveau national contre (70,9%⁽¹⁰⁾ pour les hommes). Pour le reste, près de 10% des étudiants ont une mère fonctionnaire, employée ou cadre moyen, tandis que 4% d’entre eux ont une mère commerçante, agricultrice, ouvrière ou artisane.

Graphique 6. Répartition des étudiants selon la profession des parents (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Du côté du père, la structure des professions change complètement. En effet, 49% des étudiants ont un père commerçant, agriculteur, ouvrier ou artisan tandis que près de 30% d’entre eux ont un père fonctionnaire, employé ou cadre moyen. À cela s’ajoute 10% des étudiants dont le père est retraité.

L’activité professionnelle des parents des étudiants doit être analysée à la lumière des caractéristiques de la population active au Maroc afin de mesurer la représentation des différentes couches sociales dans l’enseignement supérieur. Il s’avère qu’effectivement les professions des parents des étudiants, en particulier celles des pères (puisque plus de 80% des étudiants ont des mères inactives), sont en phase avec la structure des emplois occupés. En effet, les professions les plus exercées au Maroc sont les « ouvriers et manœuvres de l’agriculture et de la pêche » (21%), les « artisans et

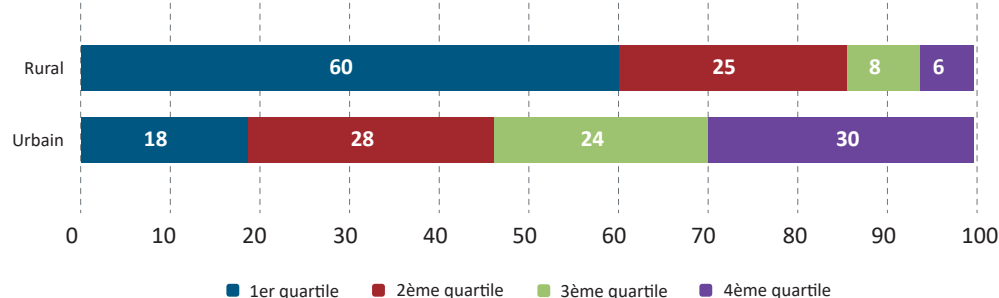
ouvriers qualifiés des métiers artisanaux » (18,7%) et les « manœuvres non agricoles, manutentionnaires, petits métiers » (14,9%)⁽¹¹⁾. Regroupées, ces professions représentent près de 54% des emplois occupés. Dans le cadre de notre enquête, près de la moitié des étudiants déclarent avoir des pères commerçants, agriculteurs, ouvriers ou artisans. Le même constat est valable pour la profession de « cadres supérieurs et membres des professions libérales » qui représente 3,8% des emplois occupés. Le même pourcentage ressort de notre enquête pour les « responsables et cadres supérieurs ».

L’analyse des revenus des parents des étudiants universitaires par quartile révèle que tous les étudiants ne sont pas logés à la même enseigne et que des différences notables existent entre les familles concernant le niveau de vie.

10. Note d’information du Haut-Commissariat au Plan, publiée le 8 mars 2019.

11. Note du Haut-Commissariat au Plan relative aux principales caractéristiques de la population active occupée en 2018.

Graphique 7. Répartition des étudiants par quartiles et par milieu de résidence de leurs familles



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

En effet, 60% des étudiants issus du monde rural proviennent de familles appartenant au premier quartile (revenu mensuel en dessous de 3.000 dhs) contre uniquement 18% au milieu urbain. Par ailleurs, la proportion des étudiants dont le revenu des parents appartient aux troisième et quatrième quartiles est respectivement trois fois et cinq fois plus élevée en milieu urbain par rapport au milieu rural (8% contre 24% et 6% contre 30% respectivement).

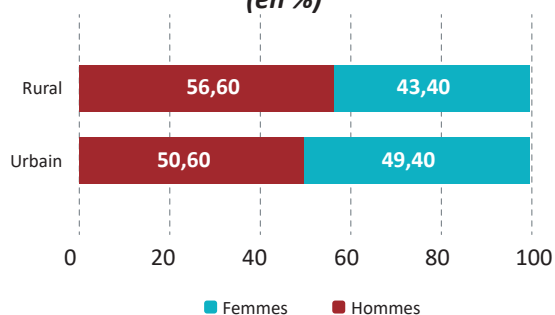
2. Origine sociale et parcours des étudiants

Dans l'analyse de l'effet de l'origine sociale et culturelle sur les choix (ou contraintes) des étudiants, l'accent sera mis ici sur trois dimensions principales : le milieu (urbain/rural), le facteur socio-économique (revenu et profession des parents) et culturel (niveau d'instruction des parents). Dans quelle mesure ces variables agissent-elles sur l'accès à l'enseignement supérieur, sur le type de parcours (accès régulé/accès ouvert), ou encore sur le domaine d'études ?

2.1. Le milieu de résidence des parents

Le milieu de résidence des parents (urbain/rural) demeure le plus déterminant des inégalités entre étudiants. Ceux issus du milieu rural sont défavorisés à plus d'un titre, essentiellement par leur part dans le système régulé.

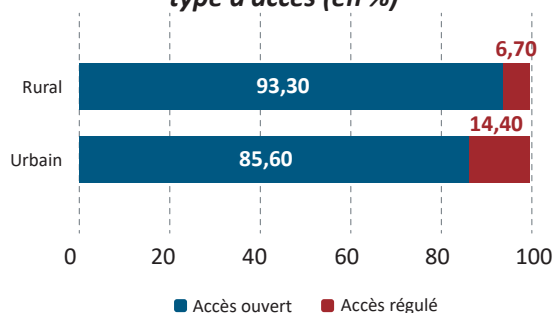
Graphique 8. Répartition des étudiants par milieu de résidence des parents selon le genre (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Si globalement on s'approche de la parité dans l'enseignement supérieur (51,6% hommes/48,4% femmes), l'écart se creuse dès que le facteur du milieu de résidence des parents entre en ligne de compte. En effet, dans l'effectif des étudiants issus du monde rural, les femmes ne comptent que pour 43,4% contre 56,6% des hommes. Inversement, le taux s'améliore pour l'effectif des étudiants issus du milieu urbain : 49,4% des femmes et 50,6% des hommes.

Graphique 9. Répartition des étudiants par milieu de résidence des parents et selon le type d'accès (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les disparités entre milieux urbain et rural dans l'accès à l'enseignement supérieur se manifestent à travers plusieurs indicateurs. Ainsi, par milieu de résidence des parents, 84,1% des étudiants proviennent du milieu urbain contre seulement 15,9% du milieu rural. Il est attesté par des études⁽¹²⁾ que les déperditions scolaires sont beaucoup plus importantes dans le monde rural et la configuration de la population étudiante renseigne sur les difficultés des enfants et jeunes issues du milieu rural à accéder à l'enseignement supérieur.

Tableau 1. Répartition des étudiants par milieu de résidence des parents selon le type d'accès et le genre (en%)

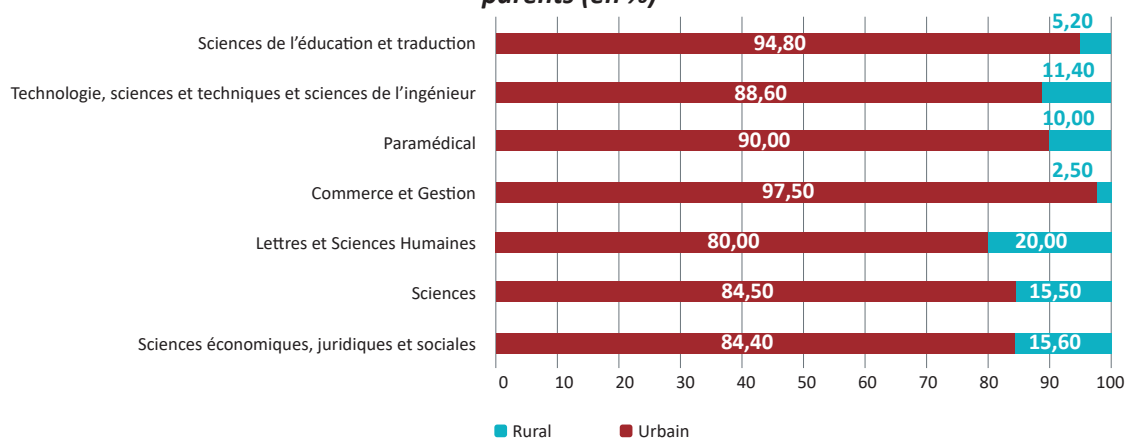
	Accès ouvert	Accès régulé	Total
Urbain	86,2	13,8	100
Rural	93,9	6,1	100
Total	87,6	12,4	100
Urbain	85,1	14,9	100
Rural	92,4	7,6	100
Total	86,1	13,9	100

Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La répartition des étudiants entre système ouvert et système régulé apportent un autre éclairage. En effet, la grande majorité des étudiants issues du milieu rural (93,3%) poursuit ses études dans le système ouvert et seulement 6,7% dans le système dit régulé. Pour les étudiants issus du milieu urbain, cette répartition est de respectivement 85,6% contre 14,4%.

Néanmoins, la prise en compte du genre révèle que les femmes rurales, si elles demeurent désavantagées par rapport aux citadines dans l'accès au système régulé, s'en sortent légèrement mieux que les hommes du même milieu. En effet, elles sont 7,6% à poursuivre leurs études dans ce système contre seulement 6,1% pour les garçons.

Graphique 10. Répartition des étudiants par domaine d'études selon le milieu de résidence des parents (en %)



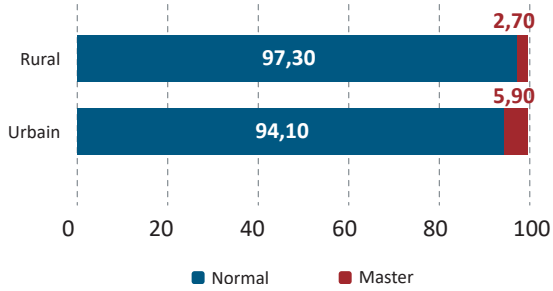
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La suite logique de la répartition des étudiants par types d'accès est que le pourcentage le plus élevé des étudiants issus du milieu rural se retrouve dans le domaine des Lettres et sciences humaines (20%), des Sciences économiques, juridiques et sociales (15,6%)

et dans les Sciences (15,5%). En revanche, dans le domaine de Commerce et gestion, par exemple, ils ne représentent que 2,5% de l'effectif des étudiants. A ce niveau c'est l'effet système régulé non régulé qui opère.

12. Instance Nationale d'Évaluation, Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, Atlas du décrochage scolaire. 2019

Graphique 11. Répartition des étudiants par cycle selon le milieu de résidence des parents (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

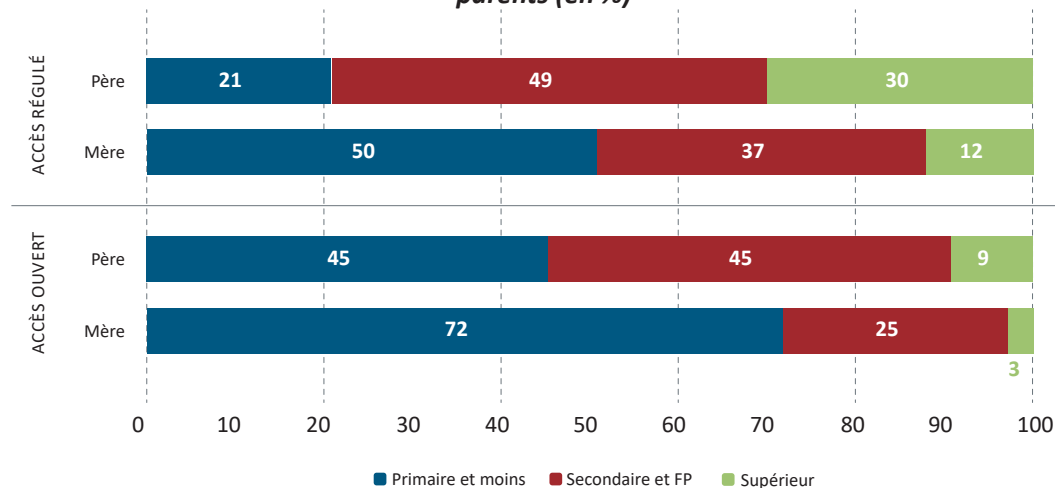
L'analyse des données par cycle d'études fait ressortir une relative corrélation entre le milieu de résidence des parents et la poursuite des études. Au total, 94,6% des étudiants sont inscrits dans le cycle normal et 5,4% dans le master. Cependant, les étudiants issus du milieu rural sont relativement sous-représentés dans le cycle master (2,7%) par rapport à ceux ayant des parents résidant dans le milieu urbain (5,9%).

Tableau 2. Répartition des étudiants par cycle et genre selon le milieu de résidence des parents (en %)

		Normal	Master	Total
Homme	Urbain	93,70	6,30	100
	Rural	96,60	3,40	100
	Total	94,20	5,80	100
Femme	Urbain	94,60	5,40	100
	Rural	98,30	1,70	100
	Total	95,20	4,80	100

Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Graphique 12. Répartition des étudiants par type d'accès selon le niveau d'instruction des parents (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

L'introduction de la variable genre dans l'équation marque la différenciation. Elle révèle en effet que l'origine rurale pénalise davantage les femmes que les hommes. Alors que les jeunes hommes issus du milieu rural représentent 3,4% de l'effectif des étudiants inscrits au master, les étudiantes issues du même milieu ne représentent que pour 1,7% dans ce cycle (soit 15 étudiantes au total). Les étudiantes ayant des parents résidant dans le milieu urbain représentent 5,4% des étudiants du master.

2.2. La dimension culturelle : niveau d'instruction du père et de la mère

Le capital culturel, mesuré ici par le niveau d'instruction des parents, est un atout (ou handicap) majeur qui agit sur la scolarité et le parcours universitaire. Son effet se manifeste principalement au niveau du type d'établissement (accès ouvert ou régulé) et du domaine d'étude.

Le niveau d’instruction des parents est l’un des indicateurs les plus pertinents quand on s’intéresse à l’origine sociale. Car il englobe à la fois une dimension culturelle mais aussi économique : il est généralement corrélé avec l’activité professionnelle et, ce faisant, avec les moyens économiques de la famille. Notre enquête illustre à bien des égards l’effet du niveau de formation des parents sur le parcours universitaires des étudiants.

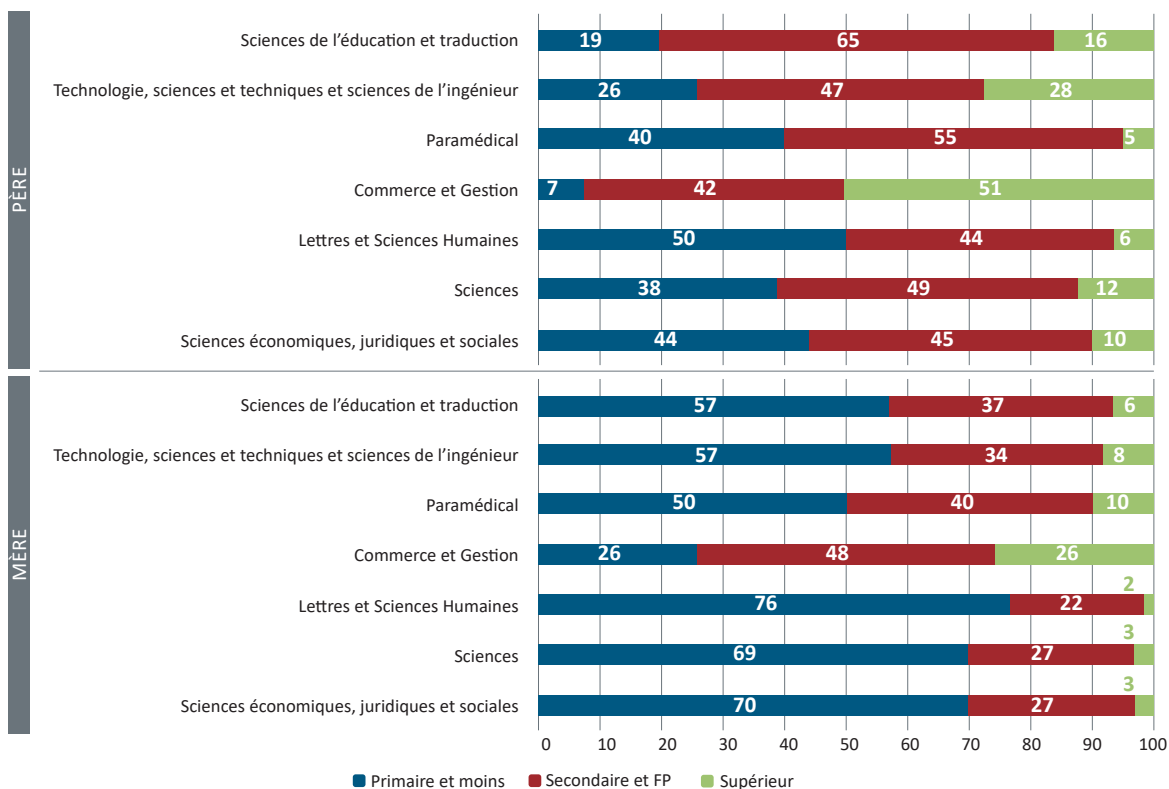
À en juger par la répartition des étudiants selon le type d’accès, le constat qui se dégage est que plus le niveau d’instruction des parents est élevé plus les chances d’intégrer le système dit régulé sont importantes, et inversement. Ainsi, la part des étudiants dont le niveau d’instruction du père est le «primaire ou moins » est moins importante en accès régulé par rapport à l’accès ouvert (21% contre 45%). Cependant, les étudiants dont le père a atteint le cycle supérieur représentent, quant à eux, 30% dans le système régulé contre seulement 9% en accès ouvert.

Les mêmes constats sont relevés pour le niveau d’instruction de la mère. Ainsi, 50% des étudiants dont la mère a le niveau « primaire

ou moins » sont inscrits dans le système régulé contre 72% en accès ouvert. Quant à ceux dont la mère dispose du niveau secondaire ou ayant une formation professionnelle, 37% poursuivent leurs études en accès régulé contre 25% en accès ouvert. En revanche, la proportion des étudiants dont la mère a atteint le cycle supérieur est quatre fois plus élevée dans l’accès régulé par rapport à l’accès ouvert (12% contre 3%).

Les tendances des effets du niveau d’instruction des parents sur la répartition des étudiants par types d’accès s’illustrent davantage lorsque le domaine d’études est pris en compte. Près de la moitié des étudiants inscrits en Lettres et sciences humaines ont un père dont le niveau d’instruction ne dépasse pas le primaire contre seulement 6,5% pour ceux dont le père a fait des études supérieures. À quelques variations près, les mêmes proportions se dégagent du domaine des Sciences économiques juridiques et sociales : 44,2% des étudiants ont un père dont le niveau d’instruction ne dépasse pas le primaire contre seulement 10,4% pour ceux dont le père a atteint le niveau supérieur.

Graphique 13. Répartition des étudiants par domaine d’études selon le niveau d’instruction des parents



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

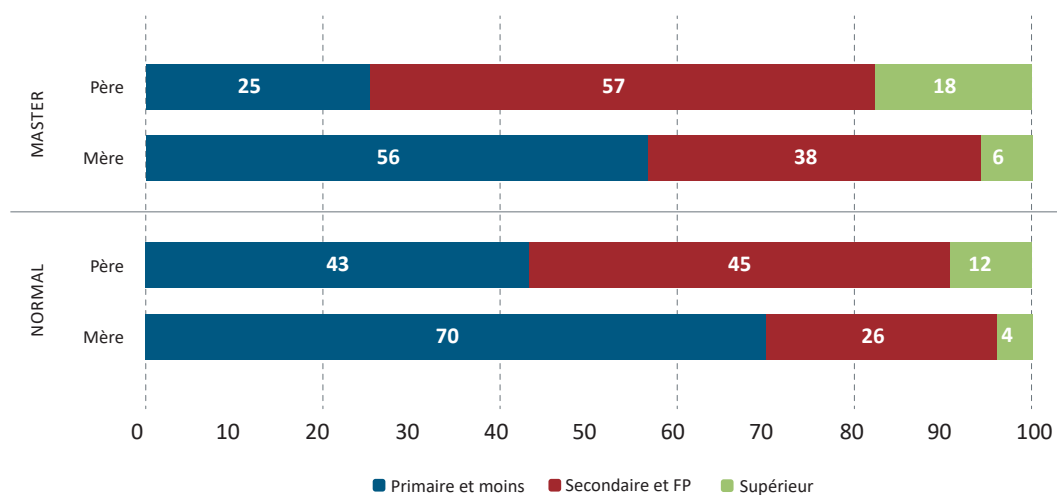
À l’opposé, quand il s’agit de branches plus sélectives, la tendance s’inverse. Ainsi, seuls 7,4% des étudiantes dont le niveau du père est le primaire ou moins sont inscrits dans le domaine du Commerce et gestion, contre 42% des étudiants dont le père dispose du niveau secondaire ou formation professionnelle et 50,6% pour les étudiants ayant un père qui a atteint le niveau du supérieur.

Cette configuration connaît un changement important quand il s’agit du niveau d’instruction de la mère (ce dernier, rappelons-le, ne dépasse pas le primaire pour 69 % des étudiants). En effet, la part des étudiants dont la mère a atteint le cycle supérieur se réduit davantage dans les domaines des Lettres et sciences humaines (1,7%), des sciences économiques, juridiques et sociales (3,5%) et des Sciences (3,3%). À l’inverse, les étudiants dont le niveau d’instruction de la mère ne dépasse pas le primaire sont encore plus nombreux dans ces domaines et représentent respectivement 76,4%, 26,9% et 27,4%. En outre, dans les

domaines relevant du système régulé, l’écart entre les étudiants se réduit sensiblement en comparaison avec les pourcentages constatés selon le niveau d’instruction du père. Ainsi, les étudiants dont le niveau d’instruction de la mère ne dépasse pas le primaire représente le quart dans le domaine du Commerce & gestion et représentent plus de la moitié (57,3%) dans la Technologie, Sciences & technique et Sciences de l’ingénieur.

Le niveau d’instruction des parents agit aussi sur le niveau d’études des étudiants. Le constat qui se dégage ici aussi est que la part des étudiants dont les parents ont un niveau d’instruction « supérieur » est plus importante dans le cycle master comparativement au cycle normal, qu’il s’agisse du père ou de la mère (18% contre 12% pour le père et 6% contre 4% pour la mère). En revanche, 25% des étudiants dont le niveau d’instruction du père ne dépasse pas le primaire sont inscrits dans le cycle master alors qu’ils sont 43% au cycle normal.

Graphique 14. Répartition des étudiants par cycle selon le niveau d’instruction des parents



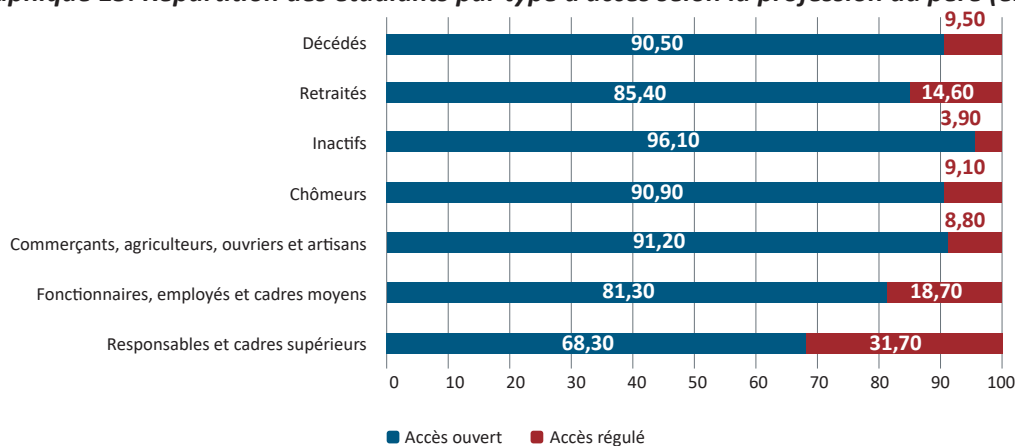
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

2.3. La dimension économique: profession et revenu des parents

La position des parents dans la hiérarchie socio-professionnelle et les ressources matérielles dont ils disposent ont un impact déterminant sur la scolarité et le parcours universitaire

des étudiants. Principalement, deux variables permettent d’appréhender cette dimension : la profession des parents et leurs revenus.

Graphique 15. Répartition des étudiants par type d'accès selon la profession du père (en %)

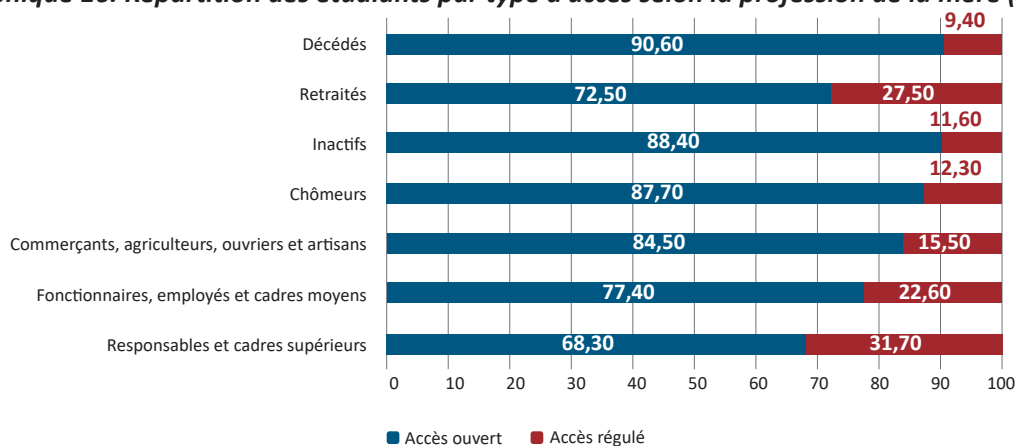


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La profession des parents a un effet sur l'orientation, le domaine d'études et bien d'autres choix (ou contraintes) des étudiants. Selon le type d'établissement fréquenté, un peu moins du tiers (31,7%) des étudiants dont le père est responsable ou cadre supérieur sont inscrits dans le système régulé contre 18,7% des étudiants dont le père est fonctionnaire, employé ou cadre moyen et

14,6% des fils/filles de retraités. Pour les autres catégories professionnelles, ces taux baissent sensiblement. Ainsi, seulement 8,8% des étudiants dont le père est commerçant, agriculteur, ouvrier ou artisan sont inscrits dans le système régulé et à peine 3,9% des étudiants dont le père est inactif font partie de ce système.

Graphique 16. Répartition des étudiants par type d'accès selon la profession de la mère (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Dans le cas de la profession de la mère, on observe la même tendance : les fils/filles des hauts et cadres moyens dominent le système régulé. Ainsi, 31,7% des étudiants dont la mère est responsable ou cadre supérieur sont inscrits dans le système régulé contre 22,6% de ceux dont la mère est fonctionnaire, employée ou cadre moyen. Si seulement 14,6% des étudiants dont le père est retraité ont pu s'inscrire en accès régulé (contre 85,4% en accès ouvert), cette proportion atteint

27,5% pour ceux ayant une mère retraitée (contre 72,5% en accès ouvert). Par ailleurs, on y retrouve également les étudiants dont la mère est décédée (9,4%) et ceux ayant des mères inactives (11,6%).

L'influence de la profession des parents se manifeste plus clairement au niveau du domaine d'études. Ainsi, les étudiants dont le père est responsable ou cadre supérieur sont proportionnellement surreprésentés

dans le domaine du Commerce et gestion: ils représentent pour 23,9% alors qu'ils représentent seulement 3,8% de la population étudiée. Les étudiants dont la profession de la mère est fonctionnaire, employée ou cadre moyen sont également bien représentés (42% des étudiants de Commerce et gestion alors qu'ils sont seulement 30,4% dans la population étudiée). La présence en force de

ces catégories d'étudiants se fait au détriment d'autres catégories. En effet, les étudiants dont le père est commerçant, ouvrier, agriculteur ou artisan représentent 20,9% dans ce domaine d'études alors qu'ils constituent presque la moitié (49,3%) de la population étudiée. A noter aussi que les étudiants dont le père est chômeur ou inactif sont totalement absents dans ce domaine d'études.

Tableau 3. Répartition des étudiants par domaine d'études selon la profession du père

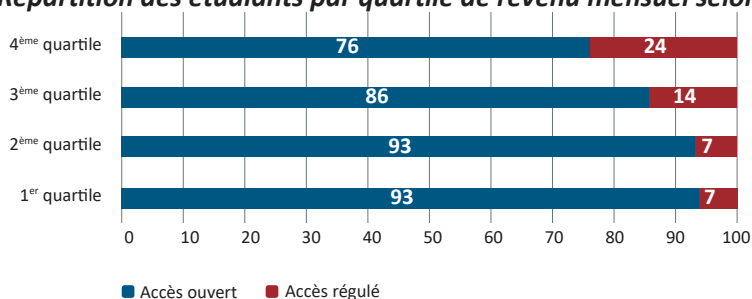
	Responsables et cadres supérieurs	Fonctionnaires, employés et cadres moyens	Commerçants, agriculteurs, ouvriers et artisans	Chômeurs	Inactifs	Retraités	Décédés	Total
Sciences Économiques, Juridiques et Sociales	3,6	31,4	50,2	0,7	2,2	8,8	3,2	100
Sciences	2,3	32,8	45,4	1,4	2,1	12,1	4	100
Lettres et Sciences Humaines	2,4	22	57,3	0,4	3,6	10,3	4	100
Commerce et Gestion	23,9	42	20,9	0	0	10,4	2,8	100
Paramédical	0	45	40	0	0	15	0	100
Technologie, sciences et techniques et sciences de l'ingénieur	6,2	40,5	38,2	0,7	1,2	10,6	2,6	100
Sciences de l'Éducation et traduction	1,6	53,9	29,5	0,3	0	12,7	1,9	100

Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La tendance s'inverse quand il s'agit des Sciences économiques, juridiques et sociales ou encore des Lettres et sciences humaines. Prenons, à titre d'illustration, ce dernier domaine d'études. Les étudiants dont le père est responsable ou cadre supérieur n'y

représentent que 2,4% alors qu'ils sont 3,8% de la population étudiée. Il en est de même pour ceux dont le père est fonctionnaire, employé ou cadre moyen qui comptent pour 22% dans ce domaine d'études alors qu'ils représentent 30,4% des étudiants.

Graphique 17. Répartition des étudiants par quartile de revenu mensuel selon le type d'accès



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

L'autre facteur qui intervient dans les choix ou contraintes des étudiants est le revenu familial. Ce dernier agit, en premier lieu, sur

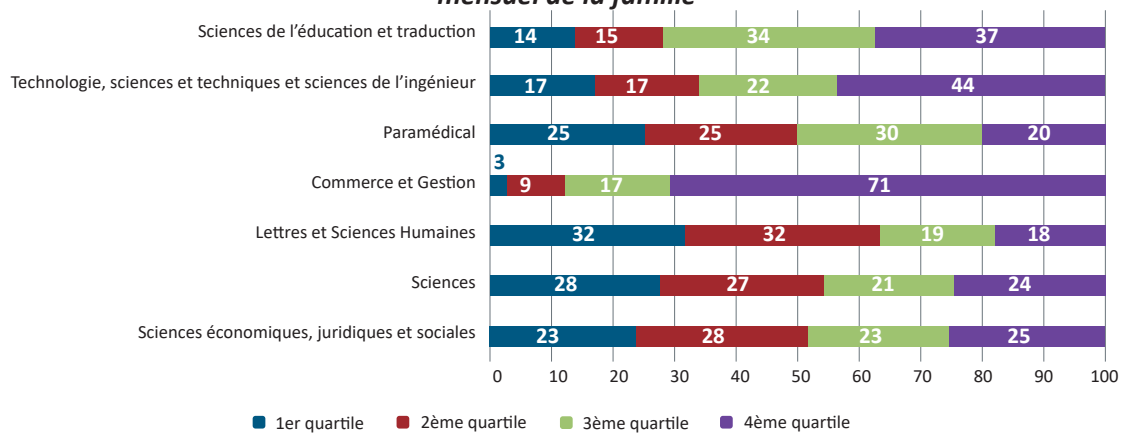
le type d'accès (ouvert/régulé) dans lequel les étudiants poursuivent leurs études. Plus le revenu familial est élevé, plus les étudiants

arrivent à accéder au système à accès régulé, et inversement. En effet, seuls 7% des étudiants dont le revenu familial mensuel appartient au premier quartile sont inscrits dans le système régulé et 93% d'entre eux font partie du système ouvert. Par contre, presque le quart des étudiants dont le niveau de revenu familial appartient au quatrième quartile sont inscrits au système régulé.

L'impact du revenu familial apparaît également dans le domaine d'études. Dans le sillage de la répartition des étudiants selon le type

d'accès, 71% des étudiants en Commerce et Gestion appartiennent à des familles aisées (quatrième quartile) tandis que seuls 18% de ce même quartile sont inscrits en Lettres et Sciences Humaines. Soulignons aussi que 44% des étudiants du domaine de Technologie, Sciences et Technique et Sciences de l'Ingénieur proviennent également des familles aisées contre seulement 17% dont le revenu mensuel de la famille fait partie du premier quartile.

Graphique 18. Répartition des étudiants par domaine d'études selon les quartiles de revenu mensuel de la famille



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Conclusion

L'analyse du profil sociodémographique des étudiants et de l'influence de l'origine sociale sur leurs choix et contraintes est riche en enseignements. La question se pose, d'abord, en termes d'inégalités d'accès à l'enseignement supérieur entre milieu urbain et celui rural. Les chiffres sont significatifs : 84% des étudiants sont issues du milieu urbain et seulement 16% du milieu rural. Ce dernier, rappelons-le, pèsent pourtant pour près de 40% dans la population du pays.

L'effet du milieu de résidence des parents semble pénaliser davantage les femmes que les hommes. Alors que globalement la parité est quasiment atteinte dans l'enseignement universitaire (52%/48%), le constat change dès lors que le milieu de résidence des parents entre en ligne de compte. Dans l'effectif des étudiants issus du monde rural, les femmes ne comptent que pour 43% contre 57% des hommes. Inversement, le taux s'améliore pour l'effectif des étudiantes issues du milieu urbain: 49% des femmes et 51% des hommes.

Le milieu de résidence des parents apparait également comme le facteur le plus déterminant quant aux opportunités, comportements et stratégies des étudiants car il est souvent corrélé à d'autres variables importantes (revenu familial, niveau d'instruction des parents...). L'enquête révèle, en effet, que les étudiants issus du milieu rural sont proportionnellement peu nombreux dans le système régulé, dans les domaines d'études « prestigieuses » et dans le cycle master.

Le contexte familial, à travers le capital économique (revenu et profession des parents) et culturel (niveau d'instruction des parents), n'est pas en reste. Il exerce une grande influence sur le type d'accès fréquenté (régulé/non régulé), le domaine d'études, voire même le niveau d'étude des étudiants (cycle normal ou master). Retenons, à titre d'exemple, que seuls 7% des étudiants dont le revenu familial mensuel appartient au premier quartile sont inscrits dans le système régulé contre 24% pour ceux dont le revenu familial fait partie du quatrième quartile.

CHAPITRE III.

CURSUS SCOLAIRE, ORIENTATION ET ACCÈS À L'UNIVERSITÉ

Il existe plusieurs facteurs qui influencent, directement ou indirectement, le choix des études supérieures. Ainsi, il paraît primordial de montrer à partir des résultats de notre enquête les principaux facteurs menant l'étudiant à opter pour des études supérieures à l'université. Est-ce bien un certain type de cursus scolaire ou un nombre donné de retard scolaire qui impacte l'avenir de la formation de l'étudiant, ou des spécialités spécifiques au baccalauréat qui mènent l'étudiant vers l'université ou ce sont les modes d'orientation qui dirigent les étudiants vers les études universitaires ?

En se basant sur les résultats de l'enquête, une description de l'antécédent scolaire des étudiants universitaires, ayant participé à l'enquête, est nécessaire, pour montrer le nombre d'années de retard scolaire, tout en se référant à l'âge légal d'obtention du baccalauréat. Il est également pertinent d'examiner le type de service d'orientation le plus adopté pour poursuivre des études supérieures à l'université, ainsi que leur degré de satisfaction par rapport à cette orientation.

Dans ce chapitre est également traitée la mobilité géographique des étudiants en croisant la région d'obtention du baccalauréat de l'étudiant avec celle de l'existence de l'établissement universitaire pour montrer les différentes trajectoires effectuées.

1. Profil scolaire des étudiants

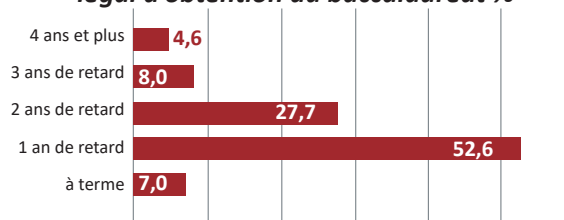
1.1. Scolarité, retard scolaire et spécialité du baccalauréat

Les résultats de l'enquête révèlent que 77% des étudiants universitaires ont suivi un enseignement préscolaire, et près de 85% d'entre eux sont inscrits dans des

établissements universitaires à accès ouvert. On assiste là à une génération ayant eu accès au préscolaire qui arrive à l'université.

L'âge légal pour accéder au primaire étant 6 ans, par conséquent, l'âge prévu d'obtention du baccalauréat pour un élève qui réussit chaque année est 17 ans. Ce qui permet de mesurer, selon les données disponibles de l'enquête, le retard scolaire des étudiants universitaires par rapport à l'obtention du diplôme du baccalauréat, en prenant en considération deux variables principales: l'année de naissance de l'étudiant et l'année d'obtention du baccalauréat. Selon les résultats, seulement 7% des inscrits à l'université ont eu leurs baccalauréats à terme, près de 53% avec un an de retard, 27,7% avec deux ans de retards et 12,6% avec des retards qui dépassent strictement deux ans. Ceci peut être expliqué par le redoublement de l'étudiant durant son cursus scolaire ou par une entrée tardive à l'école.

Graphique 19. Le retard scolaire des étudiants universitaires calculé relativement à l'âge légal d'obtention du baccalauréat %



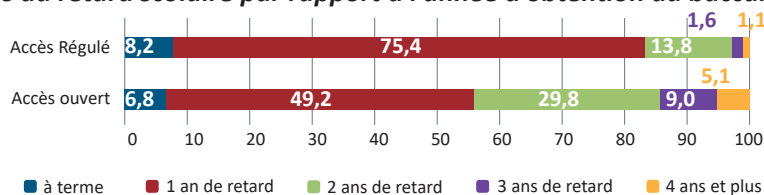
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La répartition du retard scolaire des étudiants selon le type d'accès à l'université montre que les inscrits dans l'accès régulé sont majoritairement des étudiants ayant obtenu leur baccalauréat avec un an de retard (presque 75,4% contre 49,2% en accès ouvert). Ceux qui l'ont eu à terme sans aucun échec scolaire, représentent entre 7% et 8%

quel que soit le type d'accès à l'université. Notons également, selon le graphique qui suit, qu'en accès ouvert, près de 30% sont

des étudiants ayant obtenu le baccalauréat après deux ans de retard contre près de 14% en accès régulé.

Graphique 20. La répartition des étudiants par type d'accès à l'université selon le nombre d'années du retard scolaire par rapport à l'année d'obtention du baccalauréat %



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

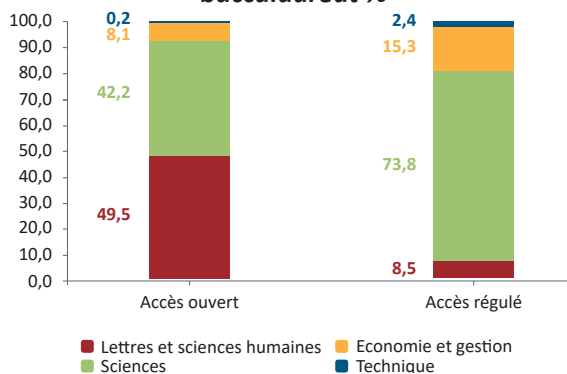
Afin de faciliter l'analyse des données selon la spécialité du baccalauréat, quatre catégories de spécialité qui regroupent les différentes séries de baccalauréat existantes ont été créées : Sciences, Lettres et Sciences Humaines, Économie et Gestion et spécialités techniques. Ainsi, les inscrits à l'université sont des bacheliers provenant des filières scientifique (46%), des lettres Sciences Humaines (44%), 9% proviennent de la filière Économie et Gestion et seuls 0,5% des spécialités techniques.

catégories comme le montre le graphique au-dessus et ceci quel que soit le type d'accès à l'université.

1.2. Mention obtenue au baccalauréat et choix d'études

Avoir un baccalauréat à terme n'est pas suffisant pour réussir des études supérieures, c'est plutôt la mention de ce diplôme qui constitue un facteur déterminant pour être sélectionné et admis au niveau d'un établissement universitaire à accès régulé. Dans notre cas, près de 45% des étudiants ont une mention passable, 38% obtiennent une mention assez bien, 13,1% une mention bien, 4,5% une mention très bien et 0,1% excellent.

Graphique 21. La répartition des étudiants universitaires par catégorie des séries du baccalauréat %

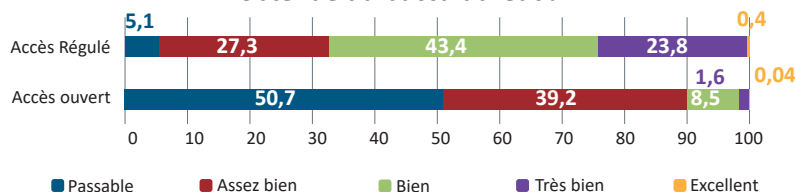


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Cependant, si le type d'accès à l'université est pris en compte, la majorité des étudiants (74%) en accès régulé ont un baccalauréat de la catégorie Sciences. En accès ouvert, presque la moitié des étudiants proviennent de la catégorie Lettres et Sciences Humaines et 42% de celle des Sciences. Le reste des étudiants est réparti sur les deux autres

En outre, la répartition de ces étudiants selon la mention obtenue au baccalauréat pour chaque type d'accès montre que l'accès ouvert reçoit 51% d'étudiants ayant une mention passable, 39% une mention assez bien, 8,5% une mention bien et 1,6% une mention excellent. Ceci renforce le principe de sélection sur lequel est fondé ce type d'accès et qui exige une note élevée.

Graphique 22. La répartition des étudiants selon le type d'accès à l'université et la mention obtenue au baccalauréat %



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

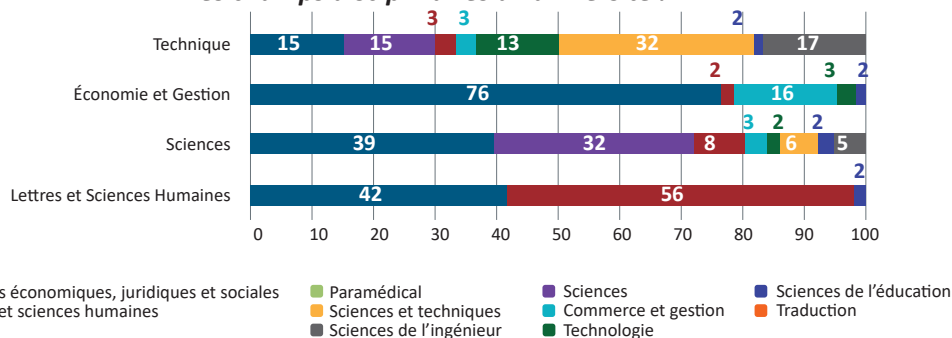
En confrontant la mention obtenue au baccalauréat avec le champ disciplinaire des étudiants à l'université, il apparaît que 98% des étudiants ayant un baccalauréat en Lettres et Sciences Humaines se sont inscrits soit en Sciences Juridiques, Économique et Sociale ou en Lettres et Sciences Humaines avec respectivement, 42% et 56%.

En ce qui concerne la catégorie des Sciences au baccalauréat, 32% des étudiants font des études universitaires dans champ

disciplinaire des Sciences. Alors que 39% poursuivent leurs études en Sciences Juridiques, Economiques et Sociales et le reste se répartit sur les autres champs disciplinaires disponibles à l'université.

Quant aux bacheliers en Économie et Gestion, seulement 16% étudient dans champ disciplinaire Commerce et Gestion contre 76% qui se sont inscrits en Sciences Juridiques, Économiques et Sociales.

Graphique 23. La répartition des étudiants de chaque catégorie des séries du baccalauréat selon les champs disciplinaires à l'université %



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

En outre, les bacheliers des séries techniques sont répartis sur divers champs disciplinaires. 32% sont en Sciences et Techniques, 17% en Sciences d'ingénieur, 30% est partagé entre les domaines des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, 13% en Technologie, et le reste est distribué sur les autres champs disciplinaires restants avec des proportions minimales.

2. Orientation scolaire et choix des filières : la transition du lycée à l'université

2.1. Type d'enseignement secondaire et choix de la spécialité à l'université

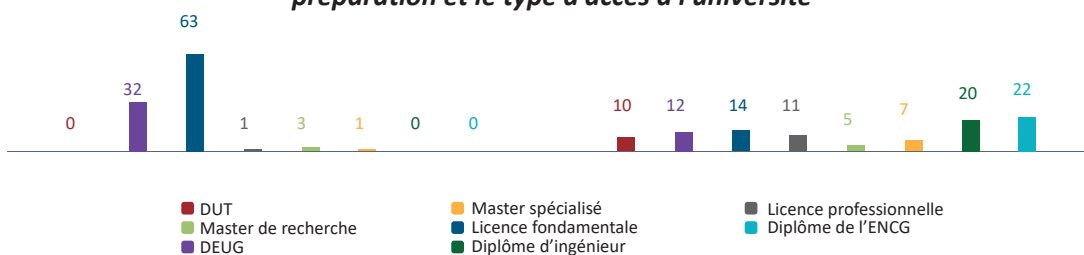
Les étudiants inscrits à l'université dont le dernier établissement scolaire est public sont largement majoritaires avec une proportion dépassant 95%. De plus, selon les résultats de l'enquête, 99% des étudiants ont un baccalauréat national, 1% un baccalauréat international et uniquement

0,1% un baccalauréat délivré par une mission étrangère.

Afin de mesurer le degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis leur formation universitaire, l'enquête s'est interrogée sur la question de savoir si la filière actuelle de l'étudiant est son propre choix dès le commencement de ses études universitaires. Les résultats de l'enquête révèlent que 83% des inscrits universitaires ont répondu positivement, en confirmant qu'il s'agit de la filière souhaitée depuis le début. Ce qui signifie que les jeunes lycéens ont, de plus en plus, connaissance des grands champs disciplinaires et même des filières à l'université

Concernant la répartition des étudiants selon le diplôme en cours de préparation à l'université, un peu plus de la moitié (56,2%) d'entre eux préparent une licence fondamentale, 30% préparent un DEUG et les 14% restants préparent d'autres types

Graphique 25. La répartition des étudiants universitaires selon le type de diplôme en cours de préparation et le type d'accès à l'université



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

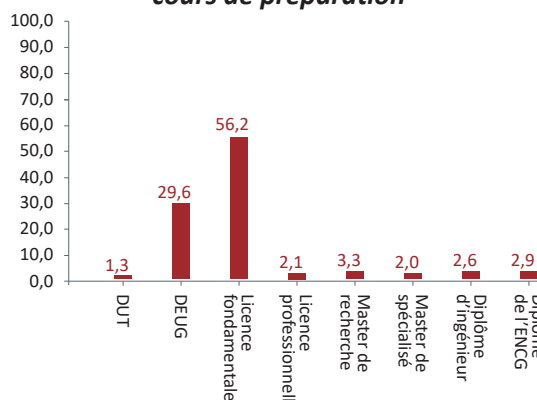
En accès régulé, les étudiants ne se répartissent plus de la même manière, puisque plus que 22% préparent un diplôme de l'ENCG, 20% un diplôme d'Ingénieur, 14% une licence fondamentale, 12% un DEUG, 11% une licence professionnelle. Le reste des étudiants (22%) se répartissent sur les autres diplômes comme le montre le graphique.

2.2. Rôle de l'orientation dans le choix de la spécialité

En se référant aux résultats de l'enquête, 56% des étudiants à l'université ont déclaré qu'ils ont bénéficié d'une orientation avant de choisir leur spécialité à l'université dont 85%

de diplômes, comme c'est illustré par le graphique suivant.

Graphique 24. La répartition des étudiants universitaires selon le type de diplôme en cours de préparation



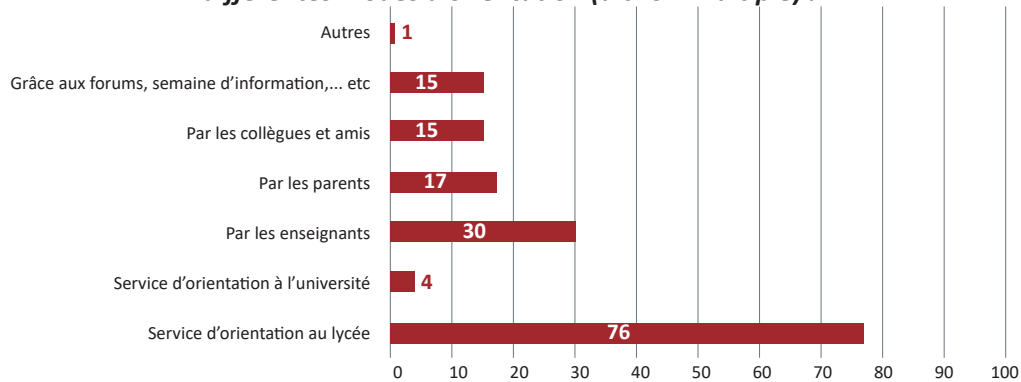
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

D'autre part, la distinction selon le type d'accès à l'université fait ressortir qu'en accès ouvert 62,6% préparent une licence fondamentale et 32% un DEUG.

l'orientation proposée par les parents, par les collègues et amis ou grâce aux Forums et à la semaine d'information que les établissements organisent pour diriger les étudiants vers les spécialités

qui leur conviennent. Les proportions des étudiants ayant bénéficié de chaque mode d'orientation sont respectivement 17%, 15% et 15%.

Graphique 26. Proportions des étudiants ayant bénéficié d'un service d'orientation selon différents modes d'orientation (à choix multiple) %



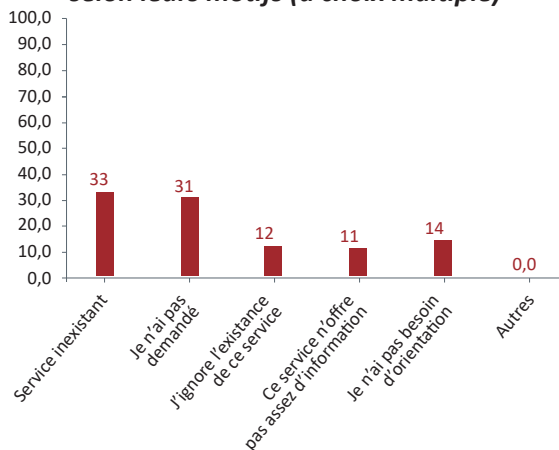
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Quant au service de l'orientation à l'université, seuls 4% des inscrits ont déclaré en avoir bénéficié. Ceci est peut-être dû au fait que les étudiants ignorent l'existence de ce service dans les établissements universitaires ou que les informations fournies ne leur paraissent pas suffisantes et satisfaisantes pour faire des choix des filières universitaires.

Concernant les étudiants n'ayant pas bénéficié d'un service d'orientation à l'université, plusieurs raisons pourraient l'expliquer.

Le constat est que presque 33% d'étudiants confirment que ce service d'orientation est inexistant à l'université et 31% d'étudiants ne l'ont pas demandé peut-être parce qu'ils n'ont pas une visibilité sur la nécessité de l'orientation et son utilité. Alors que 14% des inscrits universitaires estiment qu'ils n'ont pas besoin d'un service d'orientation, 11% avouent que ce service n'offre pas assez d'information, tandis que d'autres étudiants, dont la proportion est près de 12%, ignorent même l'existence de ce service dans ces établissements.

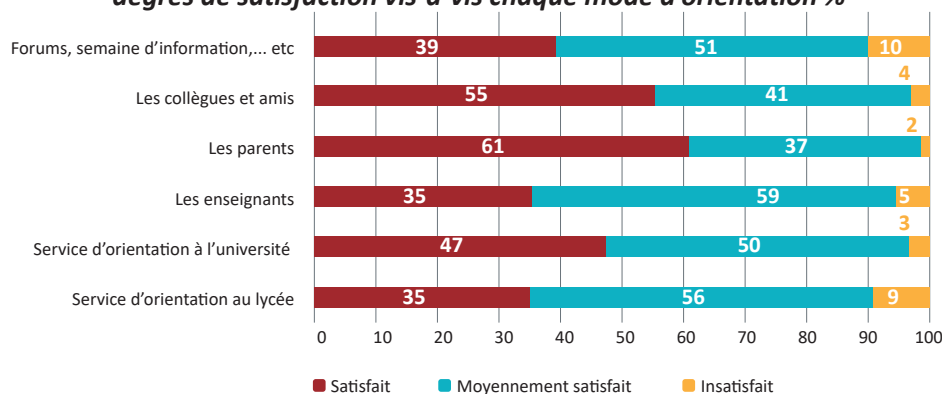
Graphique 27. Proportions des étudiants n'ayant pas bénéficié d'un service d'orientation selon leurs motifs (à choix multiple)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Dans ce même sens, il est intéressant de connaître le degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis du service d'orientation dont ils ont bénéficié. Les résultats de l'enquête montrent que 41% des étudiants en sont satisfaits, 51% le sont moyennement et seuls 8% en sont insatisfaits. Or, concernant le degré de satisfaction de ces étudiants vis-à-vis de chaque mode d'orientation, force est de constater que 61% et 55%, respectivement, parmi eux sont satisfaits de l'orientation effectuée par les parents et celle offerte par des collègues et des amis.

Graphique 28. Proportions des étudiants ayant bénéficié d'un service d'orientation selon leurs degrés de satisfaction vis-à-vis chaque mode d'orientation %



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

3. Accès à l'université et mobilité géographique

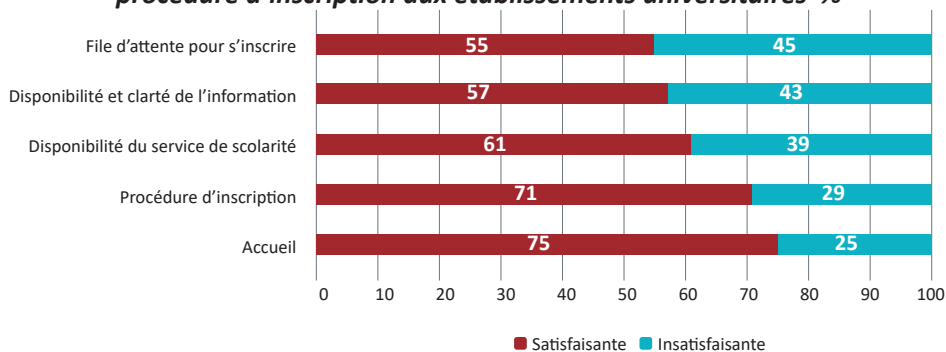
3.1. La pré-inscription et l'inscription à l'université

La pré-inscription en ligne est devenue une étape primordiale pour que les étudiants s'inscrivent au niveau des différents établissements universitaires. L'organisation du processus d'inscription est une phase nécessaire qui facilite aux étudiants

l'inscription à l'université. Effectivement, les résultats de l'enquête montrent que 93% des étudiants confirment qu'ils effectuent des pré-inscriptions en ligne.

Il est donc intéressant de connaître le degré de satisfaction des étudiants envers les différentes étapes d'inscription. Les résultats de l'enquête montrent que les proportions des étudiants qui trouvent que la qualité de l'accueil est satisfaite est 75% et qu'ils le sont à 71% pour la procédure d'inscription.

Graphique 29. Proportions des étudiants selon leur degré de satisfaction vis-à-vis la qualité de la procédure d'inscription aux établissements universitaires %



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

De surcroît, plus de 57% des inscrits à l'université sont satisfaits de la disponibilité et de la clarté de l'information offerte et près de 55% considèrent que la file d'attente nécessaire pour s'inscrire à l'université est satisfaisante. Quant à la qualité de la disponibilité du service de scolarité, elle est également déclarée satisfaisante pour 61% des étudiants universitaires.

Ces résultats reflètent les efforts fournis par les universités pour accueillir les étudiants dans des conditions adéquates, malgré la massification que connaissent les universités ces dernières années.

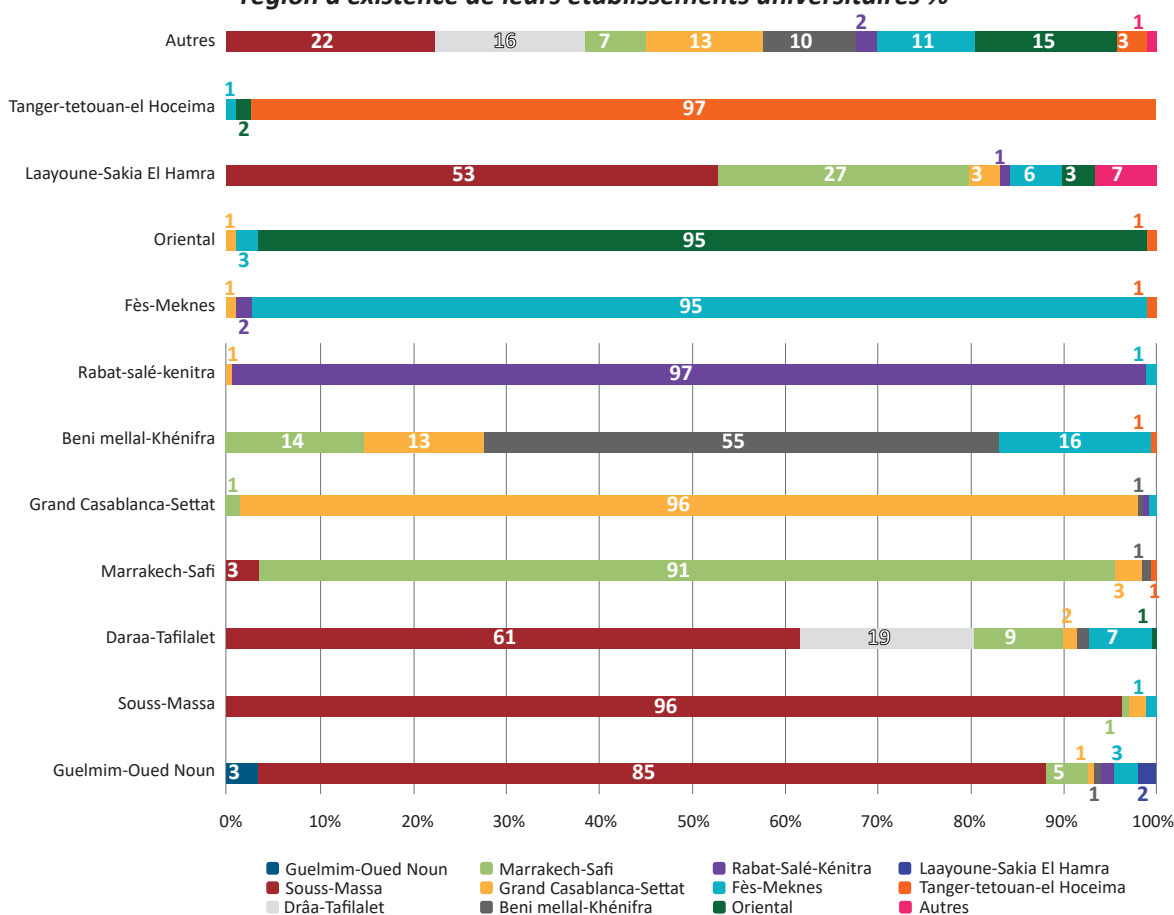
3.2. Choix de la spécialité et mobilité géographique des étudiants

Pour les étudiants ayant décidé d'entamer des études supérieures, leur choix de spécialité est tributaire du lieu géographique de l'établissement universitaire où ils veulent poursuivre leurs études. Puisque les données sur la ville d'obtention du baccalauréat ainsi que sur la ville de l'établissement universitaire sont disponibles, ceci permet de déterminer les proportions des étudiants qui se sont déplacés vers une autre ville où se trouvent les établissements universitaires où ils sont inscrits. Ainsi, on peut générer les

pourcentages de ceux qui n'ont pas effectué de mobilités géographiques. Une première analyse possible consiste à faire affecter chaque ville à sa région correspondante puis confronter la région d'obtention du baccalauréat de l'étudiant avec celle de l'établissement universitaire.

Les résultats qui découlent de cette analyse montrent que 55% des étudiants de la région Béni Mellal-Khénifra poursuivent leurs études au sein de la même région. Ceci est peut-être dû à l'existence de l'université Sultan Moulay Slimane dans cette région.

Graphique 30. Répartition des étudiants de chaque région d'obtention du baccalauréat selon la région d'existence de leurs établissements universitaires %



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Par contre, presque 45% se sont dirigés vers d'autres régions : 14% vers la région Marrakech-Safi, 16% à Fès-Meknes, 13% au Grand Casablanca-Settat et 1% se sont dirigés vers les régions de Tanger-Tétouan-El Hoceima et Rabat-Salé-Kénitra.

Quant aux étudiants de la région Drâa-Tafilalet, seuls 19% ont choisi de poursuivre leurs études universitaires dans la même région. Alors que 61% des inscrits étudient au niveau de la région Souss-Massa, 9% dans la région Marrakech-Safi, 7% dans la

région Fès-Meknès, 2% dans la région Grand Casablanca-Settat et 2% est partagé entre la région Béni Mellal-Khénifra et l'oriental. Ce déplacement de la majorité vers la région de Souss-Massa peut-être expliqué également par l'existence de l'université Ibn Zohr à Agadir. Il en est de même de la région Laayoune-Sakia El Hamra, pour laquelle 53% de ses étudiants se sont dirigés vers la région Souss-Massa. Il est à noter aussi qu'au niveau de la région Laayoune-Sakia El Hamra, seulement 7% d'étudiants sont en train d'étudier dans la même région, 27% le sont à Marrakech-Safi, 6% à Fès-Meknès, 3% à Grand Casablanca-Settat, 3% à l'Oriental et 1% à la région Rabat-Salé-Kénitra. Le même constat concerne la région Guelmim-Oued Noun où seuls 3% qui sont restés dans la même région alors que le reste se sont partagés sur le reste des régions, en particulier la région Souss-Massa (85%) qui abrite l'université Ibn Zohr d'Agadir.

Comme le montre le graphique 30, la majorité des étudiants des autres régions effectuent leurs études au sein de la région de leur résidence avec des proportions qui dépassent largement 90%. Par exemple, pour le Grand Casablanca-Settat, la plus grande région économique du pays, les étudiants ont plus d'opportunité pour trouver un emploi ce qui les incitent à y rester. De plus, en 2017, cette région compte près d'une trentaine d'établissements universitaires, ce qui multiplie les chances des étudiants de la région d'être acceptés au moins dans l'un de ses établissements. De même, l'existence de près d'une vingtaine d'établissements universitaires (2017) dans la région Rabat-Salé-Kénitra encourage les étudiants de la région d'y opter pour poursuivre les études supérieures.

Cette mobilité du lieu d'obtention du baccalauréat vers d'autres villes favorise le brassage humain et culturel entre les étudiants de diverses régions du Maroc, se retrouvant dans le même campus universitaire. Pour l'étudiant, se déplacer après le baccalauréat vers une autre ville

est souvent vécu comme une promotion. Néanmoins, cette mobilité ne se passe pas sans contraintes au niveau individuel. Elle implique une mobilisation de ressources financières que nécessite d'étudier hors la ville de résidence de sa famille. Quant aux universités qui reçoivent les étudiants provenant d'autres régions et villes, cette situation les place face à plusieurs contraintes telles que la fourniture de l'infrastructure, l'encadrement et les autres ressources pédagogiques nécessaires aux étudiants.

Conclusion

L'analyse des résultats de l'enquête montre que le retard scolaire impacte le choix du type d'accès à l'université car plus de 75% des inscrits de l'accès régulé ont au plus un an de retard scolaire alors qu'en accès ouvert presque 44% ont au moins deux ans de retard scolaire.

Pour ce qui est de la série de baccalauréat des élèves au secondaire, le profil des étudiants en accès régulé ont obtenu, dans leur majorité, un baccalauréat scientifique alors que la moitié de ceux poursuivant leurs études en accès ouvert ont eu un baccalauréat de la catégorie des Lettres et Sciences Humaines. Ainsi, le profil des étudiants diffère d'un type d'accès à l'autre en fonction des catégories des séries au baccalauréat.

De plus, l'analyse des résultats a révélé que plus que la moitié des inscrits en accès ouvert sont des bacheliers avec une mention passable alors que plus de 43% de ceux en accès régulé l'ont obtenu avec une mention bien ce qui fait également une différence entre le profil des étudiants selon la mention au baccalauréat des deux types d'accès.

Il en ressort aussi que l'orientation satisfait majoritairement les étudiants ayant bénéficié d'un certain mode d'orientation surtout le service d'orientation au lycée où une grande partie d'étudiants ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis ce service. Ce qui permet de conclure que l'orientation

n'intervient pas dans le choix des études supérieures autant que le type de filières, sciences ou lettres du baccalauréat.

Enfin, en ce qui concerne la mobilité géographique des étudiants entre la région d'obtention du baccalauréat et celle de la localisation de l'établissement universitaire, l'analyse a révélé que les étudiants se dirigent, généralement, soit vers les régions abritant

une université, si leurs régions ne comptent aucun établissement universitaire, ou optent pour les grandes régions qui sont dotées de plusieurs établissements universitaires surtout celles qui se retrouvent dans les grands bassins économiques du pays, plus susceptibles d'augmenter la probabilité pour les lauréats de trouver un emploi.

CHAPITRE IV.

FORMATION ET CLIMAT DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Le système universitaire est fondé sur l'enseignement de programme des filières d'études principalement sous forme de modules. Les questions adressées aux étudiants dans cette enquête se basent sur les pratiques adéquates en usage dans l'enseignement universitaire et qui concerne l'information offerte par l'enseignant aux étudiants sur les cours et sur les modes et méthodes d'enseignement.

Dans tout enseignement, on suppose, selon les normes d'usage, que chaque enseignant établit les objectifs des cours et les contenus des modules pour qu'ils soient clairement énoncés aux étudiants selon un volume horaire prédéfini. Selon la même supposition, on considère que les enseignants dispensent généralement leurs cours sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et pratiques ou sous forme de projets et exposés à donner aux étudiants.

Ce chapitre expose l'avis des étudiants et étudiantes sur la communication des objectifs de formation par l'université, les moyens utilisés pour le faire ainsi que le respect du plan et du volume horaire des programmes offerts. Il mesure aussi la satisfaction des étudiants par rapport aux contenus, aux méthodes et équipements pédagogiques et par rapport à la formation en général.

1. Déroulement de la formation

1.1. Communication des objectifs et du contenu des cours

Une proportion importante d'étudiants (85,7%) est informée sur les objectifs des cours. Pour 30% des étudiants, cette information est complète, c'est-à-dire que les enseignants les informent sur tous les modules, et pour 55,4% des étudiants, cette

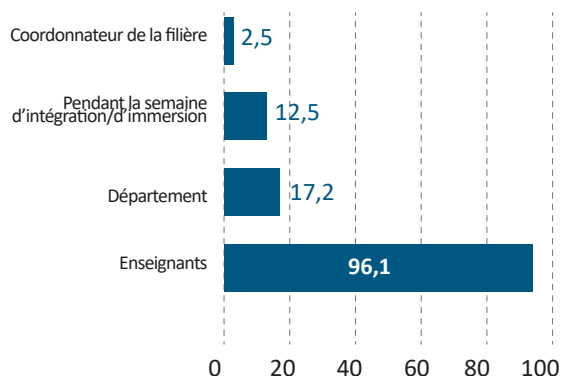
information est partielle et ne concerne que quelques modules.

Par ailleurs, la même proportion d'étudiants (85,9%) affirme qu'ils ont aussi été informés sur les contenus des modules ; mais seulement 29,3% l'ont été pour tous les modules et 56,6% l'ont été pour certains modules seulement.

Les résultats ne montrent pas de différences significatives entre le cycle normal et celui du master concernant la communication des objectifs, ni pour ce qui est de la communication des contenus. Le type d'accès ne paraît pas aussi avoir un effet significatif sur la proportion des étudiants informés.

Parmi les sources d'information sur les objectifs et les contenus des cours, figurent en premier lieu les enseignants qui sont cités par 96,1% des étudiants, suivis du département avec 17,2%, de la semaine d'intégration avec 12,5% et enfin, de manière marginale, le coordonnateur de la filière avec 2,5%. Il y a lieu de noter que les réponses des étudiants à cette question pouvaient comporter plus d'une source à la fois.

Graphique 31. Sources de communication des objectifs et des contenus des cours cités par étudiants (question à réponses multiples) (en%)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les résultats ne concluent pas à une différence notable par type d'accès. Toutefois, dans l'accès régulé, une proportion plus importante du coordonnateur de la filière est mentionnée comme source de communication (9,2% dans l'accès régulé contre 1,6% dans l'accès ouvert).

Concernant la clarté des objectifs présentés par les enseignants, 92,9% des étudiants les trouvent clairs et précis (36,9% pour tous les modules et 56% pour certains modules).

Ces résultats interpellent l'organisation des cours dans les universités. Le premier est d'ordre pédagogique. Le manque de communication des objectifs de tous les cours et de tous les modules est en effet une défaillance sur ce plan. Le second est relatif aux institutions universitaires. La faible implication des départements et des coordonnateurs des filières dans la communication des objectifs et contenus des cours remet en question leur rôle.

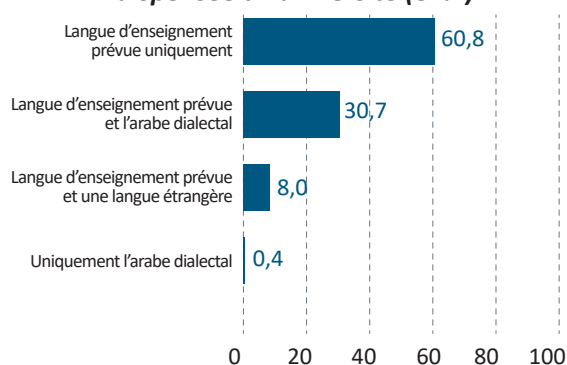
En se référant aux pratiques qui se font dans les universités des pays avancés, les informations à livrer aux étudiants se font sous de syllabus écrit, qui comporte les objectifs du cours, les prérequis lorsque c'est nécessaire. Dans les cas des systèmes à crédits, l'information concerne le nombre de crédits comptabilisés pour le cours, le déroulé et les méthodes du cours, le mode d'évaluation, les ouvrages à lire ou les travaux pratiques ou dirigées à avoir. Le syllabus du cours constitue un engagement que l'enseignant doit honorer vis-à-vis des étudiants.

1.2. Langue d'enseignement

La langue d'enseignement, lorsque peu maîtrisée, constitue un frein à l'acquisition des connaissances. En général, les cours à l'université sont dispensés dans une langue autre que celle du lycée, surtout pour les matières scientifiques et techniques. D'où l'importance d'examiner le point de vue des étudiants sur la langue d'enseignement à l'université et les difficultés rencontrées par rapport à la maîtrise des langues.

En général, la langue assignée et prescrite officiellement à l'enseignement est exclusivement dispensée dans 60,8% des cas, c'est-à-dire sans qu'elle soit accompagnée par une autre langue. Elle est accompagnée d'une autre langue étrangère dans 8% des cas et de l'arabe dialectal dans 30,7% des cas. L'arabe dialectal n'est utilisé seul que dans 0,4% des situations déclarées par les étudiants.

Graphique 32. Langue d'enseignement dispensée à l'université (en%)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Il est important de mentionner, de prime abord, que la langue d'enseignement prescrite relève du type d'accès et du domaine d'études. Dans l'accès régulé, la langue prévue est respectée dans l'enseignement selon une proportion de 75,6% contre 58,6% pour l'accès ouvert. De plus, les étudiants relevant de l'accès ouvert éprouvent parfois des difficultés à suivre le cours selon la langue d'enseignement prévue: c'est le cas des bacheliers scientifiques ayant reçu leur éducation en arabe au lycée et se retrouvent à recevoir leur cours en français à l'université. C'est ainsi que, à la demande des étudiants ou à l'initiative de l'enseignant, la langue d'enseignement prévue n'est pas respectée et le recours est fait à une autre langue, en l'occurrence le français pour le cas déjà cité.

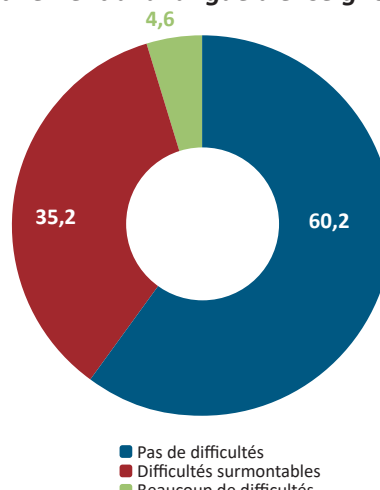
Dans la filière d'études Commerce et gestion, la langue d'enseignement prévue est respectée selon les étudiants dans 85,8% des cas, tandis qu'elle l'est à hauteur de 92,2% dans le domaine des sciences de l'éducation. En revanche, dans le domaine

des sciences juridiques, économiques et sociales, 54,3% seulement des étudiants affirment que la langue d'enseignement prévue est entièrement respectée.

Par rapport aux difficultés rencontrées relativement à la langue d'enseignement, il y a lieu de noter que seulement 4,6% des étudiants déclarent rencontrer beaucoup de difficultés. 35,2% rencontrent des difficultés mais qui sont surmontables. Le reste (60,2%) affirme ne rencontrer aucune difficulté par rapport à la langue d'enseignement. En fait, les difficultés sont compensées parfois par le recours de l'enseignant à une autre langue pour étendre la compréhension du cours.

Ce constat reste valable en général mais varie plutôt selon les caractéristiques individuelles des étudiants. En effet, les étudiants provenant de l'enseignement privé rencontrent moins de difficultés (32,9%) que ceux provenant du secteur public (40,1%). De même, les étudiants dont la mère a un niveau d'instruction supérieur déclarent des difficultés de langue à raison de 27,9% tandis que cette proportion monte à 40,9% pour les étudiants dont le niveau d'instruction de la mère ne dépasse pas le primaire. Le niveau d'instruction de la mère a un effet sur les capacités linguistiques des étudiants.

Graphique 33. Difficultés rencontrées relativement à la langue d'enseignement

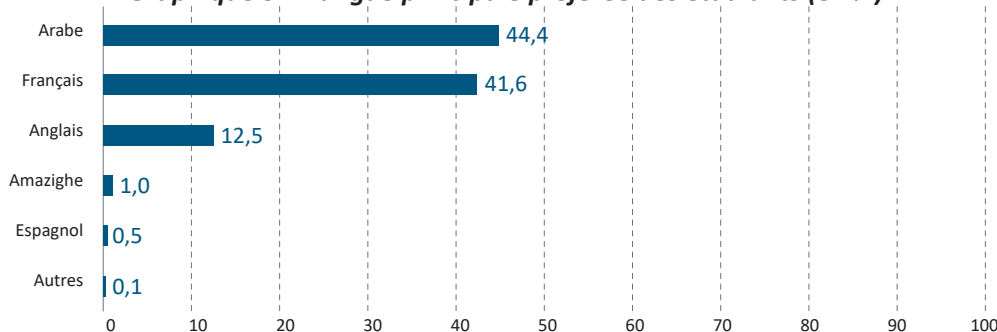


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

D'autres difficultés peuvent également surgir, notamment celles relatives à la prise de notes et la rédaction des résumés. Pour cet aspect, 5,8% seulement des étudiants affirment trouver beaucoup de difficultés, vu que le cours magistral qui se pratique avec la dictée du cours est prédominant, et 42,8% des difficultés surmontables. En général, les étudiants du cycle master ont moins de difficultés (37,2%) que ceux du cycle normal (49,2%) quant à la prise de notes et la rédaction.

Dans l'absolu, la langue d'enseignement principale préférée des étudiants est l'arabe (44,4%) suivie de très près par le français (41,6%). La langue anglaise vient en 3ème position avec 12,5%. Autre fait intéressant, les filles semblent accorder plus d'importance au français que les garçons (45,4% versus 38%) et moins d'importance à l'arabe (41,3% versus 47,3%).

Graphique 34. Langue principale préférée des étudiants (en %)



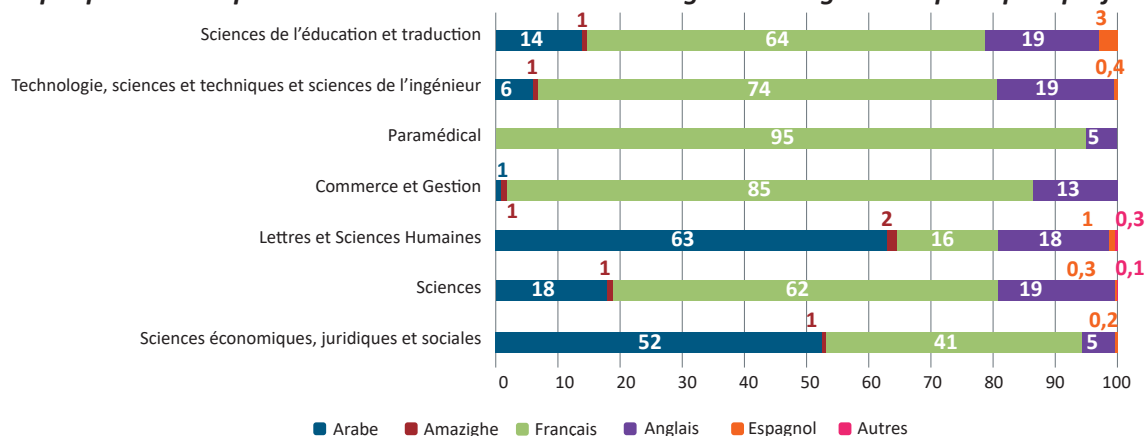
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Ce constat change lorsqu'on tient compte du type d'accès, du domaine d'études et de la nature des matières enseignées.

En analysant par domaine d'études les préférences des étudiants universitaires en matière de langue d'enseignement principale, il est à noter que la langue

française est la préférée par la majorité des étudiants au niveau de l'ensemble des domaines à part en Sciences Économiques, Juridiques et Sociales (41%) et en Lettres et Sciences Humaines (16%) où les étudiants préfèrent la langue arabe.

Graphique 35. La répartition des étudiants selon le la langue d'enseignement principale préférée



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Globalement, comme le montre le graphique ci-dessus, la langue de préférence pour les étudiants est celle prévue par les enseignements. Les étudiants qui reçoivent leurs cours dans le champ disciplinaire dans une langue prescrite préfèrent en majorité cette langue.

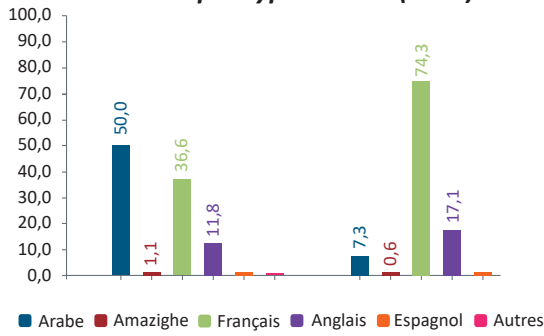
De surcroît, autour de 19% d'étudiants préfèrent également la langue anglaise comme langue d'enseignement principale sauf en Paramédical et en Sciences Économiques, Juridiques et Sociales où seuls 5% des étudiants ont exprimé leur préférence envers cette langue ; alors qu'en Commerce et Gestion, 13% des étudiants souhaitent que la langue anglaise soit la langue d'enseignement principale.

Le type d'accès a un effet sur les préférences des étudiants concernant la langue. Dans le système à accès régulé, la langue française est la langue préférée (74,3%), comparativement à 17,1% pour l'anglais et seulement 7,3% pour l'arabe. Par contre, dans l'accès ouvert, l'arabe est la langue préféré avec 50%, suivi du français avec 36,6% et de l'anglais avec 11,8%.

Le domaine d'étude est encore plus éclairant. Les préférences de la majorité des étudiants des Lettres et sciences humaines (62%) vont pour l'arabe comme langue d'enseignement principale, suivie de l'anglais (17,9%) et du français (16,2%). Ces chiffres correspondent aux langues prescrites selon les départements des facultés des Lettres où les enseignements de la philosophie, sociologie, géographie, de l'histoire et des études islamiques, se font en arabe, et que les départements des langues enseignent dans les langues étrangères : français, anglais et autres... C'est ainsi que les préférences sont déterminées par un état de fait.

Les étudiants des sciences économiques, juridiques et sociales sont, quant à eux, partagés entre la langue arabe (52,4%), le français (41,4%) et l'anglais (5,2%). La configuration change complètement lorsqu'il s'agit, par exemple, du Commerce et gestion. 85% des étudiants préfèrent le français, 13,2% l'anglais et seulement 1% l'arabe. La même tendance est observable aussi dans le domaine de Technologie, sciences et techniques et sciences de l'ingénieur : 74% des étudiants préfèrent le français, 19% l'anglais et à peine 6% l'arabe.

Graphique 36. Langue principale préférée des étudiants par type d'accès (en %)



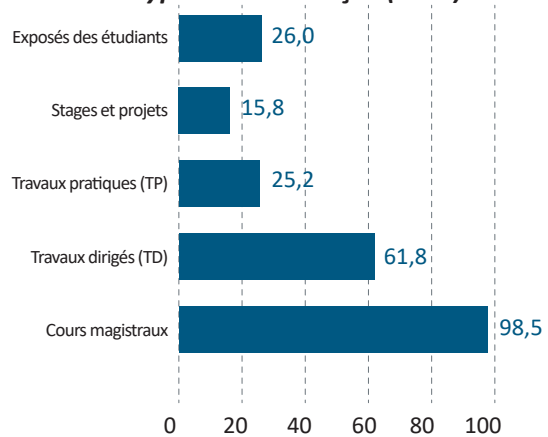
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

De même, la préférence pour la langue d'enseignement est également fortement influencée par le milieu de provenance des étudiants et le niveau d'instruction des parents. En général, les étudiants provenant du milieu urbain et/ou dont le niveau d'instruction des parents est élevé ont une préférence plus prononcée pour le français et l'anglais et moins prononcée pour l'arabe.

1.3. Types de cours reçus par les étudiants

De façon générale, presque tous les étudiants suivent des cours magistraux dispensés par les enseignants (98,5%). Les résultats de l'enquête ont également montré que 61,8% suivent des travaux dirigés et 25,2% des travaux pratiques (TP). De plus, en se référant à chaque type d'accès, la majorité des étudiants en accès régulé a déclaré recevoir des travaux dirigés avec une proportion de 92,1% contre 57,3% en accès ouvert. Le même constat est retenu pour les travaux pratiques puisque 74,2% des étudiants de l'accès régulé reçoivent ce type de cours face à seulement 17,8% d'étudiants de l'accès ouvert ce qui ne peut qu'illustrer la dimension pratique des cours enseignés dans l'accès régulé.

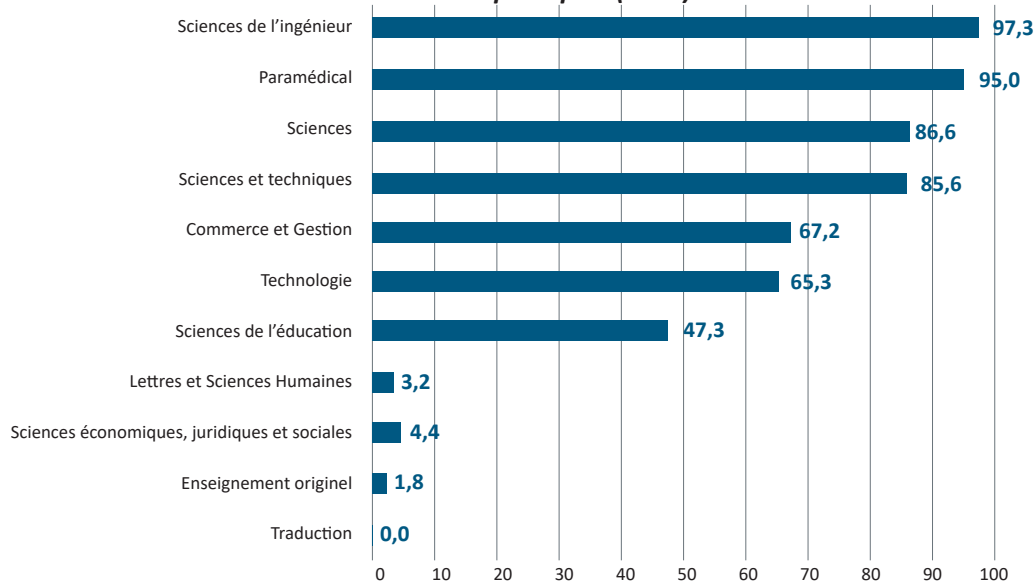
Graphique 37. Proportions d'étudiants selon les types de cours reçus (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Comme les cours dispensés sous forme de travaux pratiques sont destinés uniquement aux spécialités scientifiques et techniques, il est plus logique d'analyser ces résultats par domaines d'étude. Il apparaît, selon le graphique qui suit, que la majorité des inscrits aux champs disciplinaires scientifiques et techniques reçoivent des cours de travaux pratiques, condition essentielle pour ce type de spécialités qui nécessitent l'apprentissage des techniques pratiques et non seulement des acquis théoriques. À titre d'exemple, 97,3% et 86,6% d'étudiants ont des travaux pratiques en Sciences de l'Ingénieur et en Sciences respectivement.

Graphique 38. Proportions d'étudiants par champ disciplinaire ayant déclaré recevoir des cours de travaux pratiques (en %)

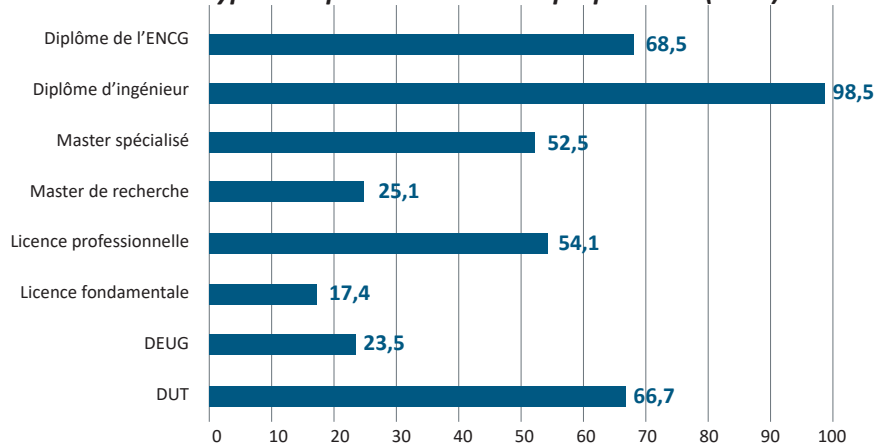


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

De plus, les résultats de l'enquête par type de diplôme en cours de préparation ne peuvent que confirmer le constat précédent. Les travaux pratiques sont dispensés pour les différents types de diplômes à l'exception

de la licence fondamentale, le DEUG, et le Master de recherche avec des proportions d'étudiants ayant déclaré recevoir ce type de cours respectivement de 17,4%, 23,5% et 25,1%.

Graphique 39. Proportions d'étudiants ayant déclaré recevoir des cours de travaux pratiques selon le type de diplôme en cours de préparation (en %)

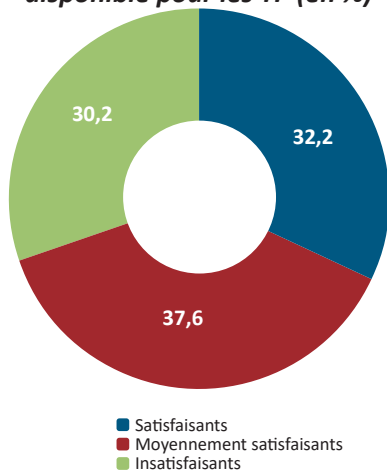


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Cependant, recevoir des cours de travaux pratiques n'est pas suffisant. Il est nécessaire que les établissements universitaires soient dotés d'équipements adéquats. Dans ce contexte, une recherche a été menée sur le degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis des équipements des travaux pratiques disponibles au niveau de leurs

établissements. Il en découle que 30% des étudiants sont satisfaits de ces équipements, 38% sont moyennement satisfaits et 32% sont insatisfaits.

Graphique 40. Proportions d'étudiants ayant déclaré recevoir des cours de TP selon leurs degrés de satisfaction vis-à-vis du matériel disponible pour les TP (en %)



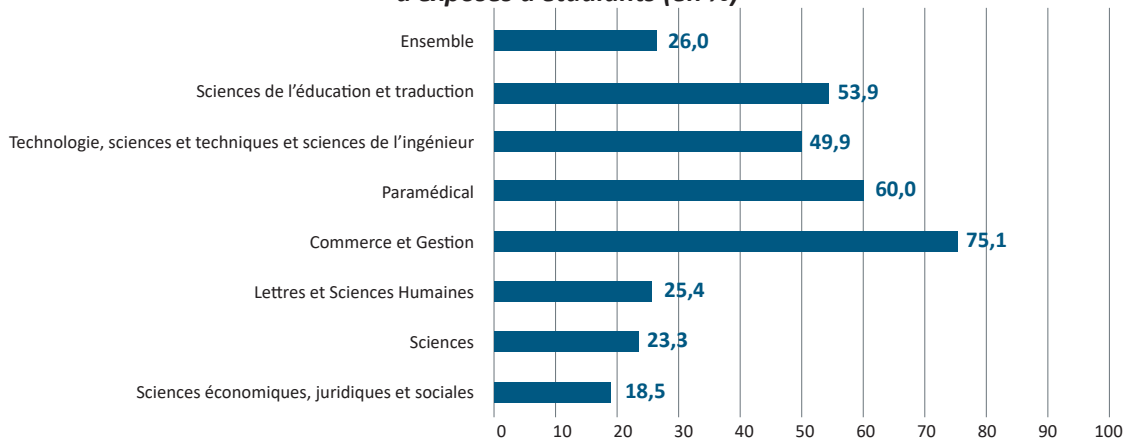
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Selon les résultats de l'enquête, 26% des étudiants reçoivent des cours sous forme d'exposés qu'ils ont eux-mêmes préparés. Cette pratique est beaucoup plus répandue dans le système régulé que dans le système ouvert, puisque 56,4% des enquêtés

de l'accès régulé l'ont confirmé face à uniquement 21,4% de ceux de l'accès ouvert.

Le recours à cette pratique d'enseignement est beaucoup plus courant dans les domaines d'étude du Commerce et Gestion, du paramédical et des sciences de l'éducation avec des proportions d'étudiants respectives de 75,1%, 60% et 53,9%. Ces résultats sont conformes à la nature des cours reçus au niveau de chaque domaine d'étude qui nécessitent l'acquisition par l'étudiant de compétences en matière de préparation et de construction d'idées et aussi de communication à travers des présentations. En outre, ces taux élevés peuvent être également expliqués par le fait que ces domaines d'étude font partie de l'accès régulé. En revanche, ces proportions sont relativement basses dans le domaine des sciences (23,3%) et des sciences économiques, juridiques et sociales (18,5%) domaines d'études dispensés dans le système à accès ouvert.

Graphique 41. Proportions par domaine d'étude d'étudiants qui reçoivent des cours sous forme d'exposés d'étudiants (en %)

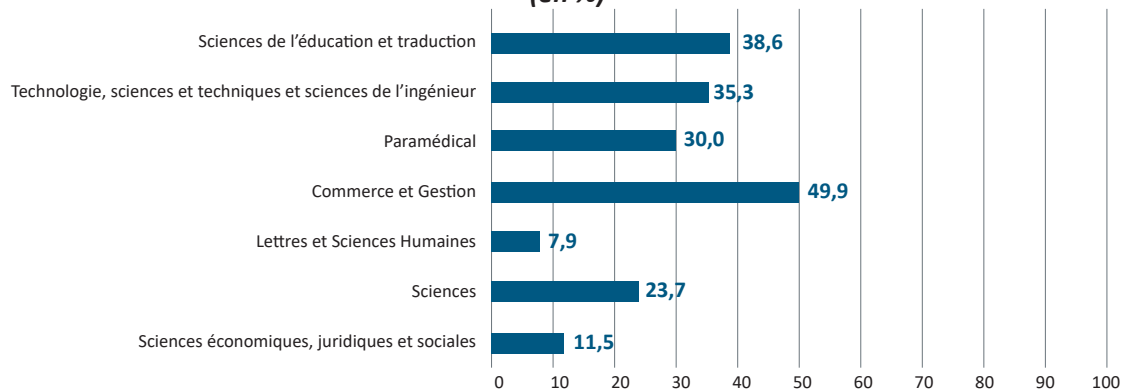


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Finalement, les stages et projets sont pratiqués dans 15,8% des cas pour toute la population estudiantine enquêtée, et plus souvent pour les étudiants de l'accès régulé (40%) que ceux de l'accès ouvert (12,1%). Par domaine d'études, près de la moitié des étudiants inscrits en Commerce et gestion ont déclaré faire des projets et bénéficier de stages, 39% du domaine des Sciences de l'Éducation et Traduction et

35% du domaine de Technologie, sciences et techniques et Science de l'Ingénieur. Par contre, les domaines d'étude de l'accès ouvert connaissent des proportions minimales d'étudiants qui ont réalisé des projets et des stages lors de leurs études, 8% des inscrits en Lettres et Sciences Humaines, 11,5% des étudiants des Sciences Économiques, Juridiques et Sociales et près de 24% des Sciences.

Graphique 42. Proportions d'étudiants qui font des stages et des projets par domaine d'étude (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

1.4. Les supports de cours reçus par les étudiants

Concernant le type de supports reçus par les étudiants, 89,8% déclarent avoir reçu les plans de cours, 97,7% des photocopies, 56% ont reçu des ressources numériques, 55,3% ont reçu une liste bibliographique et 47,1% des diaporamas. Cependant, ces proportions sont valables pour certains modules seulement et ne concernent pas forcément la totalité des modules.

Pour 34,8% des étudiants, ces supports ont été distribués gratuitement par les enseignants, soit en classe soit en ligne. 70% avancent qu'ils se sont procurés ces ressources en faisant des photocopies à partir de documents originaux appartenant aux enseignants et enfin, 59% ont procédé à l'achat des documents déposés par l'enseignant en librairie. Cette dernière option mérite que l'on s'y arrête car elle peut cacher des pratiques parfois considérées par les étudiants comme moyens pour les enseignants et les librairies de se procurer un gain financier. Dans la proportion des étudiants qui y ont recours, la majorité sont inscrits dans les domaines des sciences juridiques, économiques et sociales (46,1%) et des Lettres et sciences humaines (27,6%). Parfois, les étudiants n'y ont pas recours de leur plein gré car certains enseignants les obligent à se procurer leurs livres et supports. Dans certains cas, disposer d'un exemplaire du livre de l'enseignant (dernière édition !) est un atout, voire une condition

pour passer l'examen, surtout à l'examen oral pour le cas des étudiants des facultés des sciences juridiques économiques et sociales. Globalement, la part des ressources obtenues gratuitement reste faible, et ce malgré la disponibilité et l'utilisation des technologies de l'information facile d'accès pour les jeunes étudiants de nos jours.

L'enquête a également interrogé les étudiants sur le respect des plans et des volumes horaires prévus des cours et des travaux pratiques. Concernant les plans des cours, 43,9% des étudiants disent qu'ils sont respectés pour tous les modules, 54,1% pour certains modules et 2,1% seulement déclarent qu'ils ne sont pas respectés. En revanche, pour les étudiants des filières de l'accès régulé, 69,6% d'entre eux disent que les plans de cours sont respectés pour tous les modules et 29,8% pour certains modules. On en conclut dans tous les cas que les programmes de cours ne sont jamais entièrement respectés.

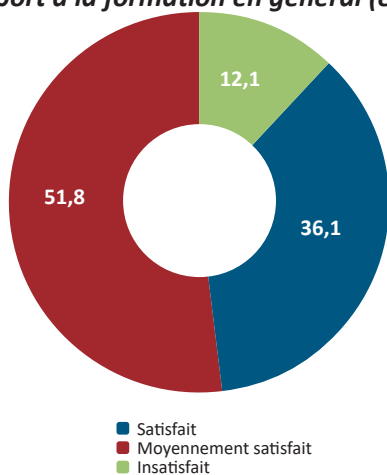
S'agissant des volumes horaires prévus pour les cours, 48,2% des étudiants disent qu'ils sont respectés pour tous les modules et 50% disent qu'ils le sont pour certains modules. Là aussi, une grande différence est enregistrée entre les deux systèmes. En effet, plus de sept étudiants sur dix (72,2%) relevant du système régulé ont déclaré que le volume horaire prévu pour tous les modules est respecté contre seulement 44,6% de ceux du système ouvert.

Les pratiques sont aussi différentes selon le domaine d'études. Ainsi, 89,3% des étudiants des sciences de l'éducation et traduction et 80,6% de ceux inscrits en Commerce et gestion ont déclaré que le volume horaire prévu pour les cours est respecté pour tous les modules. Ce taux est de seulement 45,7% pour les étudiants des Lettres et sciences humaines et 41% pour ceux des sciences économiques, juridiques et sociales. Les mêmes tendances sont constatées pour les travaux dirigés et les travaux pratiques.

1.5. Satisfaction des étudiants par rapport à la formation et équipements

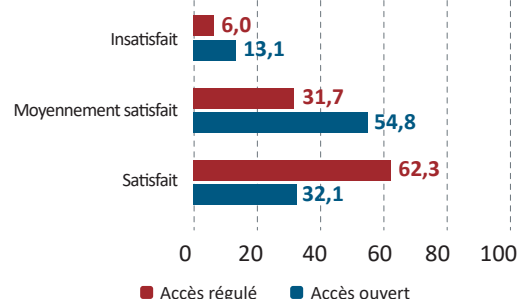
De manière générale, 36,1% des étudiants sont satisfaits de leur formation, 51,8% en sont moyennement satisfaits et 12,1% en sont insatisfaits. Par type d'accès, les étudiants de l'accès régulé semblent être plus satisfaits que leurs collègues dans l'accès ouvert (62,3% contre 32,1%). Le degré de satisfaction par rapport aux formations est tributaire de l'appréciation que se font les étudiants des deux types d'accès : l'un est valorisé l'autre moins ou pas du tout.

Graphique 43. Degré de satisfaction par rapport à la formation en général (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Graphique 44. Degré de satisfaction par rapport à la formation par type d'accès (en %)

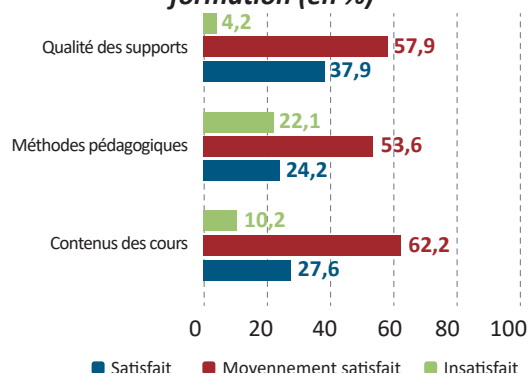


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

L'enquête a cherché à connaître le degré de satisfaction des différentes dimensions de la formation, notamment par rapport aux contenus des enseignements, aux méthodes pédagogiques utilisées, à la qualité des supports reçus et aux équipements présents dans l'établissement.

Par rapport aux contenus des cours, 27,6% des étudiants en sont totalement satisfaits, 62,2% relativement satisfaits, alors que 10,2% ne sont pas satisfaits des contenus. Par rapport aux méthodes pédagogiques, 24,2% des étudiants déclarent en être satisfaits et 53,6% le sont moyennement, alors que 22,1% ne le sont pas. Quant à la qualité des supports, 37,9% des étudiants en sont satisfaits tandis que 57,9% n'en sont satisfaits que moyennement et 4,2% non satisfaits.

Graphique 45. Degré de satisfaction des étudiants par rapport aux éléments de la formation (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les étudiants complètement satisfaits des contenus des cours et des méthodes ne

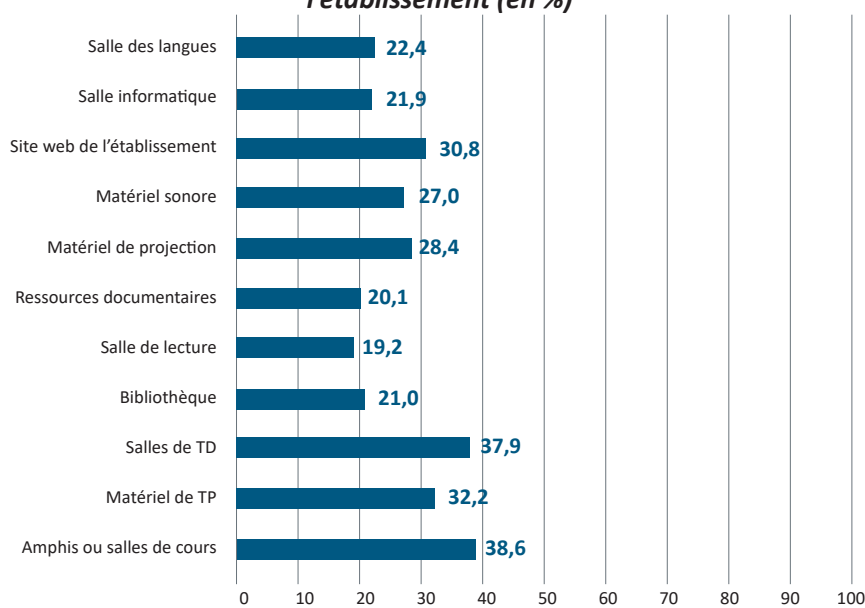
représentent un quart des étudiants. Mais la concentration de la majorité des avis des étudiants autour de "moyennement satisfait" montre que la qualité des formations reçues à l'université est de niveau moyen et qui ne satisfait les étudiants qu'en partie.

Par rapport aux équipements de l'établissement, le degré de satisfaction diverge et devient très faible pour certaines composantes. Par exemple, c'est par rapport à la bibliothèque, aux ressources documentaires et à la salle de lecture que les étudiants sont le moins satisfaits, avec des taux de 21%, 20,1% et 19,2% respectivement. Ils sont, en revanche, plus satisfaits des amphithéâtres, des salles de cours et des salles de TD avec des taux de 38,6% et 37,9% respectivement.

Au final, le taux de satisfaction des étudiants par rapport aux équipements des établissements universitaires demeure faible.

Ce résultat renseigne sur le retard accusé par ces établissements, censés être un espace de vie étudiante, et leur décalage par rapport aux besoins des nouvelles générations. Il n'est pas anodin que les amphithéâtres et salles de cours ou de TD viennent en tête des équipements en termes de satisfaction des étudiants. Pendant longtemps, et jusqu'à aujourd'hui, les investissements des universités se focalisaient sur la capacité d'accueil (construction ou rénovation) pour faire face à l'augmentation massive de l'effectif des étudiants. Toutefois, d'autres espaces universitaires aussi vitaux, comme les salles de lecture, les bibliothèques ou encore les salles informatiques qui constituent les espaces de culture pour les étudiants n'ont pas enregistré une grande impulsion. Les transformations que connaît l'enseignement supérieur impliquent une refondation de l'établissement universitaire en tant qu'espace de vie étudiante.

Graphique 46. Degré de satisfaction des étudiants par rapport aux équipements de l'établissement (en %)

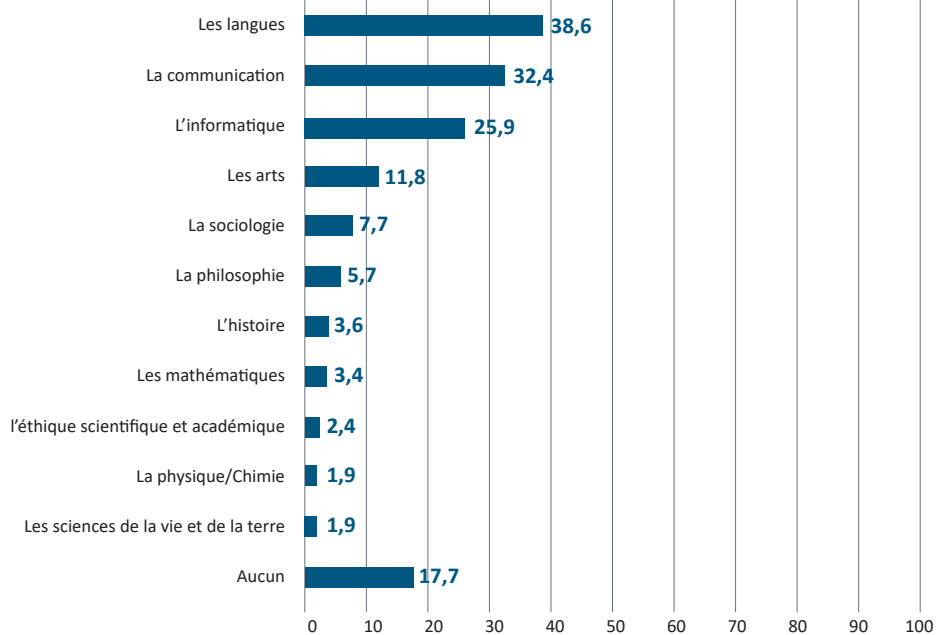


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Il a également été demandé aux étudiants quels autres enseignements ils auraient aimé recevoir en complément à leur formation : 38,6% souhaitent des cours de langues, 32,4% des cours de communication et 25,9% des cours d'informatique. Ceci reflète une prise de conscience par les étudiants de leurs lacunes linguistiques et communicatives,

ainsi que leurs aspirations à renforcer les capacités déterminant leurs chances d'insertion dans le marché du travail. Il est vrai que des cours de langues et communication ont été intégrés dans le cursus de plusieurs formations universitaires ces dernières années. Toutefois, au regard des besoins, ces efforts demeurent insuffisants.

Graphique 47. Enseignement souhaité en complément à la formation (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

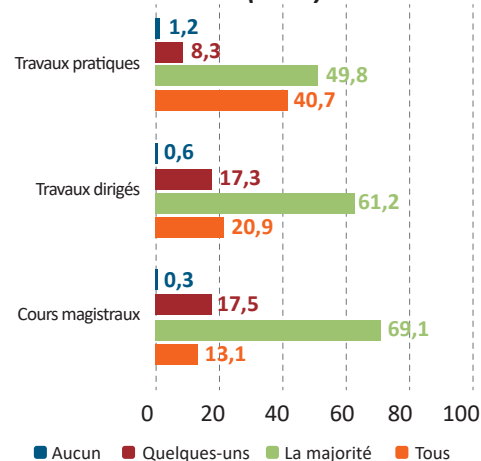
2. Engagement des étudiants dans la formation

L'engagement de l'étudiant dans la formation peut être essentiellement mesuré par son assiduité aux cours, comme il peut aussi être approché par l'achat de l'équipement nécessaire aux études et le volume horaire consacré aux études en dehors les heures de cours et de TP en classe.

C'est ainsi qu'il a été demandé à chaque étudiant si ses collègues de classe étaient assidus aux différents cours. Pour les cours magistraux, 82% des étudiants rapportent que tous ou la majorité de leurs collègues de classe sont assidus. Par type d'accès, il semble y avoir plus d'assiduité dans l'accès régulé (95,5%) que dans l'accès ouvert (80%). Cependant, il ne semble pas y avoir de différence significative entre l'assiduité des étudiants (82,3%) et des étudiantes (82,2%).

Par ailleurs, ils sont aussi 82% à dire que tous ou la majorité de leurs collègues de classe sont assidus aux TD et 90,5% à dire que tous ou la majorité de leurs collègues de classe sont assidus aux TP.

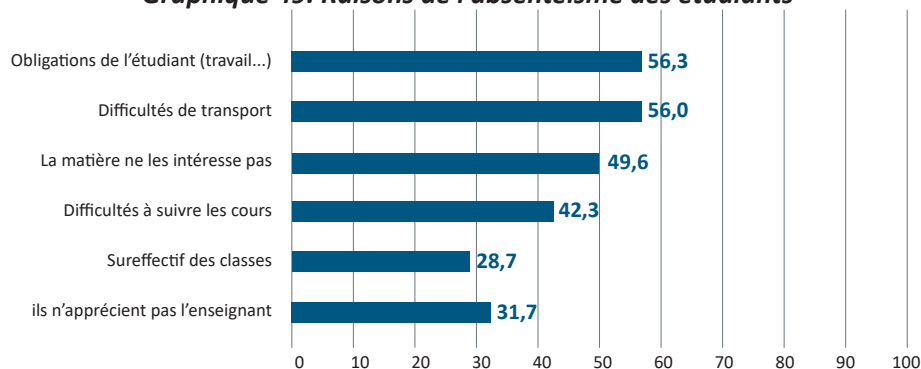
Graphique 48. Assiduité des étudiants dans les cours (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

L'absentéisme ne concerne qu'une partie minoritaire des étudiants. Pour justifier leur manque d'assiduité, ces derniers avancent, en premier lieu, les obligations de l'étudiant comme le travail (56,3%) suivies de près par les difficultés de transport (56%). Le désintérêt par rapport à la matière enseignée ou les difficultés à suivre les cours arrivent en troisième et quatrième positions avec 49,6% et 42,3% respectivement. Enfin, la non appréciation de l'enseignant et le sureffectif des classes sont avancés comme raison de l'absentéisme par respectivement 31,7% et 28,7% des étudiants.

Graphique 49. Raisons de l'absentéisme des étudiants

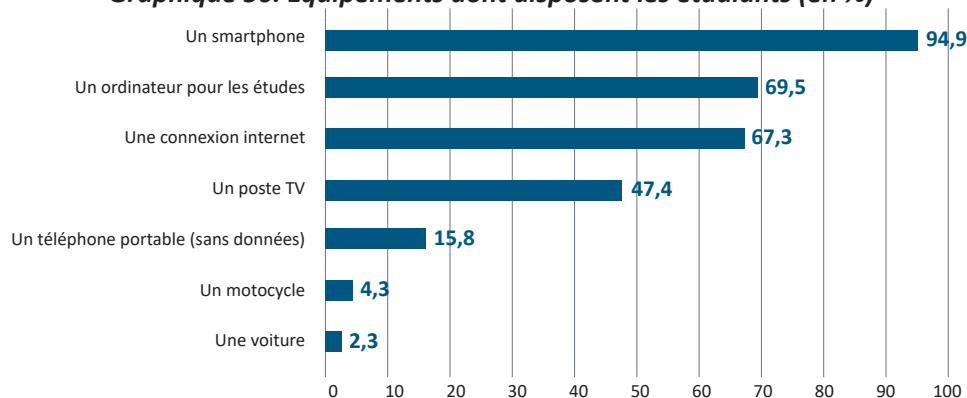


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les données de l'enquête permettent d'analyser le point de vue des étudiants sur les différents équipements que les étudiants se procurent pour leurs études. Par rapport à cet aspect, 69,5% des étudiants possèdent un ordinateur et 67,3% possèdent une

connexion internet. Par ailleurs, 94,9% des étudiants possèdent un smartphone, ce qui montre le haut degré d'équipement des technologies de communication des étudiants, susceptibles de les aider dans leurs études.

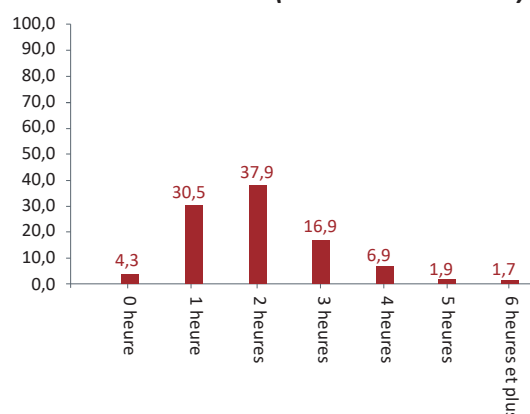
Graphique 50. Équipements dont disposent les étudiants (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Concernant le volume horaire consacré aux études, en dehors des cours, plus des deux tiers des étudiants (68,3%) déclarent y consacrer 1 à 2 heures quotidiennement, 23,8% y consacrent entre 3 et 4 heures et 3,6% y consacrent 5 heures et plus. 4,3% des étudiants disent toutefois ne consacrer aucun moment à leurs études en dehors des horaires universitaires.

Graphique 51. Volume horaire quotidien consacré aux études (en dehors des cours)

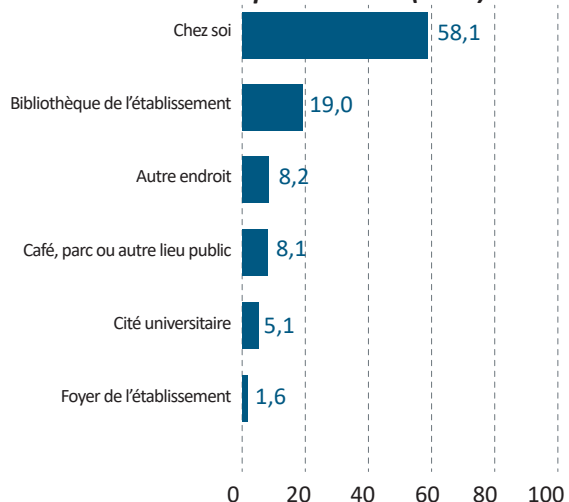


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Pour réviser, les étudiants privilégient certains endroits qui leur apportent le confort, le

calme ou l'aide de leurs pairs. Étudier chez soi semble être l'endroit le plus privilégié pour les études. En effet, 58,1% des étudiants étudient chez eux principalement. La place qu'occupe la bibliothèque de l'établissement est faible (seulement 19% des étudiants privilégient cet endroit) car elle est censée être l'endroit adéquat pour les étudiants de se documenter et de réviser leurs cours. Comme mentionné plus haut, le déficit en bibliothèques, attesté par les étudiants, peut expliquer le désintérêt des étudiants pour cet espace. Et même lorsqu'elles existent, dans bon nombre d'établissements, les bibliothèques sont exiguës, ne disposant pas de places, ni de fonds documentaires suffisants. Pour le reste, 8,1% des étudiants optent pour le café, le parc ou d'autres lieux publics. 5,1% seulement choisissent la cité universitaire et 8,2% d'autres endroits non spécifiés.

Graphique 52. Endroit principal privilégié par les étudiants pour étudier (en %)

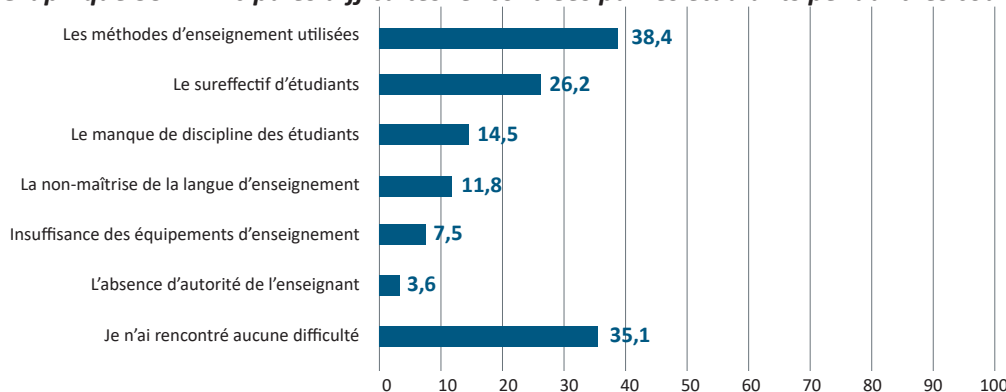


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Il ressort des réponses des étudiants que la majorité opte pour le travail chez eux et que seule une minorité utilise la bibliothèque.

Par ailleurs, parmi les principales difficultés rencontrées et déclarées, figurent les méthodes d'enseignement utilisées à raison de 38,4% et le sureffectif des étudiants avec 26,2%. Notons également que 11,8% des étudiants évoquent la non maîtrise de la langue d'enseignement, ce qui constitue un handicap important. Dans ce dernier groupe, la grande majorité relève du système ouvert (82,4%).

Graphique 53. Principales difficultés rencontrées par les étudiants pendant les cours



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

3. Rapports étudiants-enseignants-administration

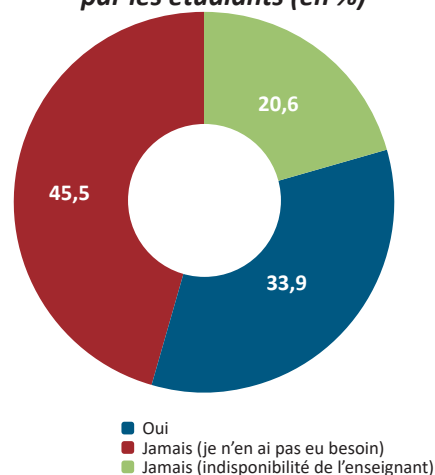
Les résultats de l'enquête permettent aussi de comprendre les différents rapports qu'ont

les étudiants avec les enseignants d'une part et avec l'administration d'autre part. Pour ce qui a trait à la relation entre les étudiants et les professeurs, les réponses des étudiants

concernant ces aspects ne reflètent pas une interaction soutenue avec les enseignants; 33,9% seulement d'entre eux ont sollicité leurs enseignants pour une explication ou des compléments des cours ou des TD. Toutefois, 20,6% des étudiants avancent qu'ils ne les ont pas sollicités à cause de leur indisponibilité et 45,5% parce qu'ils n'en avaient pas besoin.

Dans l'accès régulé, les enseignants sont plus sollicités par les étudiants (55,4%) que leurs homologues dans l'accès ouvert (30,7%). Les non sollicitations pour indisponibilité des enseignants sont aussi plus fréquentes dans l'accès ouvert (22,5%) que dans l'accès régulé (7,7%).

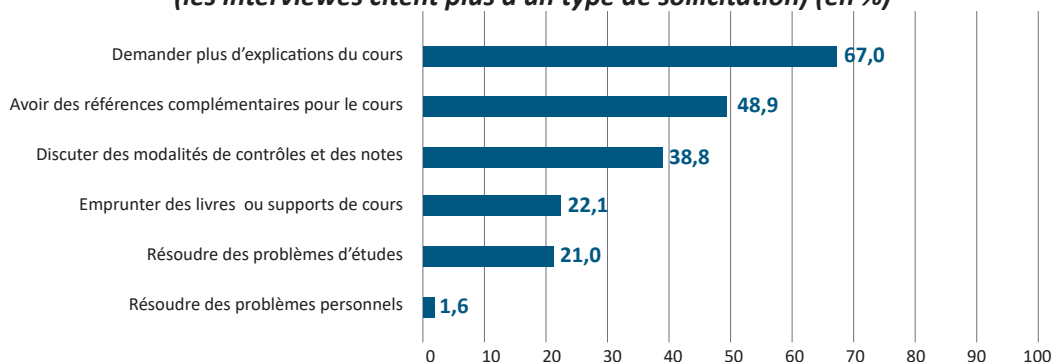
Graphique 54. Sollicitation des enseignants par les étudiants (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les différentes sollicitations auprès des enseignants, lorsqu'elles ont lieu, s'articulent surtout autour de demandes de plus d'explications des cours enseignés citées par 67% des étudiants, de demandes de références complémentaires par 49,8% et de discussions autour des modalités d'examen et d'évaluation par 38,8%. L'emprunt de livres et supports de cours et la résolution de problèmes d'études ne sont cités que par 22,1% et 21% des cas respectivement.

Graphique 55. Les différents types de sollicitations auprès des enseignants (les interviewés citent plus d'un type de sollicitation) (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

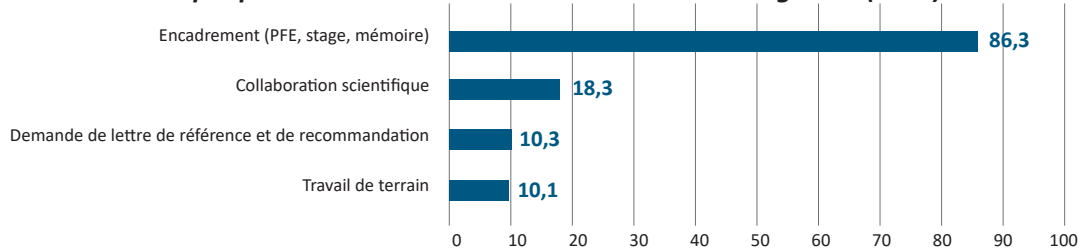
Ceci étant, il semblerait que la relation entre les étudiants et leurs enseignants soit encore distante puisque 73,8% des étudiants n'ont jamais rencontré ou communiqué avec leurs enseignants en dehors des cours. Dans cette catégorie, près de 90% relèvent du système ouvert et seuls 10% du système régulé. Le taux d'encadrement et le cadre de travail, complètement différents dans les deux

systèmes, rendraient la communication entre étudiants et enseignants beaucoup plus difficile dans le système ouvert que dans celui régulé. Cet état de fait est dû au mode organisationnel des cours qui ne prévoit nullement des horaires spécifiques où l'enseignant reçoit des étudiants pour répondre à leur question ou résoudre leur problème.

Pour ceux qui arrivent à communiquer avec leurs enseignants, 14,8% le font par courriel et 13,5% directement de vive voix. D'autres moyens ont été utilisés en parallèle comme les réseaux sociaux (6,8%) et le téléphone (6,6%).

Si rencontre il y a entre l'étudiant et son enseignant, son objet se limite principalement à l'encadrement du PFE, mémoire ou stage de l'étudiant (86,3%). La collaboration scientifique est citée à hauteur de 18,3%. D'autres raisons sont citées comme la demande de lettres de recommandation (10,3%) ou dans le cadre d'un travail de terrain (10,1%).

Graphique 56. Cadre des rencontres étudiants-enseignants (en %)

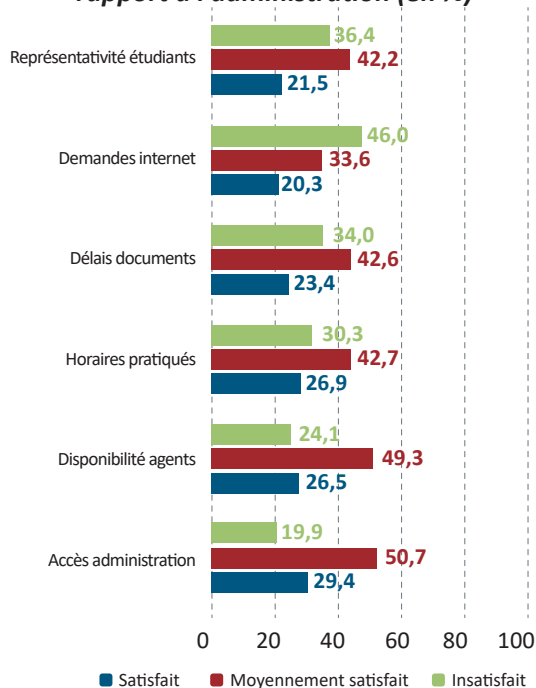


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Concernant les rapports avec l'administration, les étudiants semblent plus satisfaits de l'accès à l'administration (29,4% de satisfaits et 50,7% de moyennement satisfaits) et de la disponibilité des agents (26,5% et 49,3%) que quand il est question du délai d'obtention des documents administratifs (23,4% et 42,6%), de formulation de demandes via internet (20,3% et 33,6%) et de la satisfaction de la représentativité des étudiants au sein de l'administration (21,5% et 42,2%).

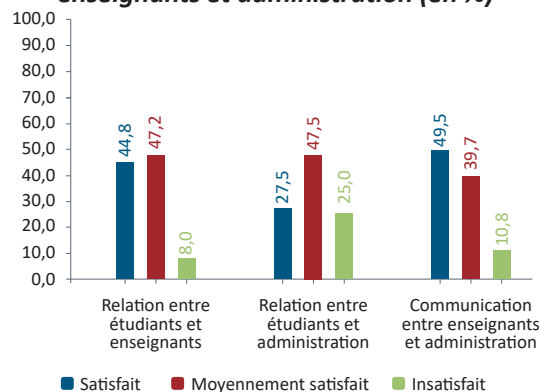
Globalement, les étudiants se prononcent plutôt positivement quant à leur relation avec les enseignants puisqu'ils sont 44,8% à être satisfaits et 47,2% à être moyennement satisfaits. La relation avec l'administration est relativement moins satisfaisante que celle avec les enseignants (27,5% de satisfaits et 47,5% de moyennement satisfaits). Quant à la communication entre les enseignants et l'administration, elle se passe plutôt de manière satisfaisante selon les étudiants (49,5% de satisfaits et 39,7% de moyennement satisfaits).

Graphique 57. Satisfaction des étudiants par rapport à l'administration (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Graphique 58. Degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis des relations entre étudiants, enseignants et administration (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

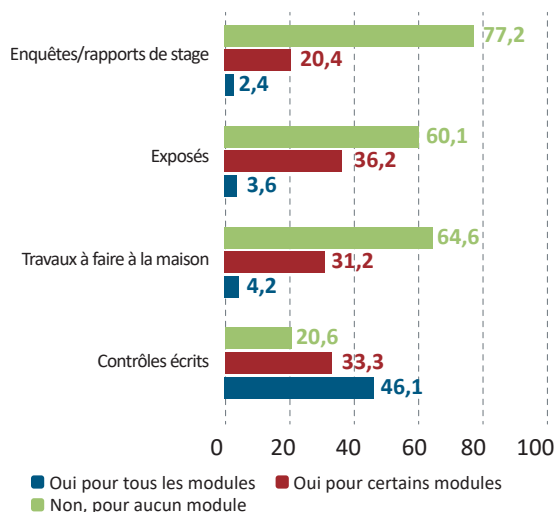
4. Évaluation et examens

L'évaluation constitue une étape importante de la formation des étudiants à l'université.

Dans cette section, les modalités d'évaluation et leur communication aux étudiants sont analysées ainsi que les modalités de préparation de ces derniers aux examens des différents cours enseignés.

En interrogeant les étudiants sur la communication des modalités de contrôle et d'examen en début de session par les enseignants, 46,1% des étudiants affirment que les modalités des contrôles écrits ont été effectivement communiquées pour tous les modules et 33,3 % déclarent que c'est le cas pour certains modules seulement. Cependant, près d'un étudiant sur cinq a affirmé que les modalités n'ont pas été communiquées. Pour les autres modes d'évaluation (devoirs, exposés, etc.), la majorité des étudiants affirment que les modalités d'évaluation n'ont pas été communiquées.

Graphique 59. Communication des modalités d'évaluation aux étudiants en début de semestre



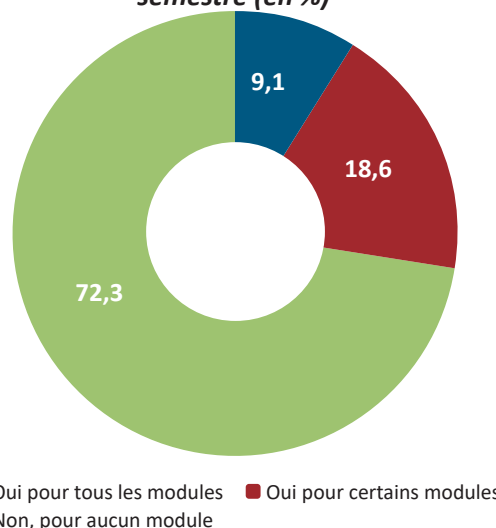
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Il a été demandé aux étudiants s'ils avaient passé des contrôles continus avant l'examen de fin de semestre. 9,1% ont répondu par l'affirmative et ce, pour tous les modules. 18,6% ont répondu positivement mais pour certains modules seulement et enfin 72,3% ont répondu par la négative.

En détaillant davantage, la fréquence des contrôles continus semble plus importante dans l'accès régulé (60,7%) que dans l'accès

ouvert (22,7%). En effet, ces résultats offrent une explication au déficit relevé par le rapport sur l'enseignement supérieur de l'INE⁽¹⁾ à propos du système ouvert où l'abandon du contrôle continu a été instauré dans la plupart des établissements.

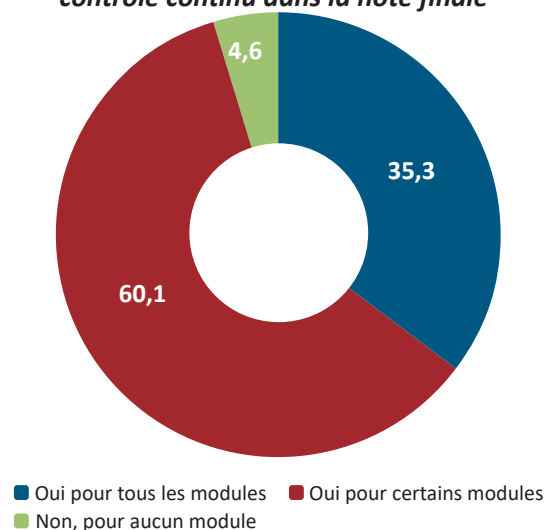
Graphique 60. Part des étudiants ayant passé des contrôles continus avant l'examen du semestre (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Il n'en reste pas moins que 35,3% des étudiants concernés assurent que les notes de contrôle continu sont prises en considération dans la note finale pour tous les modules et 60,1% précisent que c'est le cas uniquement de certains modules.

Graphique 61. Prise en compte des notes de contrôle continu dans la note finale



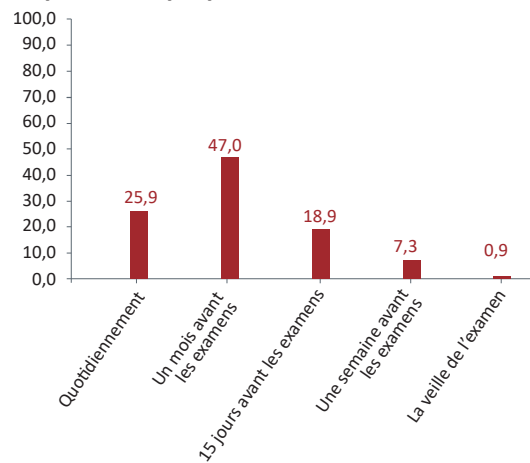
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

1. CSEFRS-INE. L'Enseignement supérieur au Maroc. Efficacité, efficacité et défis du système universitaire à accès ouvert. Rapport sectoriel. 2018.

La préparation aux examens est prise très au sérieux par les étudiants puisque 25,9% s'y adonnent de manière quotidienne et 47% au moins un mois avant les examens. 18,9%

étudiants commencent la préparation deux semaines avant les examens et une infime partie s'y prend aux derniers jours.

Graphique 62. Fréquence de préparation des étudiants aux examens (en %)

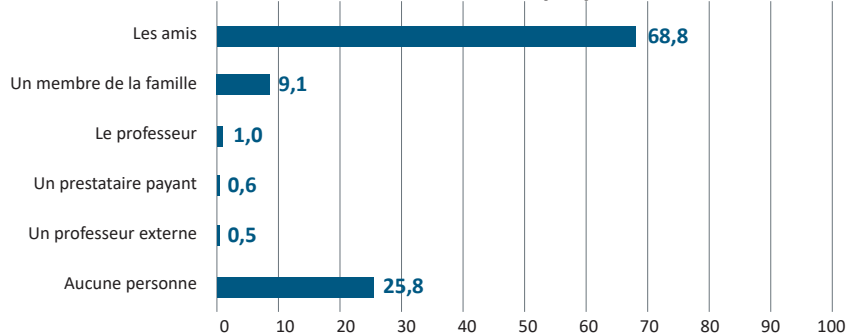


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Lors de la préparation des examens, les étudiants se font essentiellement en s'aidant entre amis à raison de 68,8% ou par l'intermédiaire d'un membre de la famille (9,1%). Les autres modalités (professeur,

prestataire payant) ne sont citées que par une infime partie des étudiants. Il faut noter que 25,8% d'entre eux déclarent ne se faire aider d'aucune personne.

Graphique 63. Personnes aidant les étudiants lors de la préparation de leurs examens (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

5. Études et climat universitaire

L'université est un espace très animé, du fait de la présence de jeunes aux origines sociales et culturelles appartenant parfois à différentes régions du Maroc. Cette concentration démographique crée un environnement particulier. Il est important de s'interroger sur des pratiques qui perturbent parfois le climat universitaire. Les données de l'enquête donnent quelques réponses et renseignent sur certains phénomènes qui pourraient survenir au sein des établissements et

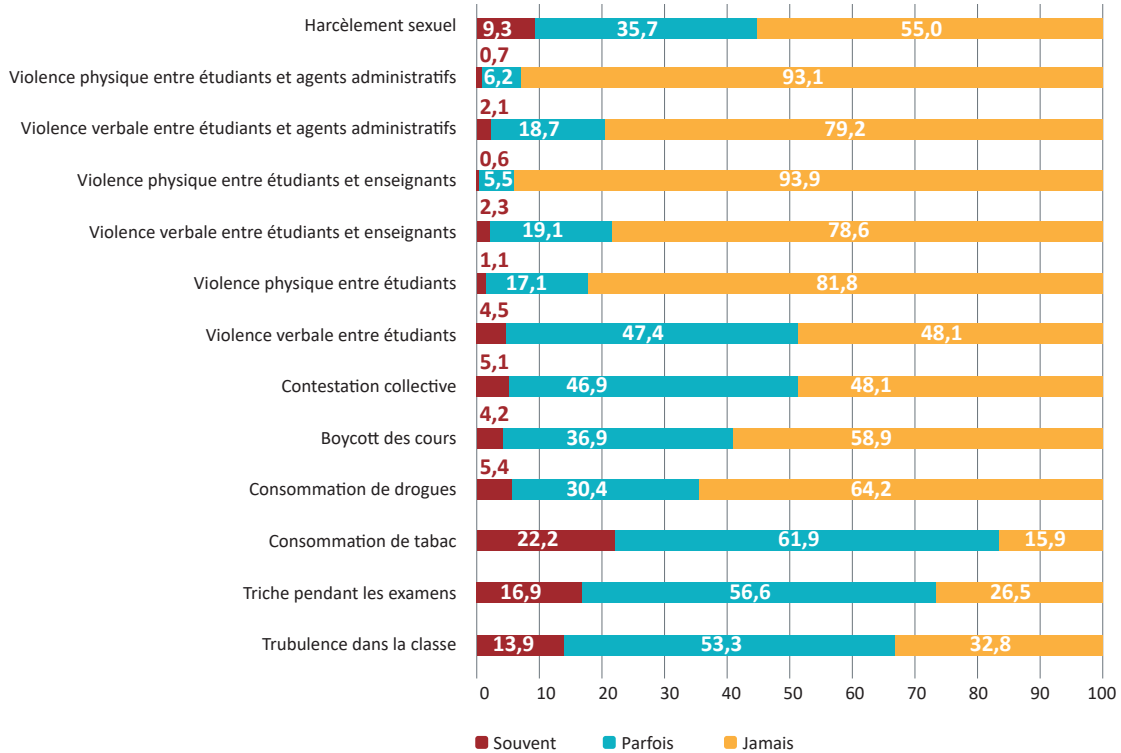
des cités universitaires. Il en est ainsi du harcèlement sexuel : 9,3% des étudiants ont déclaré qu'il est souvent constaté et 35,7% parfois constaté. Ce phénomène est donc assez présent et, en dépit de sa gravité, ne semble pas être pris en compte dans les stratégies des universités.

Autre phénomène qui mérite l'attention, la triche pendant les examens. Elle est souvent constatée et citée pour 16,9% des étudiants et parfois constatée pour plus de la moitié (56,6%). Par ailleurs, il semble que les cas de

violence entre étudiants ou entre étudiants et autres intervenants (enseignants ou agents administratifs) soient très limités. En revanche, la consommation de tabac et la turbulence

dans la classe semblent être courantes au sein des établissements (cités souvent par 22,2% et 13,9% des étudiants respectivement).

Graphique 64. Fréquence de quelques phénomènes constatés dans les établissements universitaires

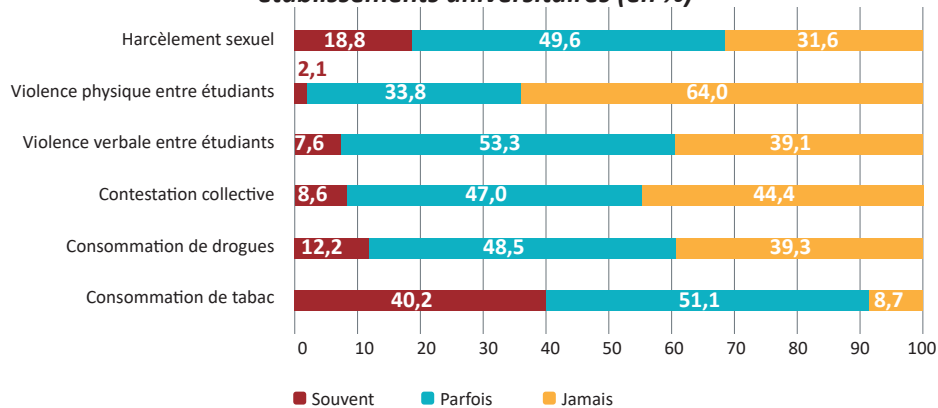


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Il arrive aussi que quelques phénomènes surviennent dans le voisinage des établissements universitaires, comme la consommation de tabac qui est plus fréquente (c'est souvent le cas selon 40,2%

des étudiants) et le harcèlement sexuel qui est cité comme ayant lieu souvent par 18,8% des étudiants (cité de manière similaire aussi bien par les filles que par les garçons).

Graphique 65. Fréquence de quelques phénomènes constatés dans le voisinage des établissements universitaires (en %)

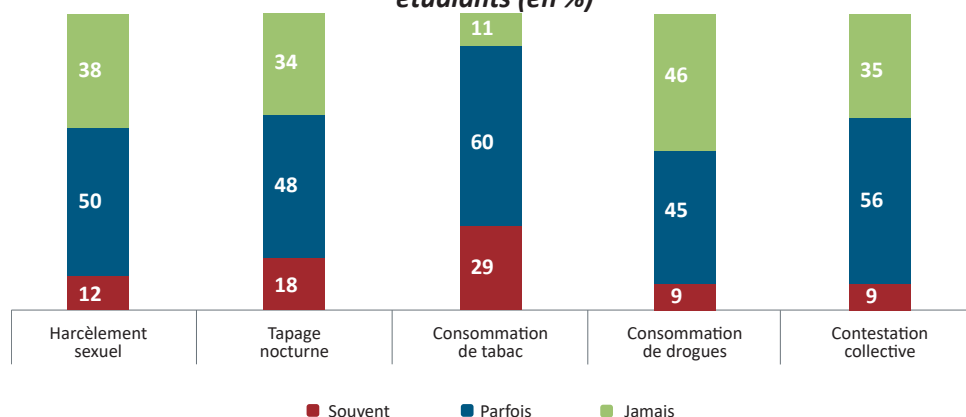


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les résidents des cités universitaires déclarent l'existence de pratiques indésirables, principalement la consommation de tabac

(souvent selon 29% des étudiants) et le tapage nocturne (souvent selon 18% des étudiants).

Graphique 66. Fréquence de quelques faits sociaux dans les cités universitaires selon les étudiants (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Conclusion

En principe, toutes les filières du système universitaire sont accréditées selon des normes pédagogiques auxquelles les établissements doivent se conformer. Celui-ci définit tous les aspects liés au déroulement de la formation (son objectif, contenu des modules, volume horaire...). Or, l'enquête fournit plusieurs indicateurs du non-respect de ces normes et révèle de nombreux dysfonctionnements qui entachent la formation et le climat des études à l'université.

En effet, les objectifs des cours et contenus des modules ne sont pas toujours présentés aux étudiants, ce qui est une défaillance sur le plan pédagogique. Le volume horaire des cours, et particulièrement des TP, n'est pas toujours respecté.

S'agissant du contenu, une grande partie de la formation se déroule en cours magistraux, où parfois l'enseignant se contente de dicter le cours aux étudiants. La place réservée aux TP et stages est globalement faible.

La question des langues paraît aussi problématique à plus d'un titre. Dans certains cas, la langue d'enseignement prévue n'est pas respectée. Les motifs peuvent être nombreux (incapacité des étudiants à suivre, non maîtrise de la part de l'enseignant...). Deux constats décrivent le problème des langues et les fractures qui le sous-tendent. Le

premier est lié à la langue principale préférée par les étudiants. L'arabe est préféré par 50% des étudiants inscrits dans le système ouvert et seulement 7,3% des étudiants du système régulier. Le français, quant à lui, est préféré par 74,3% des étudiants du système régulier et seulement 36% du système ouvert.

Le second résultat est, quant à lui, relatif à l'enseignement supplémentaire souhaité par les étudiants (les langues et communication viennent en tête). Cela témoigne, d'un côté, des difficultés linguistiques des étudiants et, de l'autre, de la prise de conscience de ces lacunes et la volonté de les résorber. Face à cette demande insistante, l'offre demeure insuffisante.

Les résultats relatifs au degré de satisfaction des étudiants par rapport aux prestations du système universitaire sont également riches en enseignements. Les étudiants y trouvent à redire quant à la qualité de la formation, des méthodes pédagogiques, des modalités d'évaluation et examens ou encore des équipements de l'établissement.

Tous ces aspects ne sont pas vécus par les étudiants de la même fréquence et intensité. Les dysfonctionnements sont en effet beaucoup plus accentués dans le système ouvert. Les étudiants qui y sont inscrits semblent en pâtir davantage.

CHAPITRE V.

PROFILS ET AVIS DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE L'APPUI SOCIAL

La connaissance des profils et des caractéristiques des bénéficiaires de l'appui social parmi la population estudiantine est importante pour la réforme du secteur et pour les politiques publiques, plus généralement. C'est dans ce contexte qu'il faudrait analyser les données de l'enquête concernant les étudiants universitaires bénéficiaires en rapport avec les principaux dispositifs publics d'appui social (la bourse, l'hébergement, la restauration, l'assurance maladie et le transport). Mettre en relation les caractéristiques socio-économiques des étudiants et les bénéficiaires de l'appui social, c'est interroger le ciblage et dresser le profil de ces bénéficiaires. Il s'agit également d'examiner le degré de satisfaction des étudiants par rapport à cet appui social, et leurs points de vue concernant les différents aspects des services qui leurs sont offerts

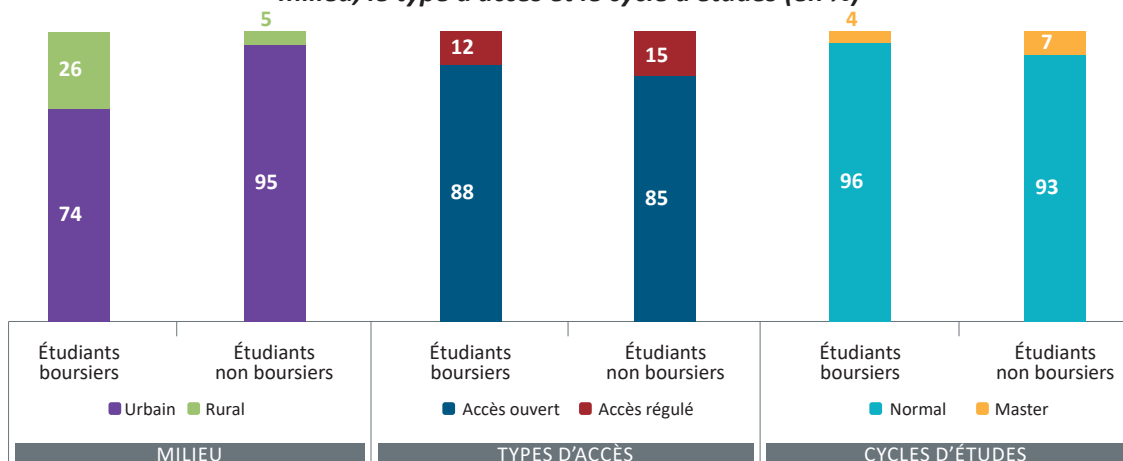
(qualité, disponibilité, modalités d'accès, procédures administratives, climat et conditions de vie en cité universitaire, etc.).

1. Profils et milieux d'origine des étudiants bénéficiaires de l'appui social

1.1. Les étudiants boursiers

De par le nombre des bénéficiaires et les ressources allouées⁽¹⁾, l'octroi d'une aide financière sous forme de bourse est le plus important dispositif public d'appui social aux étudiants marocains. Ce groupe des boursiers partage de nombreuses caractéristiques de la population estudiantine globale (voir graphique 81), mais se distingue néanmoins par des traits particuliers.

Graphique 67. Comparaison de la répartition des étudiants boursiers et non boursiers, selon le milieu, le type d'accès et le cycle d'études (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Certaines caractéristiques sont communes. La parité, par exemple, est quasi-effective chez les boursiers. Les données de l'enquête révèlent que les étudiants boursiers dont les parents résident au milieu rural représentent 26% de la population estudiantine globale,

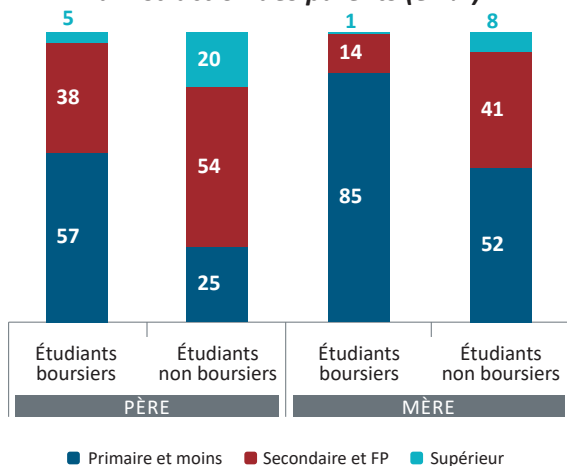
mais uniquement 5% chez les étudiants non boursiers. Cet écart peut être interprété comme un effet direct des critères de ciblage retenus pour l'octroi des bourses, notamment pour les étudiants au cycle normal. En effet, le milieu de résidence des parents est un

1. Le budget alloué aux bourses universitaires a été de 1,628 milliards de Dirhams en 2018.

élément de première importance dans le canevas des critères de ciblage retenus par les Commissions provinciales qui se chargent de l'examen des demandes de bourses.

Les taux de répartition des étudiants boursiers entre établissements d'accès ouvert et d'accès régulé (88% et 12% respectivement) diffèrent relativement par rapport à ceux des non boursiers (85% et 15% respectivement). Le même constat est relevé en ce qui concerne les taux de répartition par cycle d'études puisque seulement 4% des étudiants boursiers sont au master contre 7% pour les non boursiers.

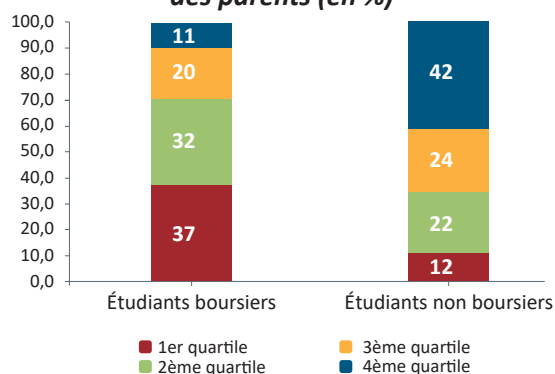
Graphique 68. La structure des étudiants boursiers et non boursiers selon le niveau d'instruction des parents (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Autre trait distinctif de ce groupe d'étudiants boursiers est le niveau d'instruction de leurs parents. 57% des pères et 85% des mères de ces étudiants ont un niveau primaire ou moins, 38% et 14% respectivement ont un niveau secondaire ou formation professionnelle et uniquement 1% et 5% ont un niveau d'enseignement supérieur. En revanche, 20% des pères et 8% des mères des étudiants non boursiers ont un niveau d'enseignement supérieur.

Graphique 69. Répartition des boursiers et non boursiers par quartiles des revenus mensuels des parents (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

L'autre particularité qui distingue de manière significative les étudiants boursiers, est la condition économique de leurs familles, plus modeste que la moyenne. 37% d'entre eux sont issus de familles ayant un revenu mensuel appartenant au premier quartile, contre seulement 12% pour les étudiants non boursiers. De plus, 42% de ces derniers proviennent de familles aisées (quatrième quartile) alors qu'uniquement 11% des étudiants boursiers font partie de ce même quartile.

1.2. Les résidents dans les cités universitaires

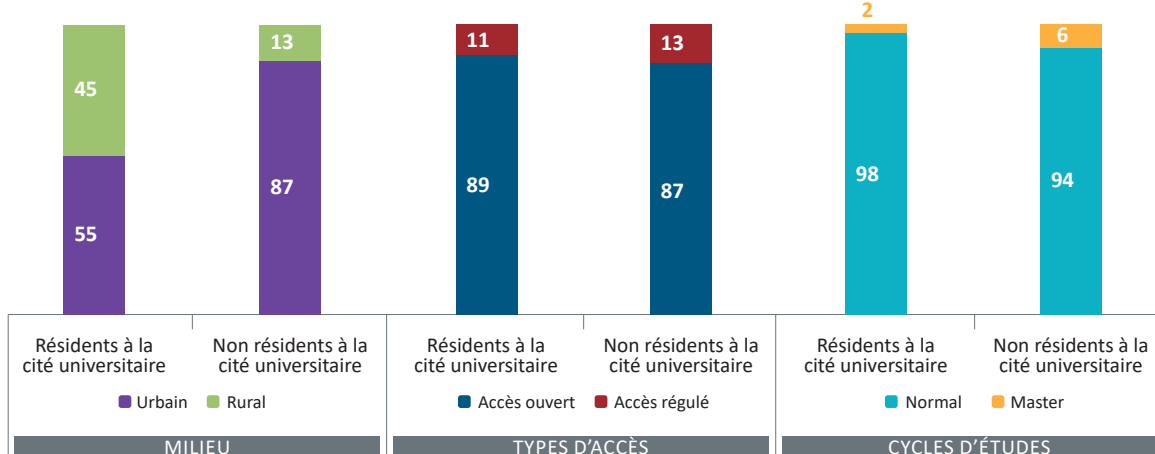
Selon les données de l'enquête, les étudiants logent majoritairement (62%) chez leurs parents. 30% environ sont locataires, colataires, logés par des membres de la famille, etc. et 8 % environ bénéficient d'un logement dans les différentes cités universitaires du pays. La modestie de ce taux d'hébergement en cité universitaire est liée en premier lieu à la faible capacité d'accueil du dispositif national d'hébergement des étudiants par rapport à l'effectif global et à la demande.

Les étudiants résidents en cité sont boursiers à hauteur de 86%. Leur groupe présente donc un profil proche de celui des boursiers, avec néanmoins des caractéristiques plus prononcées par rapport aux non-résidents. Parmi les traits distinctifs de ces étudiants,

on constate que la part des résidentes est relativement plus importante. Mais ce qui différencie le plus ce groupe des étudiants résidents en cité, c'est le profil des familles dont ils sont issus puisque 45% sont au milieu rural (contre 55% au milieu urbain) alors que 13% des non-résidents sont issus du milieu rural.

De plus, parmi les résidents à la cité universitaire, 11% sont en accès régulé (contre 89% en accès ouvert), tandis que 13% des non-résidents sont en accès régulé. En ce qui concerne le cycle d'études, 2% des étudiants résidents à la cité universitaire sont au master contre 6% pour les non-résidents.

Graphique 70. Comparaison de la répartition des étudiants résidents et non-résidents à la cité universitaire, selon le milieu, le type d'accès et le cycle d'études (en %)

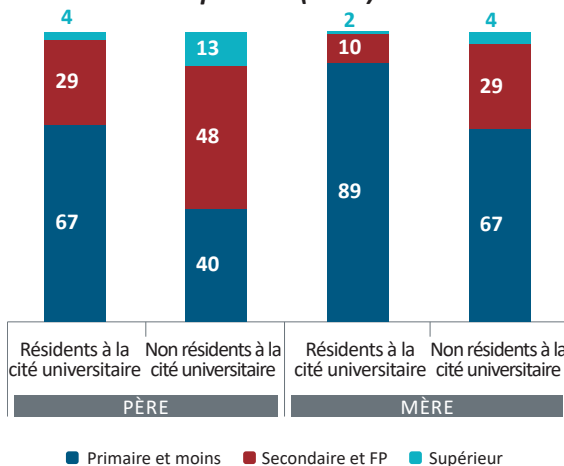


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les parents des étudiants résidents à la cité universitaire se caractérisent par un niveau d'instruction nettement faible où 67% des pères et 89% des mères sont soit non scolarisés soit n'ont pas dépassé le niveau primaire contre respectivement 40% et 67% pour les non-résidents.

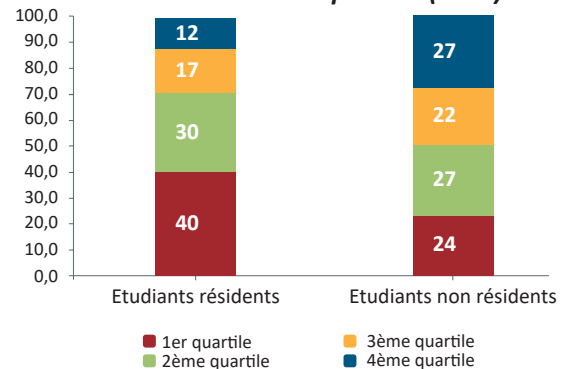
Autre caractéristique de ces étudiants logés en cité, est que 40% d'entre eux sont issus des familles dont le revenu est faible (premier quartile), 30% appartiennent aux familles dont le revenu est modeste (deuxième quartile) et seulement 12% proviennent de classe aisée de revenu mensuel (quatrième quartile). Il est à souligner que 27% des étudiants non-résidents ont des parents dont le revenu mensuel appartient au quatrième quartile.

Graphique 71. La structure des étudiants résidents et non-résidents à la cité universitaire selon le niveau d'instruction des parents (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Graphique 72. Répartition des résidents et non-résidents à la cité universitaire par quartiles des revenus mensuels des parents (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

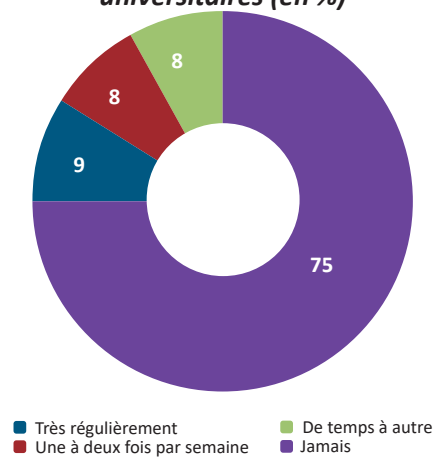
1.3. Fréquentation des restaurants universitaires

Les données de l'enquête révèlent que la grande majorité des étudiants universitaires (75%) ne fréquentent pas les restaurants universitaires. 16% les fréquentent deux à trois fois par semaine ou de manière intermittente et 9% le font de manière très régulière.

Les utilisateurs fréquentant le service de restauration au moins une seule fois par semaine sont en grande partie les non-résidents des cités universitaires (61%) parce qu'il s'agit d'un service accessible à tous les étudiants sans condition. Néanmoins, une part non négligeable des bénéficiaires de ce service réside à la cité universitaire (39%). Il y a lieu de rappeler que l'effectif des étudiants résidents en cité est relativement modeste (8%), vu leur faible capacité d'accueil⁽²⁾.

Par bien des aspects, le profil type des étudiants utilisateurs réguliers du service de restauration présente plus d'affinités avec la population globale qu'avec le groupe des étudiants résidents en cité, tel que décrit et analysé dans ce qui précède.

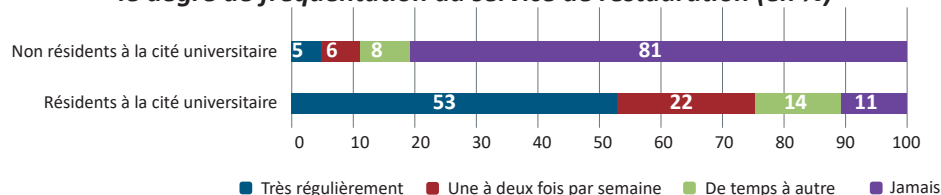
Graphique 73. Taux de fréquentation des restaurants universitaires par les étudiants universitaires (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Ce groupe d'étudiants utilisateurs réguliers des restaurants universitaires a les mêmes caractéristiques que l'ensemble des étudiants, concernant le type d'accès, le cycle et le domaine d'études, excepté des effectifs légèrement plus nombreux que la moyenne dans le domaine des sciences économiques, juridiques et sociales (48%) et celui des technologie, sciences et techniques et sciences de l'ingénieur (9%).

Graphique 74. Répartition des étudiants résidents et non-résidents à la cité universitaire selon le degré de fréquentation du service de restauration (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Ces étudiants sont aussi issus de familles aux revenus mensuels plus modestes que la moyenne, mais dans des proportions moindres que les familles des étudiants boursiers et des résidents en cités. Ainsi, plus que la moitié des étudiants résidents bénéficient régulièrement du service de restauration universitaire et 81% des non-résidents qui ne bénéficient jamais de ce service. En effet, les bénéficiaires de ce service sont d'origine rurale à hauteur de

32%, un taux intermédiaire entre celui de la population d'ensemble (16%) et celui des étudiants résidents (41%). À noter que cette position de groupe intermédiaire est confirmée par d'autres variables, comme le niveau d'instruction, le statut professionnel des parents et le revenu mensuel familial.

2. 54.263 étudiants ont été hébergés dans les cités et internats universitaires durant l'année 2017-2018. « L'Enseignement Supérieur en chiffres », Direction des Stratégies et des Systèmes d'Information, Ministère de l'enseignement supérieur.

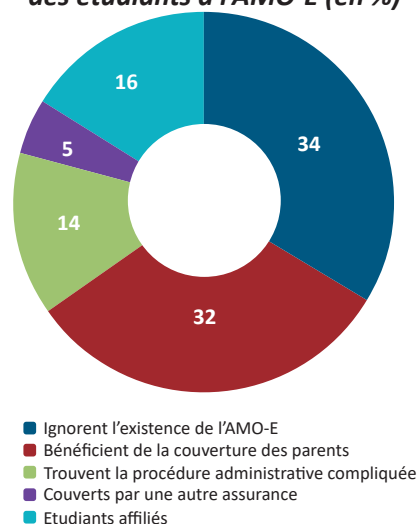
1.4. Les étudiants affiliés à l'AMO-E

D'après les données de l'enquête, les étudiants affiliés à l'AMO-E (Assurance Maladie Obligatoire des étudiants) représentent 16% de la population étudiante. Ce groupe d'étudiants ayant souscrit volontairement à ce service gratuit et accessible sans condition⁽³⁾, ne constituent pas un groupe bien caractérisé en ce qui concerne le type d'accès et le cycle. Pour ce qu'est de leurs domaines d'études, 50% sont en sciences économiques, juridiques et sociales et 23% en lettres et sciences humaines. Les taux moyens pour ces deux domaines sont respectivement de 44% et 29%.

Ce groupe des étudiants affiliés à l'AMO-E se distingue en particulier par l'origine rurale plus importante que la moyenne chez les étudiants qui le composent (21% contre 16%). Ces étudiants sont issus de familles dont les deux parents ont des niveaux d'instruction plus faibles que la moyenne (78% des mères et 49% des pères sont non-scolarisés ou non pas dépassé le primaire pour ceux qui l'ont été).

Outre les 16% d'étudiants qui ont pris l'initiative d'adhérer à l'AMO-E, les résultats de l'enquête révèlent aussi les différentes raisons de la non-affiliation par les autres. Ainsi, 32% des étudiants sont couverts par les assurances de leurs parents et 5% par d'autres assurances. 34% ne se sont pas affiliés par ignorance de l'existence de ce service et 14% parce qu'ils estiment que la procédure administrative est compliquée.

Graphique 75. Les raisons de non-affiliation des étudiants à l'AMO-E (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les résultats de l'enquête révèlent, ainsi, que parmi les principales raisons de la non-adhésion⁽⁴⁾ le déficit en matière de communication auprès des étudiants qui semble peser plus que la complexité de la procédure. En effet, des mesures ont été prises par les autorités de tutelle pour inciter les étudiants à s'affilier à leur régime d'assurance maladie. Il s'agit notamment de l'amendement de quelques articles du décret n° 2-15-657 (3 septembre 2015) pour la mise en œuvre de la loi n°116-12 relative au régime de l'Assurance maladie obligatoire de base des étudiants, puis l'organisation de campagnes de sensibilisation au niveau des établissements d'enseignement supérieur publics et privés⁽⁵⁾.

1.5. Usage des moyens de transport

Les résultats de l'enquête révèlent l'importance des moyens de transport publics pour la majorité des étudiants, comme elles montrent aussi que les difficultés liées au transport sont l'une des raisons importantes

3. Voir Loi n°116-12, fixant les règles régissant le régime de l'assurance maladie obligatoire de base des étudiants.

4. Le nombre de bénéficiaires potentiels de l'AMO-E a été estimé à quelques 288.000 étudiants, lors de son instauration en septembre 2016. Mais un an plus tard, il a été constaté que le taux d'affiliation des étudiants est étonnamment faible par rapport à l'effectif prévu.

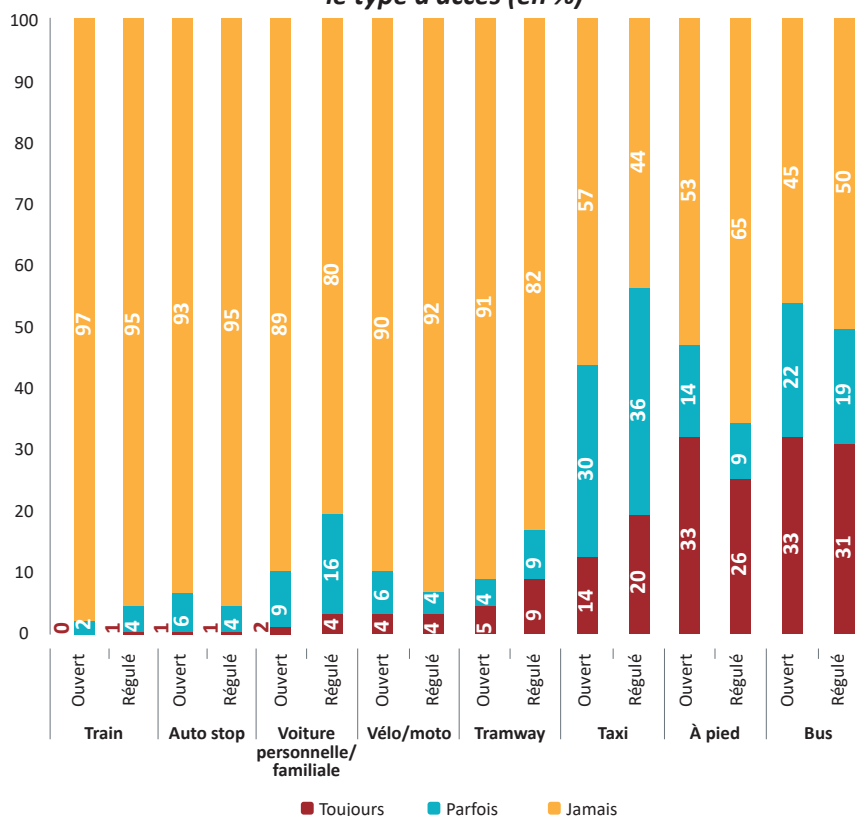
5. D'après les chiffres de l'ONOUSC, au premier mars 2019 quelques 82.261 étudiants étaient immatriculés, contre seulement 5.299 un an plus tôt. Voir le quotidien l'économiste du 3 mars 2019

de leur absentéisme⁽⁶⁾.

De façon générale, l'analyse de la fréquence d'utilisation des moyens de transport montre que 33% des étudiants utilisent régulièrement le bus, 32% rejoignent leurs établissements à pied, 15% utilisent le taxi et 5% le tramway. Ce dernier moyen de transport ne concerne que les étudiants de Casablanca et de Rabat puisqu'il n'est

pas encore disponible au niveau des autres villes. De plus, 6% affirment avoir parfois recours à l'auto-stop pour se rendre à leurs établissements. Seule une petite minorité d'étudiants déclare utiliser toujours des moyens de transport personnels comme les motocycles et les vélos (5%) et les voitures personnelles ou familiales (2%).

Graphique 76. Fréquence d'usage des moyens de transport par les étudiants universitaires selon le type d'accès (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La fréquence d'utilisation des moyens de transport diffère relativement selon le type d'accès. En effet, 20% des étudiants en accès régulé utilisent toujours le taxi contre 14% en accès ouvert et 9% contre 5% pour le tramway. Cependant, la fréquence d'utilisation des autres moyens de transport change légèrement entre les deux types d'accès notamment celle du bus où 31% des étudiants en accès régulé l'utilisent toujours pour se rendre à leurs établissements contre

33% en accès ouvert. Par ailleurs, 26% des étudiants en accès régulé rejoignent quotidiennement leurs établissements à pied contre 33% en accès ouvert.

Les résultats de l'enquête montrent enfin que, pour 76% des étudiants, la durée moyenne du trajet entre leurs lieux de résidence et leurs établissements est moins de 30 minutes environ et 24% de ont besoin d'une heure ou plus.

6. À noter que, parmi les services offerts aux étudiants, le transport est assurément le plus problématique. Il connaît de sérieux problèmes de coordination entre les différents acteurs concernés : autorités, collectivités territoriales, universités, régies et sociétés de transport urbain, etc.

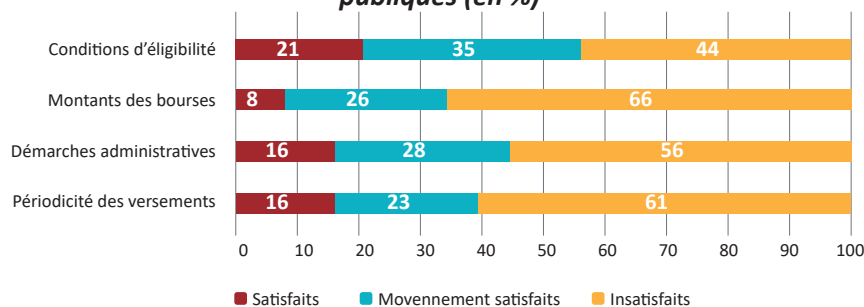
2. Avis des étudiants concernant les services qui leur sont offerts

• Les bourses

La reconnaissance du rôle important de la bourse dans la poursuite des études

supérieures par bon nombre de ceux qui en bénéficient, ne les empêche pas d'avoir un avis contrasté concernant quelques aspects de ce service.

Graphique 77. Avis des étudiants concernant les modalités d'octroi et de versement des bourses publiques (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Le mécontentement concerne particulièrement les montants des bourses et la périodicité des versements. 66% des étudiants considèrent que les montants des bourses sont insuffisants et à peine 8% en sont satisfaits⁽⁷⁾. De plus, les étudiants boursiers sont aussi majoritairement insatisfaits de l'irrégularité du versement de leurs bourses (61%). Cela fait écho au fait que ces bourses sont souvent versées plusieurs semaines après la rentrée⁽⁸⁾. Ce qui retarde leur présence à l'université au démarrage de l'année universitaire. L'insatisfaction des étudiants boursiers est relativement moins importante en ce qui concerne le ciblage des candidats (conditions d'éligibilité), qui relève des Commissions provinciales de sélection, et les démarches administratives qui se sont nettement améliorées avec la mise en place d'une plate-forme dédiée⁽⁹⁾.

moins régulièrement par plusieurs catégories d'étudiants. Les résultats de l'enquête attestent en effet que 53% des résidents en cité utilisent le service de la restauration très régulièrement, contre 5% des étudiants non-résidents.

Les étudiants qui utilisent avec plus ou moins de régularité le service de restauration universitaire, ont des avis nuancés concernant différents aspects de ce service. Environ un quart de ces étudiants ont un avis clairement favorable au sujet des principaux aspects. À l'inverse, 22% à 37% des étudiants ont exprimé leur insatisfaction concernant notamment la qualité/quantité des repas et les conditions d'hygiène. Entre ces deux avis contrastés, environ 41% à 51% des étudiants se disent plutôt satisfaits.

• La restauration universitaire

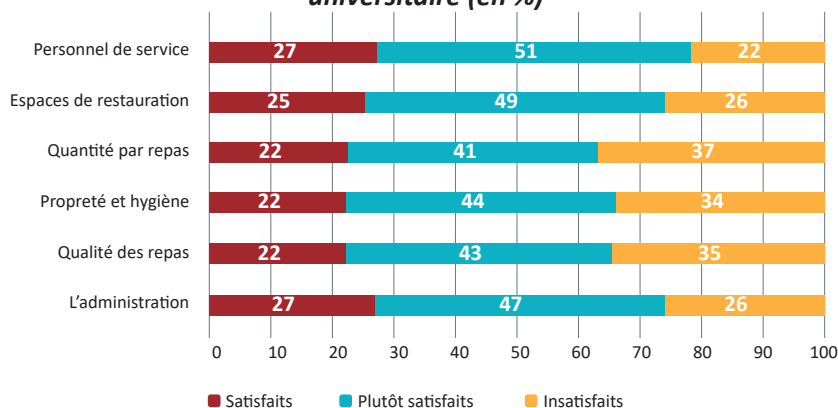
Les restaurants universitaires font partie intégrante des cités universitaires, mais ce service est en accès libre à tous les étudiants. Ces restaurants sont fréquentés plus ou

7. Les montants des bourses stagnent depuis 2012. Ils ont été revalorisés de 46% pour le cycle normal, 69% pour le cycle Master et 42% pour le cycle de Doctorat. Voir Décret du Chef du Gouvernement n° 2.12.618, du 30 novembre 2012.

8. Le Décret n° 2.18.512, du 15 mai 2019, apporte une solution à ce problème de retard et d'irrégularité des versements des bourses universitaires.

9. Voir Plate-forme MINHATY www.minhaty.ma

Graphique 78. Degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis le service de restauration universitaire (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Conclusion

Les résultats de l'enquête ont montré que les caractéristiques des étudiants bénéficiaires de l'appui social varient en fonction de deux catégories de services : ceux accessibles à tous les étudiants et ceux qui le sont après ciblage.

D'une part, l'octroi des bourses et de l'hébergement en cité universitaire sont deux services soumis à une éligibilité conditionnelle. Leur rôle est de promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur en faveur des étudiants issus des catégories sociales défavorisées. Les résultats de l'enquête attestent également que ces deux services visent davantage les étudiants issus du milieu rural, dont les parents sont dotés d'un faible niveau d'instruction et de conditions socio-économiques modestes.

D'autre part, la restauration universitaire est un service offert sans condition, qui concrétise un appui public en faveur de tous les étudiants. De même pour l'AMO-E, qui est un service conçu et mis en œuvre dans le cadre de l'effort national d'élargissement de la couverture sociale, y compris aux étudiants. Les constats relevés par l'enquête affirment que ces deux derniers types d'appui ne sont pas liés à des critères relatifs à la condition sociale essentiellement. En effet, l'absence de conditionnalité pour accéder à

la restauration et à l'AMO-E, fait que ces deux services profitent de manière homogène à l'ensemble des étudiants universitaires, quel que soit leur profil socio-économique (milieu de résidence, quartile de revenu mensuel, niveau d'instruction des parents).

Quant à la qualité des services qui leur sont offerts, les résultats de l'enquête montrent que l'avis des étudiants est globalement moins négatif que ce que l'on peut penser à travers les impressions véhiculées par le sens commun. Néanmoins, il en découle une relative insatisfaction des étudiants concernant principalement deux dimensions de l'appui social : (i) l'insuffisance de l'appui financier, eu égard à la modestie des bourses qui sont octroyées, certes en grand nombre, mais ne permettant pas aux étudiants, en particulier à ceux qui en dépendent le plus, de subvenir à leurs besoins. (ii) la faible qualité des services offerts, principalement le logement et la restauration dans les cités en surcapacité constante.

CHAPITRE VI.

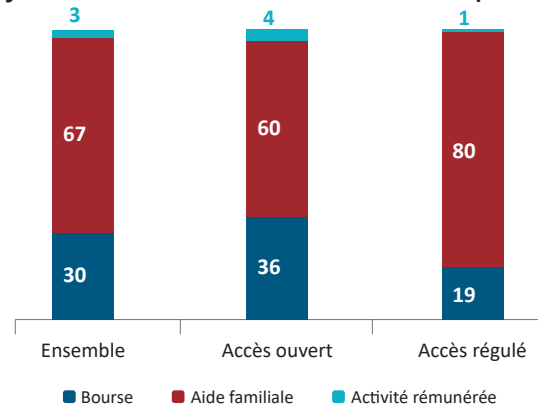
SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS ET LEURS DÉPENSES EN ÉTUDES

Une des interrogations soulevées par cette enquête concerne l'aspect financier pour examiner les différents moyens de financement des étudiants pendant leurs études à l'université. Les données de cette enquête permettent de renseigner sur les sources de financement des étudiants et de fournir des informations pertinentes sur les tranches de revenus de leurs familles ainsi que sur les dépenses mensuelles moyennes de chaque étudiant. Ces données concernent l'aide familiale, les activités rémunérées des étudiants, la bourse ainsi que les principales sources de financement des études par les étudiants. Analysées, ces sources permettent ainsi de dresser un cadre général de compréhension du financement des études à l'université marocaine.

1. L'effort des étudiants et de leurs familles

L'aide familiale constitue la source de financement la plus importante comparativement à la bourse et aux activités rémunérées des étudiants. En effet, les données de l'enquête révèlent que les familles supportent la part la plus importante des dépenses des étudiants à l'université. Pour plus de deux tiers des étudiants interrogés, l'aide familiale est la source la plus importante de financement des études, alors que la bourse l'est pour moins d'un tiers d'entre eux.

Graphique 79. Source principale de financement des études universitaires (en %)



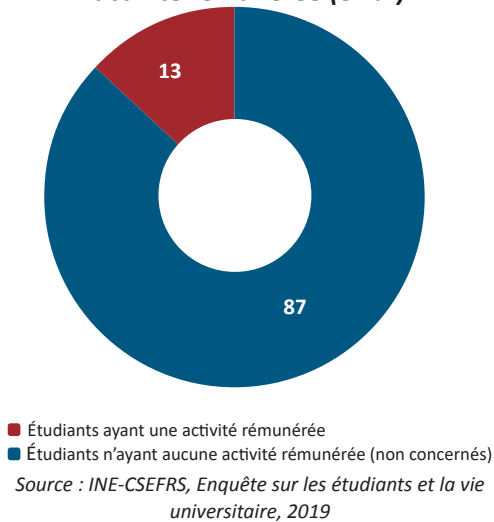
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Cette aide familiale n'a pas la même importance pour les étudiants de l'accès ouvert et ceux de l'accès régulé. En effet, la part de l'aide familiale s'établit à 60% pour les étudiants de l'accès ouvert et la bourse constitue la source la plus importante pour plus de 36% des étudiants de l'accès ouvert.

Il est à noter que les étudiants qui exercent une activité rémunérée se trouvent en majorité dans les filières à accès ouvert. L'aide familiale est très importante pour les étudiants des filières relevant des établissements à accès régulé. Les résultats de l'enquête montrent que les étudiants des filières relevant des établissements à accès régulé, dépendent à plus de 80% de leurs familles pour la poursuite de leurs études. Pour ces mêmes étudiants, la bourse est principale source de financement pour 19%, seulement sachant que dans ces filières à accès régulé, la part des étudiants exerçant une activité rémunérée durant leurs études est très faible.

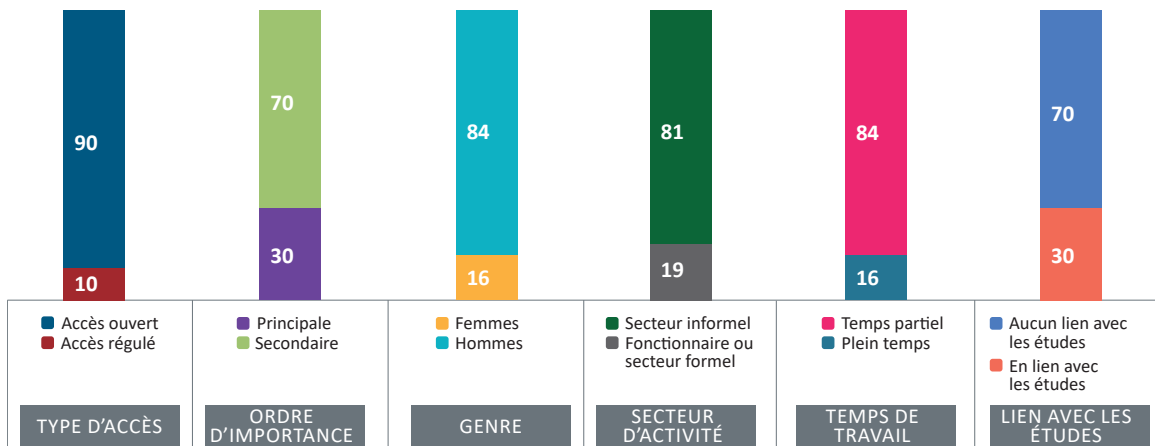
Le graphique suivant (80) montre la part des étudiants, toutes filières confondues, qui exerce une activité rémunérée en parallèle à leurs études à l'université.

Graphique 80. Part des étudiants ayant une activité rémunérée (en %)



En effet, les résultats de l'enquête montrent que 13% des étudiants exercent une activité rémunérée au moment de l'enquête dont la quasi-totalité sont inscrits dans des filières relevant des établissements à accès ouvert (90%). Cette activité rémunérée représente également la principale source de financement des études pour 30% d'entre eux et une source secondaire, après l'aide familiale ou la bourse, pour 70% des étudiants ayant une activité rémunérée.

Graphique 81. Le travail rémunéré des étudiants et son importance dans le financement des études à l'université (en %)



La structure par genre montre que la part des étudiants hommes dépasse largement celle des étudiantes femmes dans cette catégorie d'étudiants ayant une activité rémunérée. En effet, 84% des étudiants qui travaillent durant leurs études sont des hommes contre seulement 16% pour les femmes.

Par type de secteur, les étudiants qui exercent une activité rémunérée travaillent majoritairement dans le secteur informel (81%). Afin de trouver des ressources supplémentaires pour financer leurs études, ces étudiants occupent des emplois non déclarés. Seules 19% de ces étudiants exercent une activité rémunérée régulière et déclarée. Cette dernière catégorie est constituée, pour l'essentiel, de fonctionnaires et des salariés.

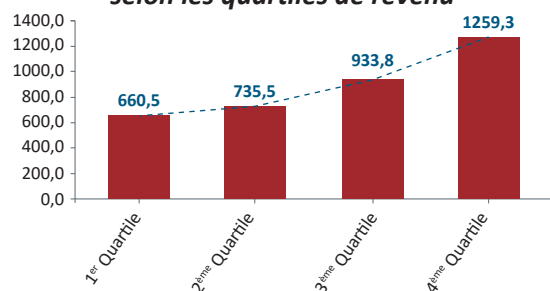
Deux autres résultats caractérisent le type de travail qu'exercent ces étudiants tout en poursuivant leurs études à l'université. Le premier est que 84% d'entre eux, le font à temps partiel contre seulement 16% à temps plein. Et comme le système universitaire ne dispose pas de type "étudiants à temps partiel" comme c'est le cas dans certains pays anglo-saxons, ces étudiants sont soumis au même régime des études comme les autres.

Par rapport à cet aspect, l'enquête vise également à renseigner le rapport entre l'activité rémunérée de l'étudiant, sa formation et le domaine des études. Les résultats montrent que les étudiants qui exercent une activité en lien avec leurs études ne représentent que 30% contre 70% sans aucun lien direct avec leurs études.

2. Les dépenses des étudiants et les quartiles des revenus de leurs familles

L'enquête livre des données permettant d'appréhender les tranches de revenus et les dépenses de chaque étudiant.

Graphique 82. Évolution de la dépense mensuelle moyenne en dirhams par étudiant selon les quartiles de revenu



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La distribution de la dépense mensuelle moyenne par étudiant selon les quartiles de revenu montre que cette dernière s'élève, en moyenne, à 660 dirhams par mois pour les étudiants issus des familles les moins aisées. Cette dépense atteint 735 dirhams pour le deuxième quartile et s'élève à 933 dirhams par mois pour le troisième. Pour le quatrième quartile, qui représente les familles des étudiants les plus aisées, cette dépense mensuelle s'élève en moyenne à 1259 dirhams par mois. Il est à noter que cette dépense comprend l'ensemble des dépenses mensuelles effectuées par les étudiants sauf celles occasionnées par les frais d'inscription en début d'année.

- **La dépense mensuelle moyenne de chaque étudiant**

La dépense mensuelle moyenne déclarée par l'ensemble des étudiants est estimée selon les données de l'enquête à 896 dirhams. Autrement dit, un étudiant à l'université, toutes filières confondues, dépense en moyenne 896 dirhams par mois pour de subvenir à ses besoins.

Tableau 4. Dépense mensuelle moyenne de chaque étudiant selon le type d'accès

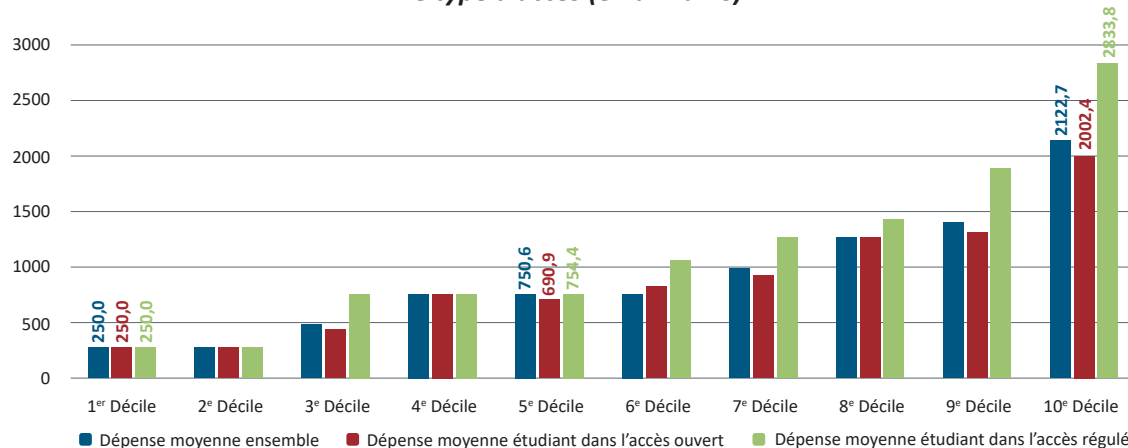
Dépense mensuelle moyenne par étudiant, ensemble	Dépense mensuelle moyenne par étudiant, dans l'accès ouvert	Dépense mensuelle moyenne par étudiant, dans l'accès régulé
895,6 dirhams	863,4 dirhams	1109,2 dirhams

Cette dépense s'élève à plus de 1.109 dirhams mensuellement pour les étudiants inscrits dans les filières à accès régulé. En revanche, elle baisse à 863 dirhams mensuels pour ceux relevant des établissements à accès ouvert.

- **Dépense mensuelle moyenne par décile selon le type d'accès**

Les données de l'ENE sur les dépenses déclarées par l'ensemble des étudiants permettent d'estimer la dépense mensuelle moyenne par décile selon le type d'accès. Les étudiants du premier décile, c'est-à-dire les 10% des étudiants qui dépensent le moins par mois pour leurs études, ont une dépense mensuelle moyenne avoisinant les 250 dirhams.

Graphique 83. Évolution de la dépense mensuelle moyenne de chaque étudiant par décile selon le type d'accès (en dirhams)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

En revanche, les étudiants du dernier décile, c'est-à-dire les 10% des étudiants enquêtés qui dépensent le plus par mois pour leurs études, affichent une dépense mensuelle moyenne de 2.122 dirhams par mois.

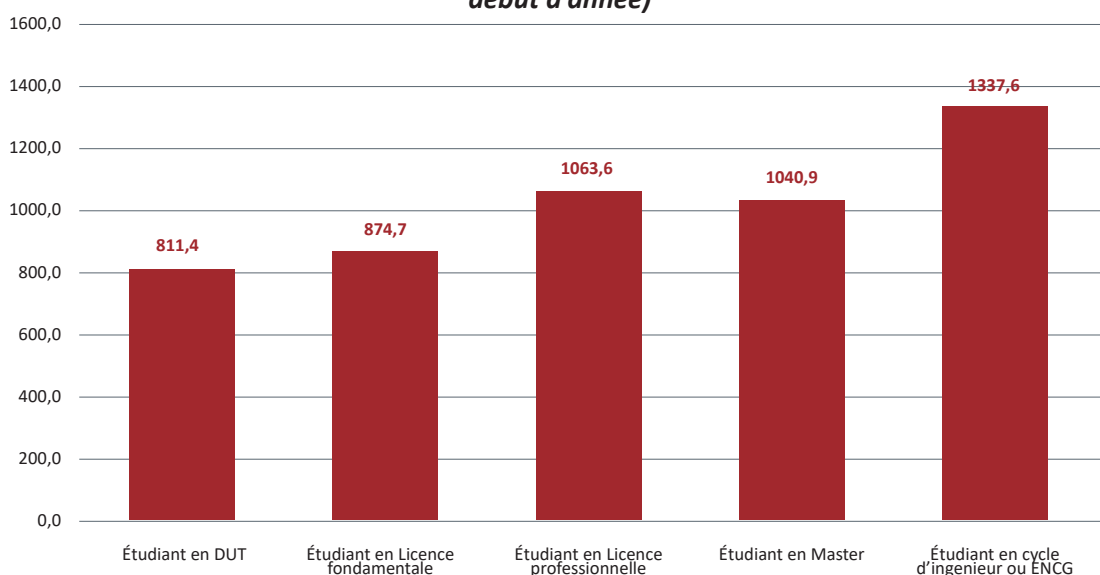
Un autre résultat important montre que les étudiants du premier décile, c'est-à-dire les 10% qui dépensent le moins, dépensent le même montant, toutes filières confondues.

En revanche, pour le dernier décile, les étudiants inscrits dans les filières à accès régulé dépensent 2.833 dirhams mensuellement alors que ceux des filières à accès ouvert dépensent mensuellement 2.002 dirhams en moyenne.

• Dépense mensuelle moyenne par étudiant selon le type d'accès

La structure de la dépense mensuelle moyenne par étudiant selon le type et le niveau de diplôme préparé à l'université montre que les étudiants en cycle d'ingénieur et dans les ENCG dépensent, en moyenne, 1337 dirhams par mois, dépassant ainsi les étudiants préparant le Master. En effet, ces derniers dépensent en moyenne 1040 dirhams par mois pour leurs études. Ce sont les étudiants en DUT et les étudiants en Licence fondamentale qui dépensent le moins avec respectivement 811 et 874 dirhams par mois.

Graphique 84. Dépense mensuelle moyenne par étudiant en dirhams (sauf frais d'inscription en début d'année)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Il y a lieu de noter la différence en termes de dépense entre les étudiants inscrits en Licence fondamentale et les étudiants inscrits en Licence professionnelle. Ces derniers dépensent, en effet, plus que les étudiants en Licence fondamentale et dépassent même les étudiants en master.

Il faudrait également signaler que lorsqu'on examine le financement de l'enseignement supérieur en 2016, on constate que l'évolution du coût de fonctionnement annuel par

étudiant, selon le type d'accès (en dirhams courants), enregistre une disparité entre les deux types d'accès, malgré la massification enregistrée par l'accès ouvert. En effet, le coût de l'étudiant dans ce dernier est quatre fois moins élevé que celui de l'étudiant en accès régulé : respectivement 8.404 Dirhams et 39.817 dirhams⁽¹⁾.

1. Le coût par étudiant correspond à un coût de fonctionnement qui comprend les dépenses réellement exécutées en fin d'années en matières de salaires et de dépenses en matériels et dépenses diverses.

L'estimation des dépenses pour chaque type d'accès se fonde sur l'estimation de la masse salariale spécifique à type d'accès.

Source : Estimations de l'INE-CSEFRS à partir des données des lois de règlement des lois de finances.

Conclusion

L'enquête menée auprès des étudiants a permis d'appréhender les sources de financement de leurs études universitaires. Le résultat le plus important que révèlent ces données, réside dans l'importance de l'aide familiale comparativement à la bourse et aux ressources générées par l'exercice d'une activité rémunérée. En effet, malgré une importante augmentation du budget alloué à la bourse, qui est passé de 718 millions de dirhams en 2012 à plus de 1,62 milliard de dirhams en 2018, la contribution des familles des étudiants demeure la source la plus importante pour plus de deux tiers des étudiants.

Le deuxième constat le plus important renvoie à la faiblesse de la part des étudiants qui exercent une activité rémunérée et aux caractéristiques de ces derniers. En effet, exercer une activité à temps partiel peut contribuer, de manière importante, au financement des études notamment si l'on sait que les principaux établissements universitaires se situent dans les grandes et moyennes villes. Par ailleurs, les étudiants qui arrivent à décrocher un travail le font soit dans le secteur informel ou exercent une activité non déclarée. Il est à signaler que la structure par genre montre que la part des étudiantes femmes qui exercent une activité en parallèle de leurs études est faible comparativement aux étudiants hommes.

Enfin, l'analyse des dépenses moyennes des étudiants selon le type d'accès et le diplôme préparé montre des disparités importantes. En effet, les étudiants inscrits dans des établissements à accès régulé dépensent plus que les étudiants inscrits dans les établissements à accès ouvert alors qu'ils sont beaucoup moins nombreux que les étudiants des filières à accès ouvert à exercer une activité rémunérée en parallèle avec leurs études.

CHAPITRE VII.

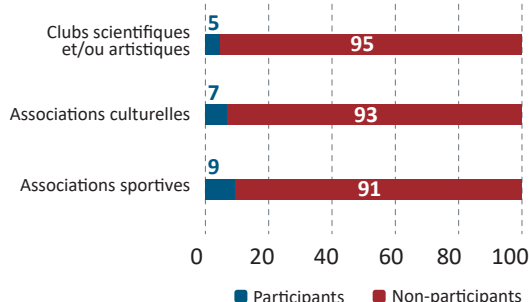
LES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES : ACTIVITÉ ASSOCIATIVE, PARTICIPATION CITOYENNE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour analyser les caractéristiques de la jeunesse estudiantine, on ne peut occulter le degré de leur participation citoyenne ainsi que leurs aspirations. Les résultats de l'enquête concernant trois dimensions de la vie extra académique et post-formation chez les étudiants universitaires renseignent sur ces aspects. Il s'agit essentiellement des activités associatives au sein et en dehors des établissements et des campus universitaire ; de la participation citoyenne, illustrée par l'inscription sur les listes électorales et par le vote lors des consultations électorales et enfin, des perceptions relatives à l'intégration dans la vie active et aux aspirations professionnelles.

1. Activité associative et participation citoyenne

Les résultats de l'enquête révèlent qu'une minorité d'étudiants universitaires participent aux activités associatives organisées au sein des établissements où ils poursuivent leurs études⁽¹⁾. Cette faible participation, qui concerne particulièrement les activités des clubs scientifiques et artistiques, ne dépasse pas 5%. Les activités culturelles et sportives réalisent des taux de participation qui ne sont guère plus élevés (7% et 9% respectivement).

Graphique 85. Taux de participation des étudiants aux activités associatives organisées au sein de leurs établissements (en %)

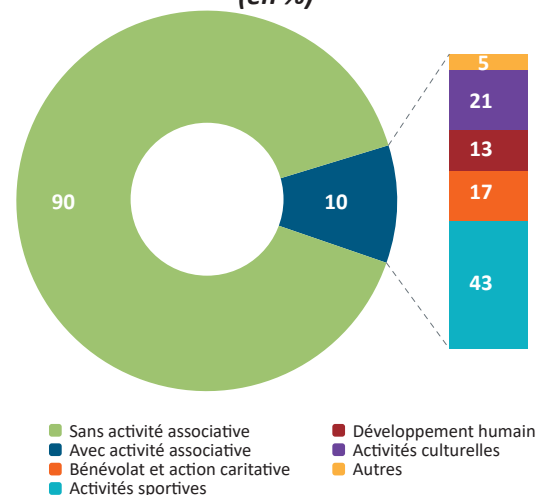


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

1. Ces données confirment un constat déjà établi sur la base des données et informations émanant des organismes publics concernés. Voir notamment « le bilan d'activité 2013-2016 » de l'ONOUSC.

Autre fait révéler par les résultats de l'enquête, est que ce manque d'intérêt concerne tout autant les activités associatives à l'intérieur qu'en dehors des établissements. En effet, seul un étudiant universitaire sur dix à une activité associative en dehors de l'établissement où il poursuit ses études. Et il s'agit là aussi en bonne partie d'activités à caractère sportif (44%). Les autres champs de l'action associative, comme les activités culturelles (21%), le bénévolat et action caritative (17%), le développement humain (13%), l'action politique ou la défense des droits (3%), suscitent peu d'intérêt.

Graphique 86. Taux d'activité associative des étudiants en dehors de leurs établissements (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Ce manque d'intérêt pour les activités associatives au sein et en dehors des établissements, ne concerne pas un groupe ou une catégorie spécifique d'étudiants universitaires. Le désintérêt a quasiment la même ampleur chez les étudiantes et les étudiants, qu'ils soient en établissements d'accès régulé ou d'accès ouvert, en cycle normal ou en Master. C'est aussi le cas quel

que soit le milieu d'origine des étudiants ou le profil socioculturel et économique de leurs familles.

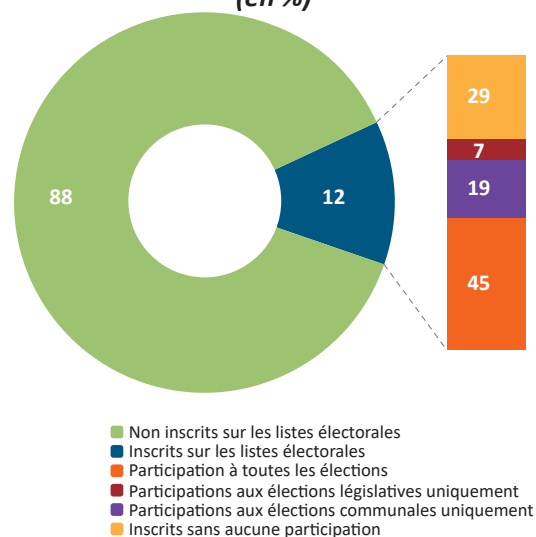
En ce qui concerne les activités au sein des établissements, ce manque d'intérêt peut être expliqué par l'inadaptation de l'offre des établissements par rapport à la demande étudiante⁽²⁾. Ainsi, les efforts déployés par l'ensemble des universités pour encourager la création des associations mentionnées dans la loi 0100, ne suscitent pas d'intérêt des étudiants.

Par ailleurs, toutes les universités organisent des festivals et des événements artistiques auxquels les étudiants participent. Mais ces événements ne mobilisent qu'une minorité d'étudiants.

Concernant l'inscription des étudiants sur les listes électorales et leur participation aux élections, les résultats de l'enquête montrent qu'une faible proportion d'étudiants marocains (12%) sont inscrits sur les listes électorales, en sachant qu'ils ont tous l'âge légal d'y figurer. Cette faible participation civique et citoyenne caractérise également les étudiants abstraction faite de leur milieu d'origine ou du profil socioculturel et économique de leurs familles.

Par ailleurs, être inscrit sur les listes électorales ne signifie pas que l'on participe forcément aux différents scrutins. Parmi les étudiants inscrits, 45% affirment participer à toutes les élections, 19% aux communales uniquement, 7% aux législatives uniquement et 29% se déclarent abstentionnistes. Il est à noter cependant que le taux d'abstention parmi les inscrits sur les listes électorales est nettement plus faible chez les étudiantes (38%) que chez les étudiants (62%).

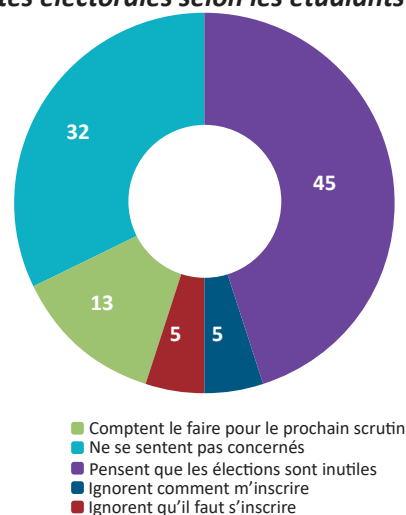
Graphique 87. Répartition des étudiants inscrits et non-inscrits sur les listes électorales (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Parmi les 88% qui ne sont pas inscrits, on distingue deux catégories : une grande majorité (76%) composée de ceux qui pensent que les élections sont inutiles ou qui ne se sentent pas concernés. Puis une minorité (24%) composée de ceux qui déclarent ignorer qu'il faut s'inscrire ou comment s'inscrire, et ceux qui n'avancent aucune raison particulière, mais déclarent leur intention de s'inscrire.

Graphique 88. Raisons de non-inscription sur les listes électorales selon les étudiants (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

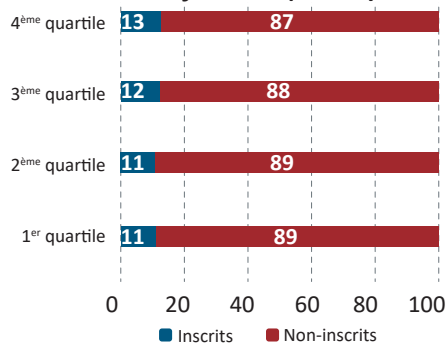
2. Les activités culturelles et artistiques organisées au sein des établissements, le sont généralement sous l'égide de l'administration. Quant aux activités sportives dans les campus, elles relèvent du programme annuel conçu par la Fédération Royale Marocaine du Sport Universitaire (FRMSU) et approuvés par son comité exécutif. Dans les deux cas, la marge d'initiative des étudiants est réduite.

La non-inscription sur les listes électorales et la faible participation aux différents scrutins sont deux faits persistants et constatés de longue date chez les jeunes Marocains et les étudiants en particulier⁽³⁾.

Les résultats de l'enquête révèlent que les raisons liées au manque d'informations et à la complexité des procédures ont un poids marginal dans l'explication de la non-inscription des étudiants sur les listes électorales. La non-atteinte de l'âge égal du vote est à exclure aussi, puisque la quasi-totalité des étudiants ont 19 ans et plus. 45% d'entre eux pensent que les élections sont inutiles et 31% se déclarent non concernés. Ces raisons avancées semblent être plus en lien avec le discrédit des pratiques électorales, la dégradation de l'image de la politique, la défiance à l'égard des institutions et la faible capacité de mobilisation de la part des acteurs politiques.

Une des rares études menée les dix dernières années concernant ce sujet au Maroc⁽⁴⁾, a conclu que la non-inscription des étudiants sur les listes électorales concerne davantage ceux issus des classes moyennes et aisées. Mais les résultats de la présente enquête ne confirment pas un tel constat. En dépit de la diversité de leur profil socio-culturel et surtout économique, les étudiants semblent, en effet, avoir un comportement homogène en ce qui concerne l'inscription sur les listes électorales ou la participation aux différents scrutins.

Graphique 89. Etudiants inscrits et non-inscrits sur les listes électorales par niveau de revenu de leurs familles (en DH)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

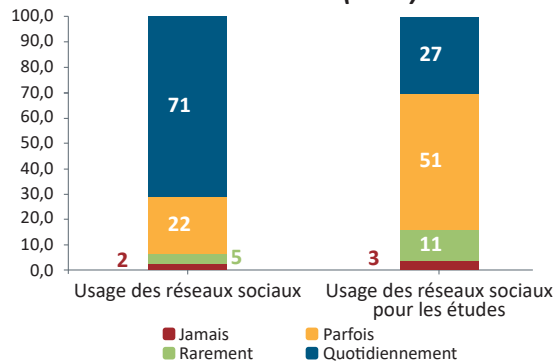
3. Voir l'état des lieux de littérature établi par Saloua ZERHOUNI « Jeunes et participation politique au Maroc ». Institut Royale des Etudes Stratégiques, juin 2009. pp. 6-9.

4. Saloua ZERHOUNI op. Cit. p. 27.

En revanche, les données de l'enquête confirment le constat anciennement établi et souvent réitéré de la faible participation des étudiants universitaires, que ce soit dans la sphère associative ou politique.

Parallèlement à leur manque d'intérêt pour les champs classiques de l'action politique, les étudiants universitaires sont massivement présents et actifs dans d'autres espaces et à travers d'autres supports. Les données de l'enquête révèlent en effet que 67% des étudiants disposent d'une connexion internet. 70% d'entre eux sont équipés d'ordinateurs et 95% de smartphones. Ce sont des moyens qui leur permettent de s'exprimer sur la toile.

Graphique 90. Fréquence de l'utilisation des réseaux sociaux (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

C'est ainsi que l'hypothèse d'une population estudiantine peu active sur le plan politique est peu probable. On ne pourrait conclure, à partir des résultats de l'enquête concernant le peu d'étudiants inscrits dans les listes électorales, à une dépolitisation de la jeunesse estudiantine. En fait, la tendance introduite par les nouveaux moyens de communication et d'information a fait que l'activité politique ne se pratique pas seulement à travers les canaux politiques classiques, mais par les réseaux sociaux et par une organisation en réseaux. L'engouement pour les réseaux sociaux est un fait, comme le révèle cette enquête, 71% des étudiants l'utilisent quotidiennement. Par ce biais, ils font circuler leurs idées ; ce qui compense l'activité politique institutionnelle.

Les réseaux sociaux sont utilisés pour diverses finalités. Les résultats de l'enquête montrent qu'ils ne sont pas utilisés uniquement pour les études du moment (seuls 27% des étudiants les utilisent à cette fin). Ce qui laisse présager que les réseaux sociaux sont utilisés pour les informations, les échanges et pour exprimer un avis, un penchant politique, etc.

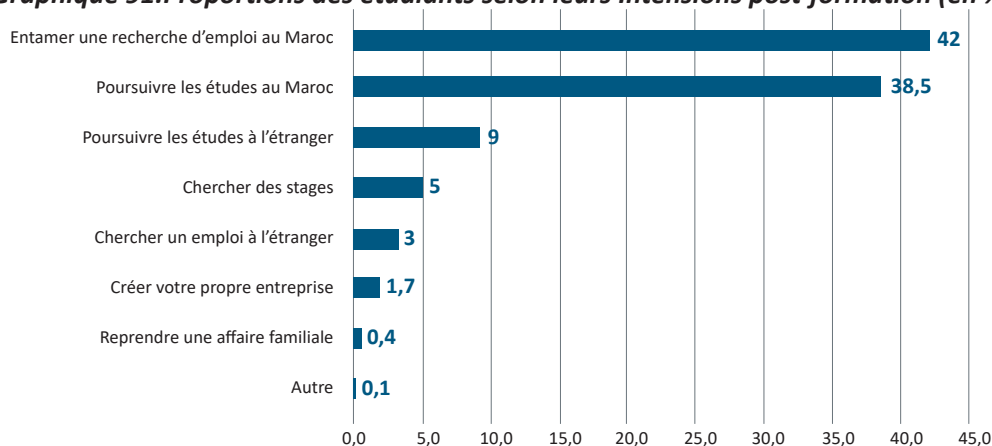
2. Perspectives et aspirations des étudiants

Les intentions post-formation chez les étudiants sont significatives, dans la mesure elles renseignent sur la manière dont ils envisagent leur proche avenir.

2.1. Perspectives et aspirations des étudiants

Les résultats de l'enquête révèlent que, globalement, tous cycles et disciplines confondus, la majorité des étudiants comptent principalement soit entamer une recherche d'emploi au Maroc soit poursuivre leurs études au Maroc, avec des proportions respectives de 42% et 38,5%. Alors que pour le reste des étudiants (20%), 9% parmi eux envisagent de continuer leurs études à l'étranger, 2% veulent créer leurs propres entreprises et 0,4% voudraient reprendre une affaire familiale.

Graphique 91. Proportions des étudiants selon leurs Intentions post-formation (en %)



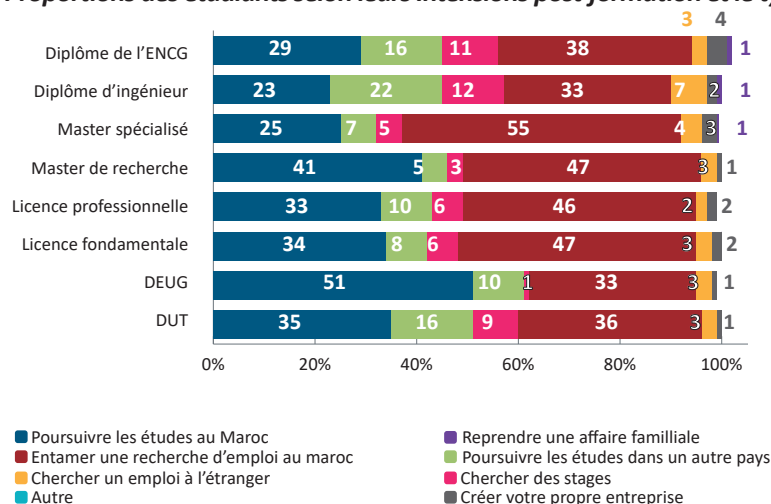
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Cependant, ces intentions concernant l'ensemble des étudiants, peuvent différer selon le type de diplôme en cours de préparation. En ce qui concerne les inscrits au DEUG, 61% prévoient de poursuivre leurs études, dont 10% veulent le faire à l'étranger et 33% chercheront des emplois au Maroc. Le même constat est relevé pour les étudiants du DUT, où 51% veulent continuer les études dont 16% espèrent le faire à l'étranger et 36% ont l'intention de commencer la recherche d'un emploi au Maroc.

En outre, il est évident que plus le niveau des études augmente, jusqu'au master spécialisé, plus la proportion des étudiants augmente en ce qui concerne l'intention de rechercher un emploi au Maroc. Ils sont 46% pour les étudiants inscrits en licence et 55% en master.

Les intentions post-diplômes des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de l'ENCG vont de la recherche d'un emploi à l'issue de leurs formations (33% et 38%), la poursuite de leurs études au Maroc (23% et 29%), ou à l'étranger (22% et 16%) et, enfin, l'exercice de stage après l'obtention du diplôme (7% et 3%). Le reste des étudiants déclare vouloir soit créer une entreprise soit reprendre une affaire familiale.

Graphique 92. Proportions des étudiants selon leurs Intentions post-formation et le type de diplôme (en %)

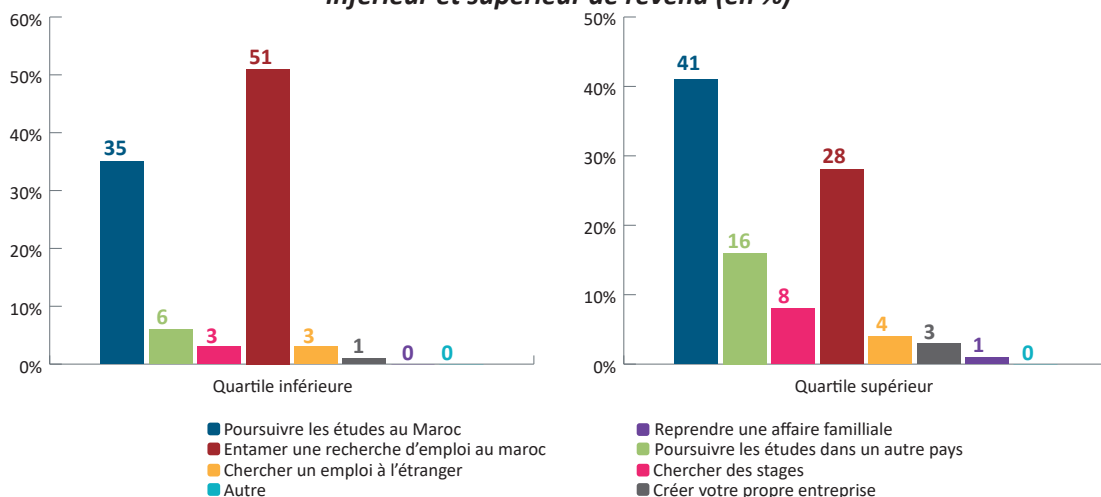


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Si on examine la relation entre les intentions post-diplômes des étudiants et les quartiles des revenus mensuels de leurs familles, on constate que pour les familles qui correspondent au quartile inférieur de la distribution des revenus, 51% des étudiants vont entamer la recherche d'un emploi à l'issue de leur formation alors que pour les étudiants appartenant au quartile supérieur, presque 57% des étudiants envisagent poursuivre leurs études dont 16% veulent

le faire à l'étranger. C'est ainsi que le revenu des familles impacte relativement leurs intentions à poursuivre les études ou à chercher un emploi. Plus la famille de l'étudiant est aisée financièrement, plus l'étudiant peut poursuivre ses études contrairement aux étudiants dont les familles sont défavorisées où l'étudiant se voit obligé de chercher un emploi afin d'améliorer sa situation économique et augmenter ainsi le niveau de vie de sa famille.

Graphique 93. Proportions des étudiants selon leurs Intentions post-formation et les quartiles inférieur et supérieur de revenu (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

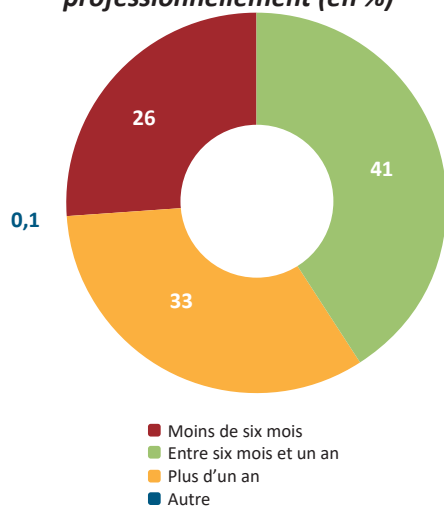
2.2. Les appréhensions de l'insertion professionnelle

Les résultats de l'enquête révèlent que 26% des étudiants universitaires pensent qu'il

leur faut moins de six mois pour s'insérer professionnellement, 41% estiment que la période nécessaire est de six à douze mois et 33 % estiment avoir besoin de plus d'une

année pour s'insérer. Il est évident, que les avis des étudiants expriment une réalité que rencontrent leurs prédécesseurs après leur sortie de l'université concernant leur insertion professionnelle.

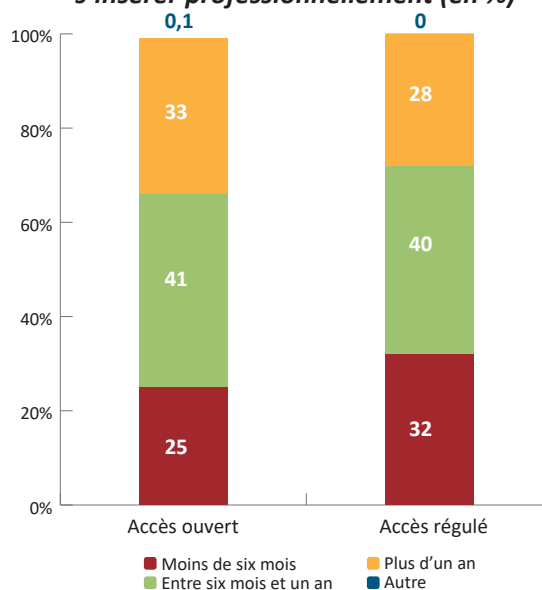
Graphique 94. Répartition des étudiants par estimations du temps nécessaire pour s'insérer professionnellement (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Ainsi, en raisonnant par type d'accès à l'université, les estimations de la durée nécessaire, selon l'avis des étudiants pour s'insérer dans le marché du travail est approximativement similaire sauf que les proportions des étudiants en accès régulé sont plus élevées relativement à l'accès ouvert en ce qui concerne la possibilité de trouver un emploi dans moins de six mois après l'obtention du diplôme (32% contre 25%). Cependant, la part des étudiants en accès ouvert ayant estimé une durée d'attente d'un an et plus avant de s'insérer professionnellement dépasse celle enregistré en accès régulé (33% contre 28%).

Graphique 95. Proportions des étudiants par type d'accès selon la durée nécessaire pour s'insérer professionnellement (en %)

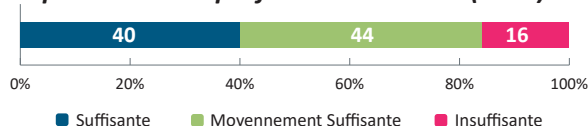


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

De plus, l'estimation du temps nécessaire pour trouver un emploi dépend principalement de l'appréciation que fait l'étudiant de sa formation. En effet, l'étudiant fait une appréciation sur ses acquis et les compétences théoriques et pratiques nécessaires et suffisantes lui permettant de trouver un emploi et réussir ainsi les missions dont il aura la charge dans sa future fonction. Des questions dans ce sens ont été posées aux étudiants.

De façon générale, 40% des étudiants universitaires pensent que leur formation est suffisante pour se lancer à la recherche d'un emploi après l'obtention du diplôme, 44% trouvent qu'elle est moyennement suffisante et uniquement 16% ont déclaré leur formation actuelle non suffisante pour entamer la recherche d'un travail à l'issue de la formation.

Graphique 96. Proportions des étudiants selon le degré de suffisance de la formation actuelle pour s'insérer professionnellement (en %)

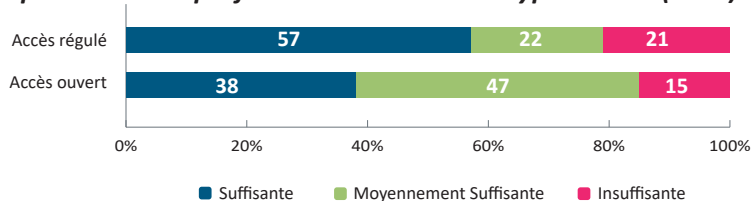


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

En accès régulé, 57% des étudiants pensent que la formation actuelle est suffisante pour trouver un emploi à l'issue de leur formation,

22% la considèrent moyennement suffisante et 21% jugent qu'elle est insuffisante pour débiter la recherche d'un emploi après avoir obtenu le diplôme. Pour ce qui est de l'accès ouvert, près de la moitié, 47% pensent que leur formation est moyennement insuffisante pour décrocher un travail, 15% ont déclaré qu'elle est insuffisante et seulement 38% ont confirmé qu'elle est suffisante pour se lancer à rechercher un emploi à l'issue de la formation.

Graphique 97. Proportions des étudiants selon le degré de suffisance de la formation actuelle pour s'insérer professionnellement et le type d'accès (en %)

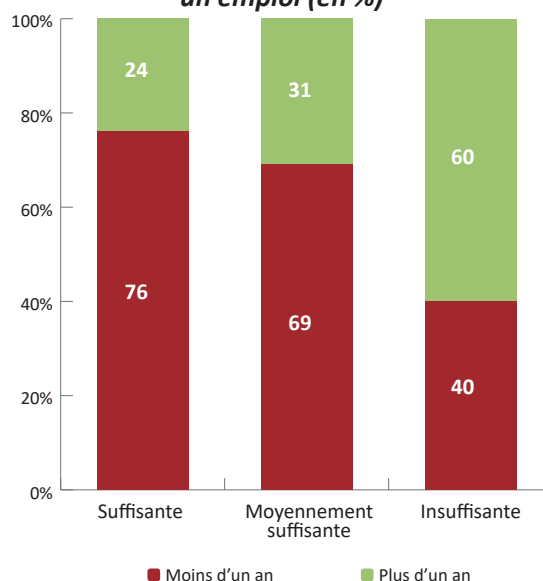


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

De façon générale, l'estimation du temps nécessaire pour trouver un emploi dépend principalement de la conviction de l'étudiant que sa formation actuelle est suffisante pour s'insérer professionnellement. Cette estimation du temps est également tributaire du fait que l'étudiant se demande s'il a effectivement acquis les compétences théoriques et pratiques nécessaires et suffisantes qui lui permettent de trouver un emploi et réussir ainsi les missions qui vont lui être accordées dans sa future fonction ?

Dans ce sens, les résultats de l'enquête révèlent que 76% des étudiants, qui pensent suffisante leur formation actuelle, ont estimé la durée nécessaire pour trouver un emploi à moins d'un an, 69% de ceux qui trouvent que leur formation actuelle est moyennement suffisante ont également estimé le temps nécessaire pour s'insérer professionnellement à moins d'un an alors que 60% parmi ceux qui estiment que leur formation est insuffisante s'attendent à intégrer le monde du travail après une période dépassant une année.

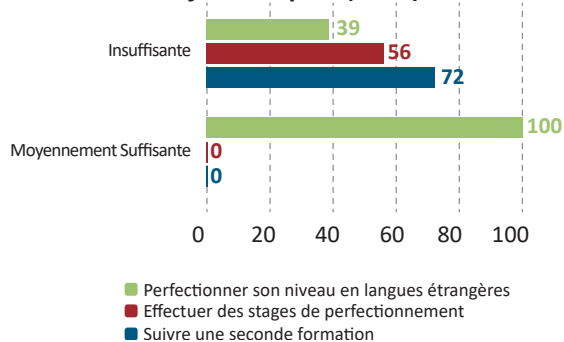
Graphique 98. Proportions des étudiants selon le degré de suffisance de la formation actuelle pour s'insérer professionnellement et l'estimation du temps nécessaire pour trouver un emploi (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

De surcroît, les données montrent que 72% des étudiants qui ont dit que leur formation est insuffisante pour trouver un emploi envisagent de suivre une seconde formation, 56% veulent effectuer des stages de perfectionnement et 39% comptent perfectionner leur niveau en langues étrangères.

Graphique 99. Proportions des étudiants qui trouvent que leur formation n'est pas entièrement suffisante pour s'insérer professionnellement, selon ce qu'ils envisagent de faire de plus (en %)

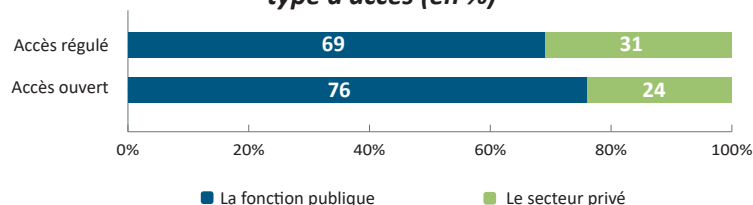


Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Ces résultats confirment que les étudiants sont conscients que pour réussir l'intégration du monde professionnel, leur formation doit être suffisante et intégrant toutes les dimensions requises.

Concernant leur aspiration quant au secteur d'activité après l'obtention du diplôme, la majorité souhaite travailler dans le secteur public, qu'il s'agisse des étudiants de l'accès régulé ou ouvert (respectivement 69% et 76%).

Graphique 100. Proportions des étudiants selon le secteur dans lequel souhaitent travailler et le type d'accès (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

La préférence du secteur public tient au fait que celui-ci demeure un secteur garantissant la stabilité de l'emploi et la pérennité du salaire. Notons, toutefois, que près du tiers des étudiants du système régulé, constitué essentiellement des étudiants de l'ENCG et d'ingénieurs, souhaitent avoir un emploi dans le secteur privé, et que le quart des étudiants du système ouvert ont exprimé le même souhait, ce qui constitue une mutation par rapport au passé où la majorité écrasante des étudiants affichaient une préférence pour le secteur public.

Conclusion

Dans ce chapitre, ont été abordés trois volets liés à la vie extra-universitaire des étudiants à savoir l'implication dans les activités associatives, la participation citoyenne ainsi que les perceptions envers leur insertion dans le monde professionnel.

Premièrement, les résultats de l'enquête ont montré une faible implication des étudiants universitaires dans les activités associatives qu'elles soient au sein ou en dehors des établissements (clubs scientifiques, clubs artistiques et associations culturelles et sportives). Ce désintérêt pour ces activités s'est révélé analogue pour une grande part de la population estudiantine universitaire sans pour autant concerné un groupe spécifique d'étudiants qu'ils soient issus de milieu rural ou urbain, défavorisés ou aisés, en accès régulé ou ouvert, au cycle normal ou en Master.

Deuxièmement, le même constat est relevé en ce qui concerne l'engagement citoyen lié à l'inscription sur les listes électorales et la participation effective aux différents scrutins. En effet, 88% ne sont pas inscrits sur les listes électorales, dont 45% déclarent que les élections sont inutiles et 31% ne se sentent pas concernés.

Troisièmement, les perspectives et aspirations d'avenir des étudiants dépendent du niveau d'étude (cycle normal ou master), des quartiles inférieur et supérieur du revenu mensuel et du type d'accès (régulé ou ouvert). Ainsi, l'intention de rechercher un emploi au Maroc ou à l'étranger est moins élevée chez les licenciés que ceux en master et également moins élevée chez les étudiants appartenant au quatrième quartile

que ceux du premier quartile. De même, le type d'accès se révèle un facteur distinctif en ce qui concerne la perception sur la durée nécessaire pour entamer un premier emploi où les étudiants de l'accès régulé estiment être insérés dans le marché de travail plus rapidement que ceux de l'accès ouvert.

CHAPITRE VIII.

CATÉGORIES ET PROFILS DES ÉTUDIANTS : ESSAI DE TYPOLOGIE

Les étudiants de l'université marocaine constituent une population de jeunes d'origines sociales diverses, de parcours scolaires antérieurs différents et d'aspirations multiples. Devant cette hétérogénéité multidimensionnelle, comment peut-on caractériser cette population et dresser des profils types clairement distinguables de notre jeunesse estudiantine ? La multitude et la richesse des variables collectées dans cette enquête rend l'exercice du clustering ou de dresser une typologie d'autant plus pertinente.

Le clustering ou la méthode des k-moyennes (annexe n°1) permet d'une part de trouver des grappes (clusters) ou sous-populations homogènes d'individus à partir d'une grande population hétérogène sur la base d'une multitude de variables et d'autre part, de caractériser ces clusters à partir des facteurs les plus influentes.

Ce chapitre tente de dresser une typologie rigoureuse des étudiants de l'université et d'interpréter les clusters obtenus. La classification obtenue pourra ainsi faire l'objet d'analyses statistiques plus avancées et de faciliter la caractérisation des étudiants marocains selon plusieurs critères. Elle sera aussi pertinente dans le cas d'un ciblage des différentes catégories d'étudiants fréquentant l'université.

1. Le modèle de classification: le clustering non supervisé ou la technique des k-moyennes

Plusieurs techniques existent pour effectuer une classification. En général, on distingue entre les méthodes de classification hiérarchique et celles de classification non hiérarchique. Comme la base de données est relativement grande (13.000 étudiants),

les méthodes de classification hiérarchique sont inappropriées puisqu'elles sont plutôt destinées à des petites bases de données et utilisent des algorithmes très gourmands qui calculent les distances entre chaque paire d'observations. En revanche, les méthodes de classification non hiérarchique utilisent des algorithmes de calcul des distances par rapport à des centroides prédéfinis. La méthode de classification non hiérarchique la plus connue est celle des « K-moyennes ».

2. Choix des critères de classification

Le choix des variables de classification constitue une étape essentielle pour l'élaboration du clustering. En effet, ce sont ces mêmes variables qui vont permettre de donner une interprétation simple des clusters obtenus en interprétant généralement les « écarts par rapport aux moyennes » des critères sélectionnés. Par conséquent, on notera qu'il ne faut pas choisir des variables catégoriques mais, dans la mesure du possible, des variables à échelle continue, ordinale ou binaire.

Afin de faciliter l'interprétation des clusters et vu le nombre élevé des caractéristiques individuelles, ces dernières ont été regroupées en quatre catégories selon le tableau suivant. Pour les variables continues telles que l'âge, on a calculé les écarts par rapport à la moyenne en termes de pourcentage tandis que pour les variables ordinales ou binaires, une modalité de référence a été octroyée à chaque variable (voir tableau ci-dessous) et l'écart par rapport à la modalité de référence a été calculé en pourcentage.

Tableau 5. Groupes des variables explicatives choisies dans la méthode des k-moyennes

Catégorie de variables	Liste des variables	Modalité de référence
Variables se rapportant aux caractéristiques sociodémographiques de l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Sexe de l'étudiant • Age de l'étudiant (en années) • Milieu de provenance des parents • Niveau d'instruction du père • Niveau d'instruction de la mère • Nombre de frères et sœurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Femme • Moyenne • Urbain • Secondaire ou plus • Secondaire ou plus • Moyenne
Variables se rapportant aux caractéristiques scolaires de l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'étudiant a bénéficié d'un enseignement préscolaire ou non • Type du dernier établissement scolaire • Série du baccalauréat • Mention au baccalauréat • Niveau en français • Niveau en anglais • Type d'accès • Si l'étudiant a un diplôme supérieur antérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • Privé • Sciences • Bien ou plus • Elevé ou excellent • Elevé ou excellent • Régulé • Oui
Variables se rapportant à des caractéristiques personnelles de l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'étudiant est boursier ou non • Si l'étudiant habite chez les parents • S'il a un ordinateur pour les études • S'il a une connexion internet • S'il a l'intention de poursuivre ses études • S'il est satisfait de sa formation • Secteur de travail souhaité après la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Non boursier • Oui • Oui • Oui • Oui • Oui • Privé
Variables se rapportant aux caractéristiques financières de l'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Budget mensuel dépensé (hors frais d'inscription) • Revenu mensuel de la famille • Si l'étudiant exerce une activité rémunérée 	<ul style="list-style-type: none"> • 1000 dhs ou plus • 7000 dhs ou plus • Oui

Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

3. Résultats de la catégorisation (le clustering)

La méthode des k-moyennes a été modélisée en se basant sur les données de l'enquête à l'aide du logiciel SPSS. Après plusieurs itérations, l'algorithme de la méthode a fini par converger et a permis de détecter clairement cinq clusters (grappes ou groupes) d'étudiants et qui représentent à peu près les différentes catégories sociales de la société marocaine.

Comme mentionné précédemment, l'interprétation des clusters doit se faire selon les écarts calculés par rapport aux modalités de référence pour le cas de variables

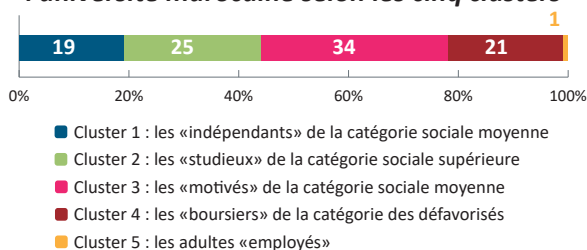
ordinales ou binaires et selon les moyennes pour le cas de variables continues. Il est à noter que, afin de simplifier l'interprétation des clusters selon les critères, et dans la mesure du possible, le nombre de modalités des différentes variables catégoriques à deux grandes catégories a été rassemblé (binariser les variables catégoriques). À titre d'exemple, la variable « Série du baccalauréat » a été reconvertie en variable binaire avec deux modalités : (i) « sciences » et (ii) « autres série de baccalauréat ». Par conséquent, le cluster sera interprété selon cette variable comme un cluster où il y a une majorité de bacheliers scientifiques si la proportion de scientifiques est plus grande que la normale (celle de la population) et inversement si la

proportion de scientifiques est moins grande que la normale.

Pour ce faire, les clusters ont été croisés selon les critères utilisés dans le modèle du clustering et les écarts pour chaque critère ont été calculés par rapport aux modalités de référence, s'ils sont binaires ou par rapport aux moyennes s'ils sont continus. Les écarts sont donnés pour chaque groupe de variables dans les graphiques de l'annexe n°1 et les clusters sont par conséquent interprétés selon les écarts par rapport aux moyennes.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des étudiants selon des cinq clusters identifiés.

Graphique 101. Répartition des étudiants de l'université marocaine selon les cinq clusters



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Les étudiants de l'université marocaine semblent être bien répartis selon les différents clusters (graphique ci-dessus). Ainsi on pourrait avancer qu'à priori les différentes catégories sociales de la société sont représentées dans l'université marocaine et qu'à première vue l'université révèle dans son ensemble une relative mixité sociale.

Interprétation des clusters obtenus :

- **Cluster 1 : les « indépendants » de la catégorie sociale moyenne**

Comme le montrent clairement les graphiques 1 à 4 de l'annexe n°1, ce cluster, composé de 19% d'étudiants, est caractérisé par une population de jeunes légèrement plus âgés que la normale (âge moyen du groupe de 22,8 ans comparativement à un âge moyen global de 20,9 ans). Ce groupe est

aussi caractérisé par des valeurs des critères légèrement inférieures aux moyennes et aux modalités de référence, à l'exception du critère du diplôme antérieur dont la valeur est bien supérieure à la moyenne.

Ce sont donc des jeunes qui représentent à peu près la catégorie moyenne et inférieure à la moyenne des étudiants de l'université provenant de couches sociales modestes et détenant parfois un diplôme antérieur comme celui de l'ISTA et qui généralement ne résident plus chez leurs parents et veulent tout de suite travailler après leurs études.

- **Cluster 2 : les « studieux » de la catégorie sociale supérieure**

Ce cluster, composé de 25% des étudiants, sort clairement du lot, puisque c'est un cluster dont les caractéristiques sont très différentes de celles des autres clusters.

Tout d'abord, ces étudiants sont caractérisés par une dominance du milieu de résidence urbain et par un niveau d'instruction des parents très élevé. De plus, ils vivent dans des familles de petite taille. Concernant leur parcours scolaire, il est presque idéal : un taux de préscolarisation de 94,2% (comparativement à une moyenne de 77,1%), un taux de scolarisés dans le privé plus grand que la normale, un baccalauréat avec mention en général en sciences, une bonne maîtrise du français et de l'anglais et un taux plus que la normale dans l'accès régulé.

Par ailleurs, ils sont en général non boursiers (77,9%), résident chez leurs parents, disposent d'un ordinateur pour les études et d'une connexion internet et souhaitent continuer leurs études au Maroc ou à l'étranger. Finalement, ils proviennent de familles aisées et dépensent un budget supérieur à la normale pour leurs études.

- **Cluster 3 : les « motivés » de la catégorie sociale moyenne**

C'est un cluster de 34% d'étudiants dont les caractéristiques sont similaires au premier

cluster mais qui sont cependant moins âgés qu'eux et il y a plus de femmes. En outre, ils ne détiennent pas de diplôme antérieur, résident encore chez leurs parents dans une famille modeste et sont motivés à continuer leurs études.

Ce sont surtout des jeunes de la catégorie sociale moyenne qui ont fait soi-disant un parcours scolaire très moyen mais ce parcours ne semble pas s'arrêter à ce niveau puisqu'ils ont toujours l'ambition de continuer leurs études supérieures.

- **Cluster 4 : les « boursiers » de la catégorie des défavorisés**

C'est un cluster composé de 21% d'étudiants représentant les jeunes de la catégorie sociale défavorisée qui proviennent en général du rural, de familles de grande taille et de niveau d'instruction des parents très bas.

Concernant leur scolarité, ils proviennent en majorité du système public, n'ont pas de mention au baccalauréat et ont choisi une option plutôt littéraire dans l'accès ouvert. En outre, ils ont un faible niveau en français.

Par ailleurs, ils ne résident plus chez leurs parents, sont en majorité boursiers et habitent la cité universitaire et veulent tout de suite travailler après leurs études. Finalement, ils ne disposent pas d'ordinateur ni de connexion et proviennent de familles très pauvres et leur budget est très limité.

- **Cluster 5 : les adultes « employés »**

Ce cluster, qui constitue 1,2% seulement des étudiants, a des caractéristiques plutôt différentes essentiellement concernant l'âge (âge moyen de 31,5 ans), proviennent de familles de grande taille, ont un ou plusieurs diplômes antérieurs et exercent en général une activité rémunérée. Ils ne bénéficient pas d'une bourse en général.

Ce sont les employés ou fonctionnaires qui retournent aux études et qui appartiennent à des familles relativement aisées.

Caractérisation des formations selon les clusters

En deuxième lieu, les clusters ont été croisés avec quatre variables clés caractérisant les formations offertes par l'université marocaine. Il s'agit précisément des variables: « type d'accès », « domaine d'études », « cycle » et « type de diplôme ». Ces quatre variables clés vont permettre de déceler l'existence d'une relative mixité sociale au sein des différentes formations ou plutôt une hiérarchisation de l'enseignement universitaire fortement corrélée à l'origine sociale des étudiants.

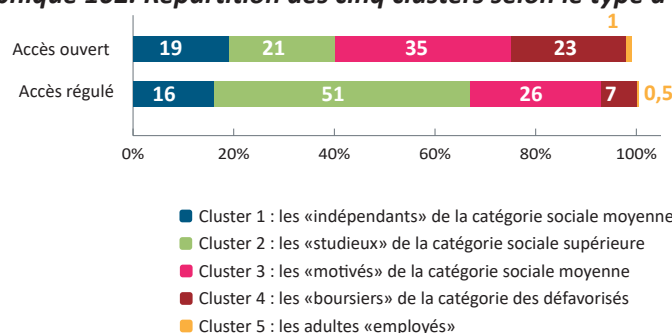
- Type d'accès

L'analyse montre clairement que l'accès régulé est caractérisé par une dominance du cluster 2, c'est-à-dire « les « studieux » de la catégorie sociale supérieure » qui représentent 51% des étudiants de l'accès régulé alors qu'ils ne représentent que 21% des étudiants de l'accès ouvert.

Les autres clusters se retrouvent par conséquent sous-représentés dans l'accès régulé, en particulier la catégorie des boursiers défavorisés qui ne représente que 7% de l'accès régulé alors qu'elle représente 23% dans l'accès ouvert.

Par conséquent, les étudiants n'accèdent pas aux différentes formations offertes par l'enseignement universitaire sur un même pied d'égalité puisque l'intégration à un enseignement régulé est clairement dépendante des conditions sociales d'origine de l'étudiant (graphique n°2).

Graphique 102. Répartition des cinq clusters selon le type d'accès (en %)



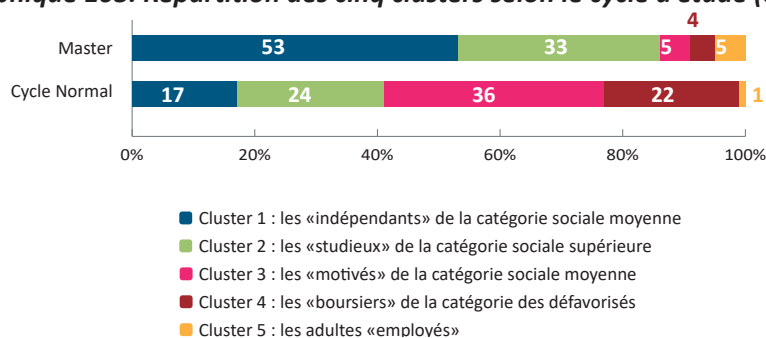
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

- Cycle d'études

L'analyse par cycle d'études révèle également des constats similaires quant à la composition sociale. En effet, la mixité sociale illustrée par le graphique n°1 ne se montre plus valable lorsqu'il est question d'analyser la répartition

des clusters selon d'autres variables. Ainsi, comme il a été relevé par rapport à l'accès régulé, la sous-représentativité du cluster 4 regroupant les « boursiers de la catégorie défavorisée » est aussi confirmée dans cycle du Master.

Graphique 103. Répartition des cinq clusters selon le cycle d'étude (en %)



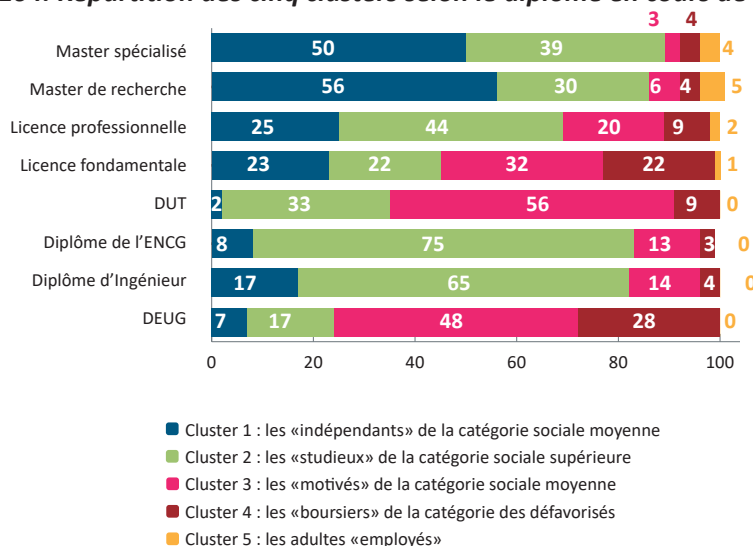
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Par ailleurs, le cycle normal regroupe une plus grande proportion d'étudiants de la catégorie sociale moyenne et défavorisée (respectivement 36% et 22% des clusters 3 et 4). En revanche, le master attire plutôt les étudiants du cluster 1, 2 et 5 avec des proportions de 53%, 33% et 5%, c'est-à-dire les indépendants de la catégorie sociale moyenne (ce qui explique un peu leur âge avancé par rapport aux autres clusters étant donné que leur majorité est au cycle de master), le cluster des studieux de la catégorie sociale favorisée et le cluster des employés.

- Type de diplôme

En complémentarité avec le cycle d'études, l'analyse selon le type de diplôme confirme des résultats similaires puisque l'élitisme social des types de diplôme dits «d'excellence» est confirmé à travers la répartition des clusters. Ainsi, le cluster 2 des studieux de la catégorie supérieure représente 75% et 65% respectivement pour le diplôme de l'ENCG et le diplôme d'ingénieur.

Graphique 104. Répartition des cinq clusters selon le diplôme en cours de préparation (en %)



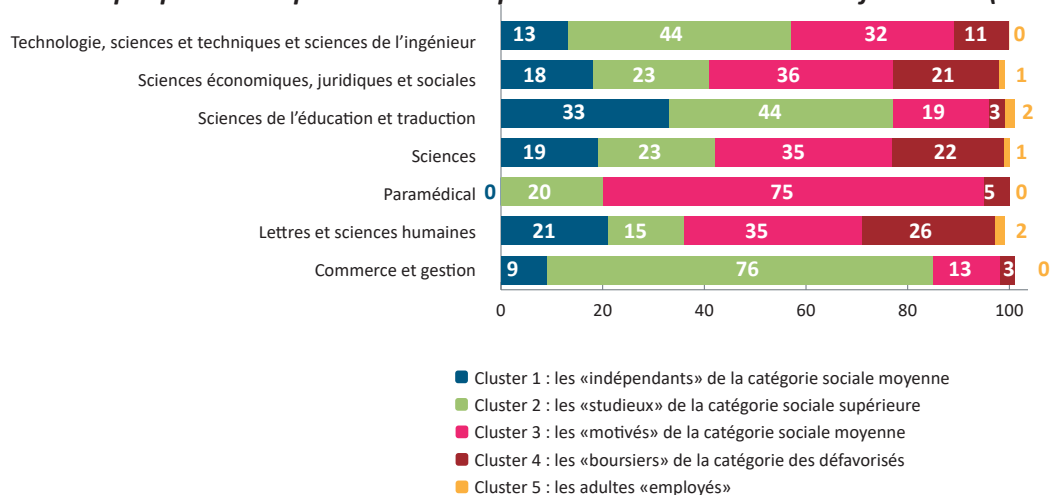
Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

De plus, les étudiants du cluster 2 sont aussi très présents dans le master avec ses deux composantes (recherche et spécialisé) avec des proportions respectives de 30% et 39%, ils le sont aussi davantage dans la licence professionnelle avec 44%. Quant aux diplômes de DUT et de DEUG, il y a une plus grande proportion d'étudiants du cluster 3 (56% et 48% respectivement) qui ont opté aux débuts pour des formations courtes mais gardent toujours une ambition de continuer leurs études.

- **Domaine de formation**

Une analyse par domaine de formation révèle que les formations scientifiques, techniques et de l'ingénieur, les sciences de l'éducation ainsi que le commerce et gestion semblent beaucoup plus attirer les étudiants du cluster 2 (la catégorie favorisée) que les étudiants de la catégorie défavorisée.

Graphique 105. Répartition des cinq clusters selon le domaine de formation (en %)



Source : INE-CSEFRS, Enquête sur les étudiants et la vie universitaire, 2019

Le cluster 3 des « motivés de la catégorie sociale moyenne » sont particulièrement surreprésentés dans le « Paramédical ». Les domaines des sciences juridiques, économiques et sociales et des sciences

n'apportent aucun changement significatif par rapport à la structure de répartition de la population des étudiants selon les 5 clusters. Aucun cluster ne paraît être sous-représenté ou surreprésenté dans ces domaines.

En revanche, le domaine des lettres et sciences humaines semble attirer une proportion plus grande d'étudiants des clusters 1 et 4, c'est-à-dire les étudiants des classes moyenne et défavorisée.

Conclusion

Dans ce chapitre, les profils des étudiants de l'université marocaine ont été dressés en mobilisant plusieurs variables se rapportant à leurs caractéristiques individuelles : démographiques, socio-économiques et culturelles. Les cinq clusters obtenus de l'algorithme de classification non hiérarchique, semblent bien représenter les différentes catégories d'étudiants qui fréquentent l'université.

L'analyse de ces clusters selon des variables clés révèle une faible présence d'une mixité sociale au sein des formations les plus sélectives et que l'origine socioéconomique et culturelle impacte significativement le type d'accès, le domaine d'études et type de diplôme. Ainsi, d'un côté, il y a les étudiants de la catégorie sociale relativement défavorisée qui constituent un cluster d'étudiants provenant en majorité des familles défavorisées du milieu rural qui ont un parcours scolaire inférieur à la moyenne tout comme leurs parents. Ils bénéficient en majorité d'une bourse et fréquentent la cité universitaire. Ils disposent de peu de moyens pour subsister et se retrouvent généralement dans des formations relativement moins sélectives.

D'un autre côté, il y a les étudiants de la classe moyenne qui se divisent en deux catégories, les étudiants qui sont devenues autonomes et qui ont atteint le niveau du master et ceux en licence qui habitent encore avec leurs parents. Ce groupe d'étudiants ont suivi une scolarité moyenne et sont issues de familles modestes avec un niveau d'instruction moyen. Ces étudiants se retrouvent dans presque toutes les formations à l'exception des formations techniques et d'ingénieur et de commerce et gestion où ils sont sous-représentés.

Enfin, les étudiants de la catégorie sociale aisée semblent être très bien outillés pour leur vie à l'université. Ils sont issues en majorité de familles aisées de niveau d'instruction très élevé, ont un parcours scolaire très réussi et dépensent beaucoup pour leurs études à l'université. Evidemment, comme leur scolarité est presque parfaite, ils se retrouvent généralement dans des formations sélectives comme les formations techniques et d'ingénieur et le commerce et gestion.

L'université semble donc reproduire les mêmes inégalités sociales de la société avec un enseignement universitaire hiérarchique à deux vitesses. D'un côté, des formations à accès ouvert avec des conditions d'encadrement moins favorables, destinées à la grande majorité d'étudiants provenant des couches sociales défavorisées et moyennes, et d'un autre côté, des formations à accès sélectif avec des conditions d'encadrement privilégiées, destinées à une élite du système éducatif provenant principalement des catégories sociales aisées.

Conclusion générale

Cette enquête a permis de donner la parole aux étudiants pour s'exprimer sur leurs caractéristiques socio-économiques et sur leur vécu dans l'université et pour émettre leur avis sur les dimensions les plus importantes de ce vécu. Ils ont été également sollicités pour se prononcer sur leur avenir, leur insertion et leurs aspirations.

Les étudiants ont pointé un certain nombre de déficits au niveau de l'organisation et des méthodes pédagogiques, d'infrastructure et des lieux de la vie étudiante : la bibliothèque, les salles d'études, les laboratoires de langues, de l'environnement numérique et les restaurants universitaires. Leurs appréciations appellent à apporter des améliorations au niveau de l'environnement et de la vie universitaire et des dispositions liées aux formations. Pour se faire il faudrait libérer les universités des entraves d'infrastructures, d'organisation et de financement, dans un contexte de massification, pour que les universités deviennent des espaces de vie pour une jeunesse qui prépare son entrée dans la vie active.

L'université constitue un vivier où se produit le capital humain de haut niveau du pays. Depuis les années 60, parce que l'université marocaine était un espace de mixité sociale, elle a pu contribuer à former une génération de compétences, qui a occupé des postes de responsabilité et des fonctions dans les différents secteurs publics et privés. Les résultats de cette enquête auprès de 13.000 étudiants, révèlent que cette mixité sociale existe relativement dans l'accès à l'université marocaine. Comme le montre ce rapport, des jeunes issus de milieu rural, même n'étant pas en masse, parviennent à intégrer l'université (les grandes déperditions qui touchent l'éducation des enfants ruraux se fait avant l'obtention du baccalauréat). Toutefois, cette mixité dans l'absolu, est trahie par une séparation selon l'origine sociale au

niveau des systèmes, essentiellement, entre l'ouvert et le régulé.

Comme le montre ce rapport, l'université, à configuration duale, est organisée autour d'une "inégalité de talents", avec un système sélectif qui reçoit les meilleurs bacheliers ayant obtenu des notes élevées au baccalauréat, et un système ouvert qui reçoit le reste des candidats. L'analyse des données montre bien comment les conditions socioéconomiques des étudiants et les inégalités sociales affectent "les choix" des études et des parcours des étudiants. Plus les parents d'un étudiant sont issus du milieu rural, analphabètes ou d'un niveau faible d'instruction, à faible revenu, plus il se retrouve dans le système ouvert. Par contre, plus les parents d'un étudiant(e) ont un niveau d'instruction élevé, de milieu urbain, occupant des postes et des professions de cadres, avec un revenu élevé, plus cet étudiant a une chance de se retrouver dans le système sélectif régulé. Inutile de rappeler que le type d'études et des parcours universitaires qui s'ajoutent aux conditions sociales exercent leur effet sur l'entrée dans la vie active et sur l'emploi.

Les inégalités dans le financement entre système régulé et non régulé, ainsi que les différenciations au niveau de la gestion du nombre d'étudiants, déterminent la qualité de l'offre de formation. C'est ainsi que le système ouvert, malgré les efforts déployés, en souffrant de la massification et des déperditions, peine à garantir aux étudiants, en majorité d'origine modeste, une formation de qualité dans des conditions optimales qui leur donnent des chances d'entrer dans la vie active et leur ouvrent la voie pour une promotion sociale.

Si ce système dual fait justice au talent et à l'excellence, il produit, malgré tout, des inégalités. Pour que cette configuration (régulé non régulé) soit juste, et justifie le

privilège du talent, il faudrait que l'université, à travers son organisation, son offre de formation et ses services, procure à tous les étudiants qui arrivent à l'université avec un déficit de capital culturel, une plus-value éducative qui leur offre un environnement qui les adoube de connaissance et de capacités (capabilités)[1] et donne une chance à ceux qui ont un retard à révéler leur talent. Ce n'est pas par hasard que la réforme préconisée par le Vision stratégique à l'horizon 2030, se fonde sur les principes : l'équité, la qualité et la promotion de l'individu et la société. Or ce que dit l'enquête menée auprès des étudiants est que les questions sur l'équité et la qualité sont posées et par conséquent la promotion de l'individu et de la société est hésitante à se mettre à l'œuvre.

Il est évident que ces inégalités sociales qui se reproduisent au sein des universités, ne peuvent être atténuées que par cette plus-value éducative, qui réside dans la qualité de la formation, que l'université doit offrir à ceux qui intègrent le système ouvert de l'université, alors qu'ils sont démunis d'un capital social et culturel. Et c'est à ce niveau qu'entre en jeu les fondements d'équité et de qualité.

L'entrée à l'université pour les jeunes étudiants doit être vécue comme une promotion qui contribue à élever ceux qui sont d'origine modeste de leur condition sociale, et leur laisser entrevoir, avec espoir, leur devenir dans la vie active.



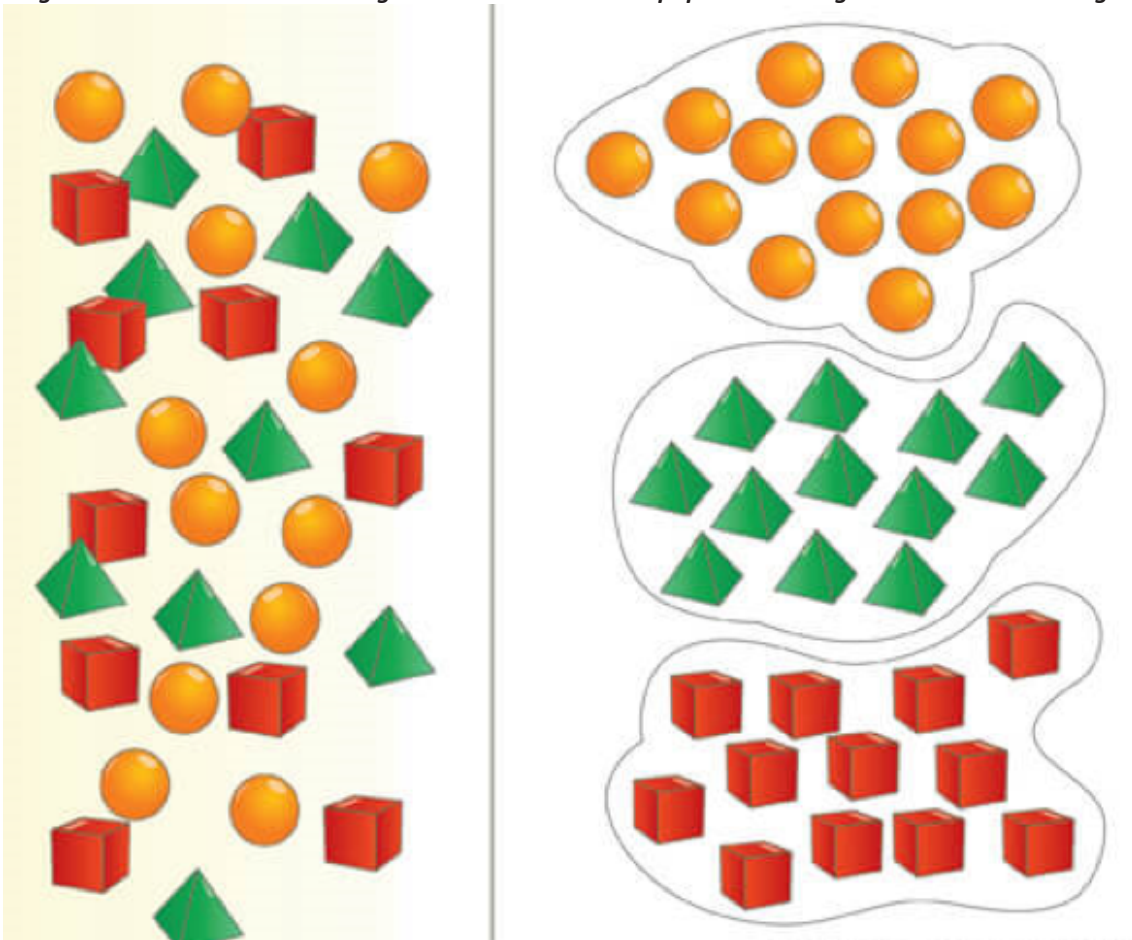
Annexes

Annexe 1. Méthode des k-moyennes

La méthode des k-moyennes ou le clustering non supervisé est une technique de classification non supervisée, c'est-à-dire qu'elle n'utilise pas de variable dépendante mais seulement des variables explicatives, dans l'objectif de trouver des sous-groupes d'individus les plus homogènes possibles à partir d'une grande population hétérogène d'individus selon des critères prédéfinis.

L'objectif de ce travail est de classer les étudiants de l'université en fonction de certaines caractéristiques. Ce qui veut dire, en d'autres termes, partitionner la population des étudiants en termes de sous-groupes ou « clusters » tels que les individus à l'intérieur de chaque sous-groupe sont les plus similaires possibles et que la différence ou la non similarité entre les sous-groupes soit la plus grande possible.

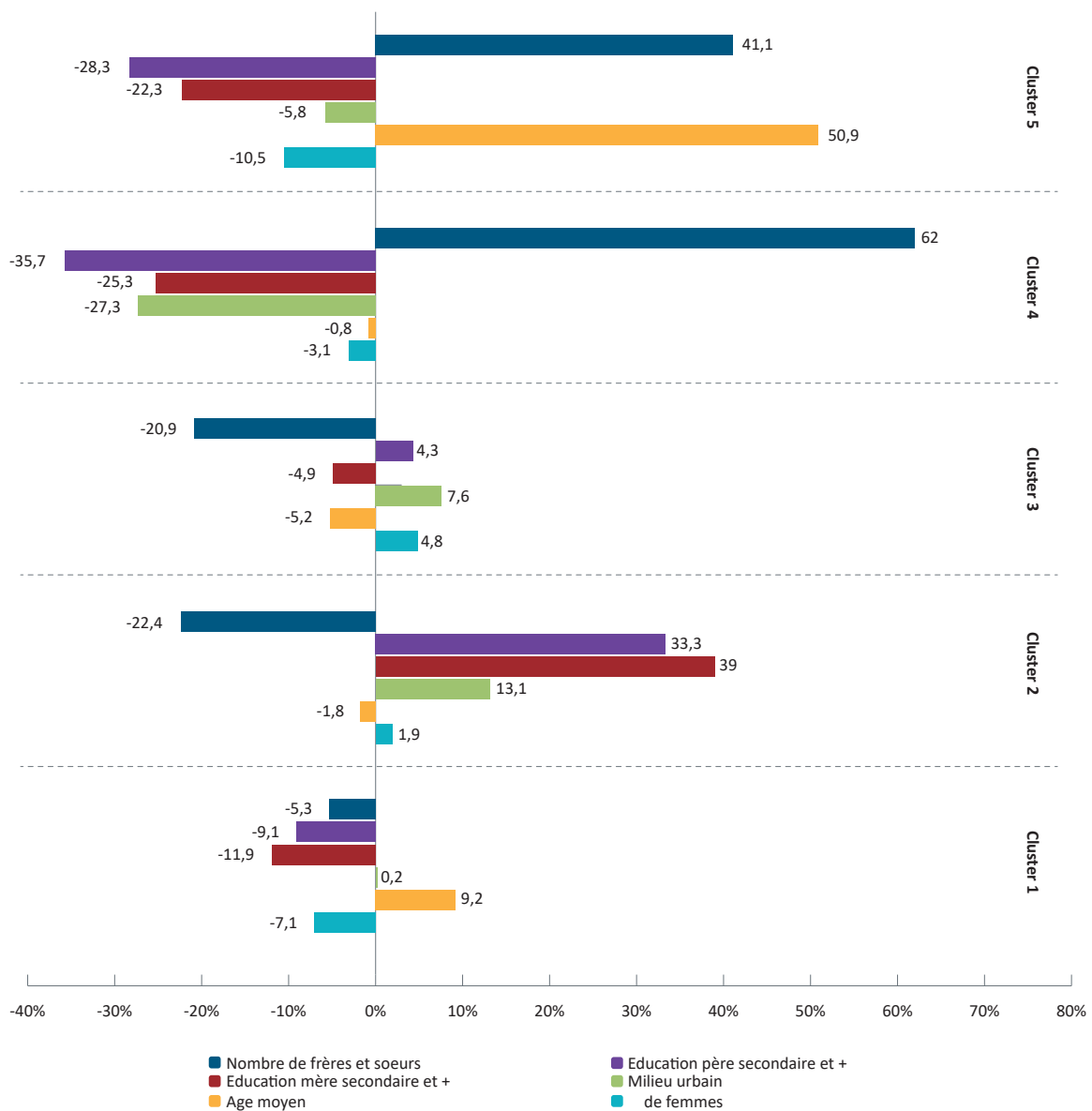
Figure 1. Illustration du clustering - Partitionnement de la population d'origine en 3 clusters homogènes

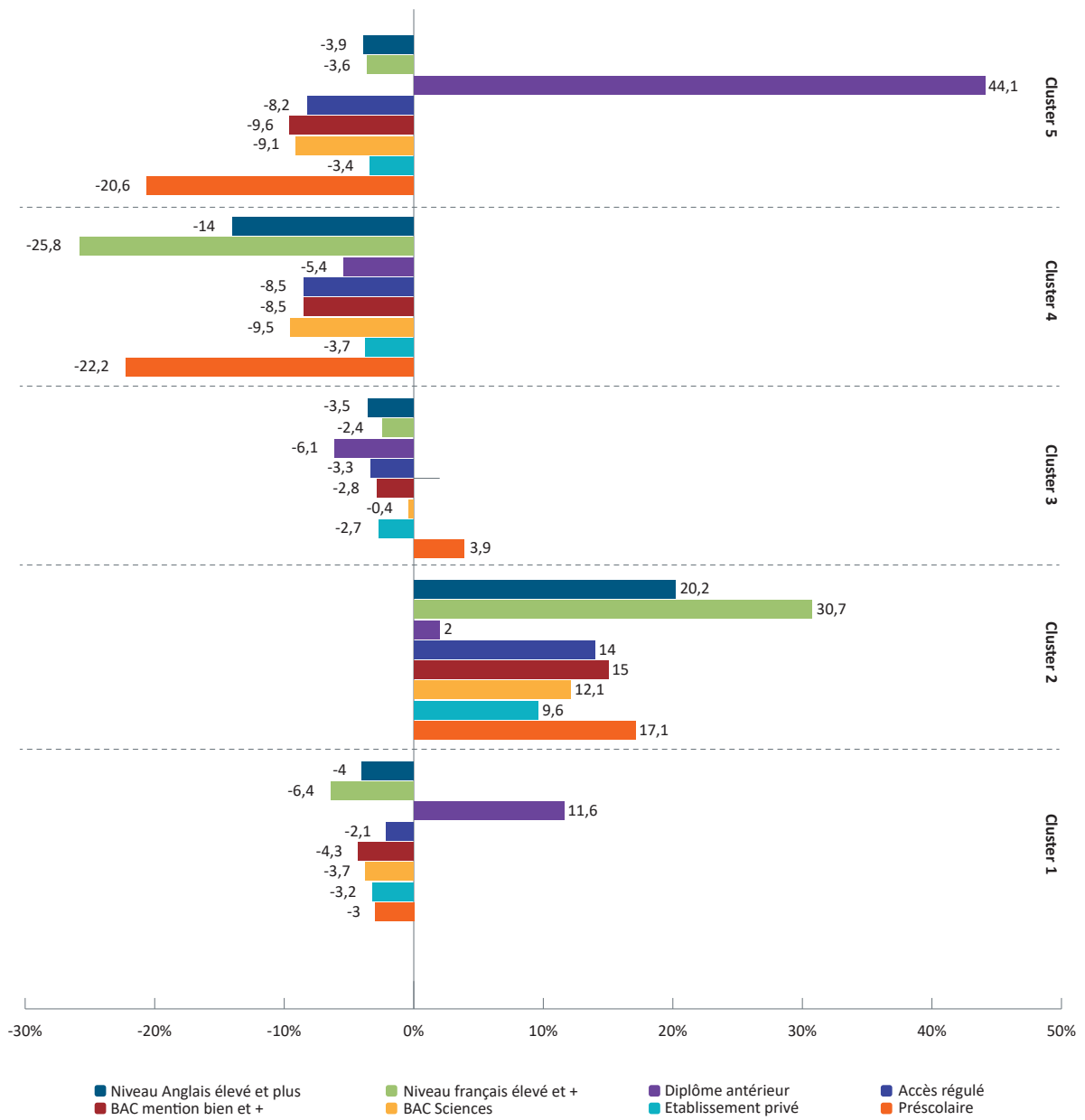


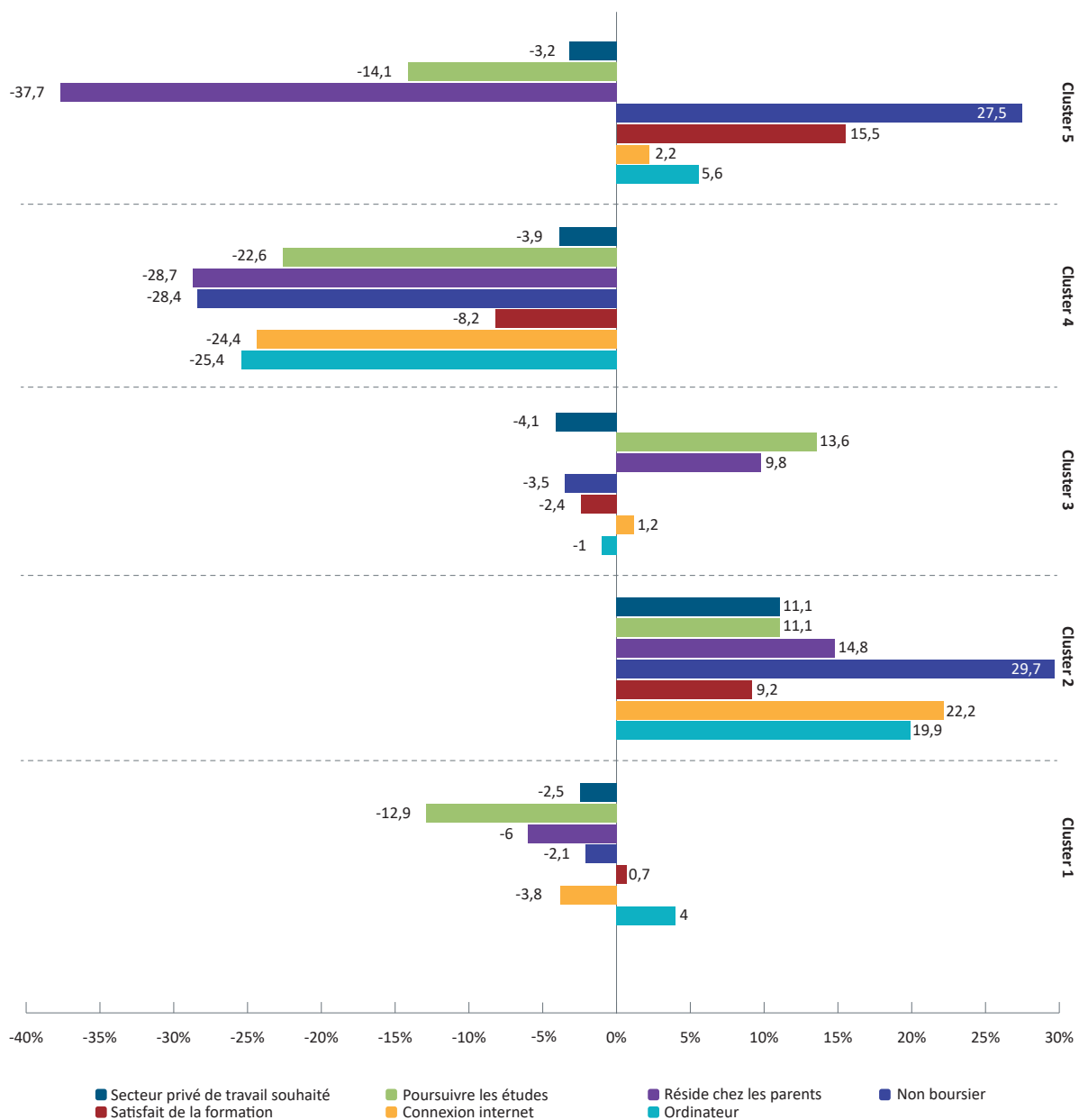
La mesure de ressemblance utilisée entre les individus de chaque cluster est généralement la distance. Les clusters résultants décrivent une structure sous-jacente dans les données, cependant il n'y a pas de description unique de cette structure. Les avantages de la méthode des k-moyennes est premièrement

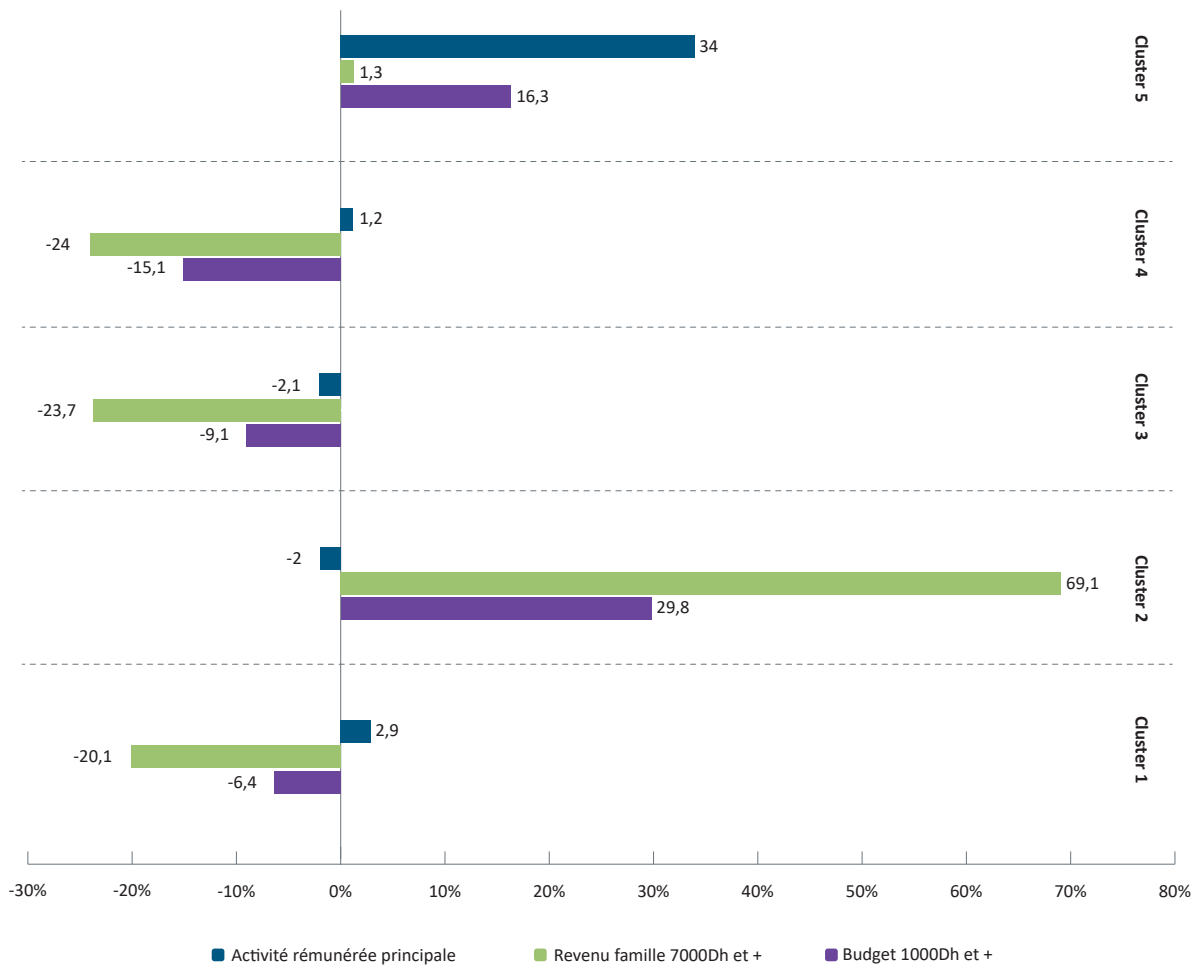
sa rapidité : on ne compare pas toutes les observations entre elles mais par rapport aux centres des classes. De plus, elle permet de détecter les valeurs extrêmes et de les isoler et elle est très pratique quand il y a un très grand nombre d'observations à traiter.

Annexe 2 : fréquence de chaque variable (écart par rapport a la moyenne)









Pour citer ce rapport

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Sous la direction de Rahma Bourqia, et la contribution Saadallah Berhili, Laila Lebied, Abdelaziz Ait Hammou, Yassine Karim, Tarik Hari, Wail Benaabdelaali.

Enquête nationale, les étudiants et la vie universitaire. Décembre 2019.

Lecture & correction, mise en forme et infographie

Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Élaboration de la plateforme de l'enquête

Mohamed El Msayer





Angle Avenues Al Mélia et Allal El Fassi,
Hay Riad, Rabat - B.P. 6535 - Maroc

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Tél : +212(0)537-77-44-25 | contact@csefrs.ma
Fax : +212(0)537-68-08-86 | www.csefrs.ma